L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1212 - VENDREDI 05 AVRIL 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



L'info de la semaine *p.3*

Congrès FNSEA: L'agriculture une chance pour le redressement productif de la France

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Quétigny: Des étudiants au service des agriculteurs

P 08 **Actualité** Nièvre
Rencontre: Concilier impératifs environnementaux et viabilité économique

P11 **Actualité** Yonne
JA: A la découverte du métier d'agriculteur

P13 **Actualité** Bourgogne
Interbev Bourgogne: Une structure en phase de «relooking»

Avec votre journal

Info PAC



Ce qu'il faut retenir pour 2013



Mise à l'herbe
Une étape importante à bien préparer

La mise à l'herbe est un moment attendu et apprécié par l'éleveur, surtout lorsque le printemps daigne enfin succéder à un long hiver. Passées les indispensables remises en état des clôtures et des points d'abreuvement, les pâtures ne tarderont pas à reverdir. Pour bénéficier pleinement de cette alimentation de haute qualité et peu coûteuse, il convient de bien préparer cette mise à l'herbe. *Pages 16 à 19.*

fendt.fr
FENDT
Fendt 500 Vario SCR
Un idéal sans compromis
DEMO sur demande

Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS
FENDT
G. BUCHEZ
Secteurs: Autun - Bazolles Corbigny - Luzy Moulins-Engilbert
03 85 54 18 23


Terrassement
Création plate-forme
Draînage, assainissement
Transport
SARL Bourgogne Travaux Publics
La Baratte - 58000 Saint Éloi
Tél./fax : 03 86 21 94 90
Port. : 06 82 85 40 55
bourgogne.travaux.publics@orange.fr

l'Agenda

Côte d'Or

La vente directe à la Fête à Beaune les 6 et 7 avril



Organisé par L'Association Départementale de Tourisme Rural Avec le soutien de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la Ville de Beaune, le quatrième marché de Bienvenue à la ferme aura lieu sous les halles de Beaune le samedi 6 avril, de 17 à 21heures et le dimanche 7 avril, de 10 à 19 heures.

MSA Instants santé pour les cantons de Baigneux et Recey

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Baigneux-les-Juifs, les 29 et 30 avril de 7h30 à 11h30 au CFA de Baigneux, situé au 30, rue de Quemingy. Ces mêmes Instants santé, pour le canton de Recey, se dérouleront le 6 mai à la maison du Val de l'Ource, située à Leuglay, de 7h30 à 11h30

Assemblées générales des caisses locales Groupama

Nuits Terre et vin : vendredi 5 avril à 18h30 à la maison de Nuits. Sombernon : mardi 9 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Sombernon. Mirebeau-Arc : jeudi 11 avril à 18h30 au centre socio-culturel de Mirebeau. Semur-Epoisses : vendredi 12 avril à 18h30 à l'ancien lycée agricole de Semur. Nolay : mardi 16 avril à 18h30 à la salle des fêtes de La Rochepot. Vitteaux : 18 avril à 18h30 à la salle multimédia. Minot Grancey Salives : 19 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Minot. Bligny-sur-Ouche : 23 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Arnay : 24 avril à 18h30 à la salle Saint Laurent. Pouilly : 25 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Sainte-Sabine. Genlis : 26 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Cessey. Thil : 30 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Saulie : jeudi 2 mai à 18h30 à l'Espace Jean Bertin. Liernais : 3 mai à 18h30 àla salle du temps libre. Fontaine-Française : 6 mai à 10 heures à la salle polyvalente.

Réunions d'information et d'échanges sur la Pac et la conversion bio en 2013

Le Sedarb organise des réunions d'information et d'échanges sur la Pac et la conversion bio en 2013 dans les 4 départements bourguignons. En Côte d'Or le rendez-vous est donné le mercredi 10 avril à Dijon, de 14 h à 16 h à la salle Châtaigne des locaux de la Chambre d'agriculture, 11 rue Henri Becquerel. Contact : Olivier Bouilloux au 03 86 72 92 23

Marché de paysans et artisans itinérant, le 28 avril

La 3ème édition du marché de paysans et artisans itinérant aura lieu le 28 avril à la cave d'Aurélien Febvre, viticulteur bio à Thorey-sous-Charny en plein cœur de l'Auxois. Une trentaine de paysans et d'artisans proposeront le fruit de leur travail. Le midi, un menu sera concocté uniquement avec les produits des exploitations bio participantes. Des animations diverses et variées seront assurées toute la journée. Pour plus d'information : Domaine Aurélien Febvre 06 73 26 90 12, contact@domaine-aurelien- febvre.fr

Nièvre

AFDI BFC AG à Château-Chinon

La section Bourgogne Franche-Comté de l'association Agriculteurs français développement international (Afdi) tiendra cette année son assemblée générale régionale dans la Nièvre. Le mardi 9 avril, les adhérents de cette structure de solidarité se retrouveront donc au Lycée agricole du Morvan, à Château-Chinon, et aborderont *«les échanges entre professionnels agricoles du nord et du Sud: quels impacts?»*

JA58 Soirée-débat sur les céréales

Les Jeunes agriculteurs de la Nièvre organisent une soirée-débat, vendredi 12 avril à 19h à la salle des fêtes de Donzy, sur le thème *«commercialisation des céréales et gestion des risques»*. Avant le débat animé par Alexandre Lorré, président de JA58, la parole sera donnée à MM. Denis Courzadet, directeur des collectes à la coopérative Axéréal, Gérard Belleanne, conseiller commercial, et Christophe Coichot, référent départemental agricole chez Groupama qui aborderont la problématique de la production et de la commercialisation des céréales et des oléo-protéagineux ainsi que les risques liés au stockage, à la récolte et aux conditions climatiques. Contact: JA58, Aline Rouleau, au 03 86 93 40 91.

Matériel agricole Concours de conduite

Un concours de conduite de matériel agricole est proposé par l'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès agricoles (ASAVPA) et les JA de la Nièvre, le 21 avril prochain, au musée de la machine agricole de Saint-Loup des Bois. L'épreuve est ouverte à tous les salariés et apprentis agricoles (ressortissants de la MSA) et comportera un volet théorique et un volet pratique. En parallèle, une exposition-vente de matériel agricole viticole et de bûcheronnage d'occasion est prévue sur une parcelle voisine du musée, ainsi que, toute la journée, diverses animations: marché du terroir, exposition de matériel, brocante, et visite du musée... Contacts: Marie-Aline Saltel (ASAVPA58) au 03 86 93 40 27 ou asavpa58@yahoo.fr et Aline Rouleau (JA58) au 03 86 93 40 91 ou cdja58@orange.fr.

Congrès européen Marchés aux bestiaux

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert, membre de la Fédération nationale des marchés au bétail vif (MABV), organise le Congrès de l'Association européenne des marchés aux bestiaux (AEMB), les 13, 14 et 15 mai dans la Nièvre. Près de 250 délégués venus de toute l'Europe participeront aux travaux qui se dérouleront au Casino de Pougues-les-Eaux, au cinéma de Saint-Honoré-les-Bains, à la Sicafome, entrecoupés de visites sur des exploitations, à Préporché et Isenay. Le mercredi matin sera consacré à l'assemblée générale de la fédération nationale.

Propriétaires ruraux AG à Charrin

L'Association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre tiendra son assemblée générale le vendredi 17 mai à Charrin. La matinée sera consacrée aux actes statutaires et, à partir de 14h, Maître Muhammad, avocat en droit rural et fiscalité agricole, directeur du département agriculture de Fiducial, interviendra sur le thème *«le foncier agricole en 2013»*. Après une introduction législative et jurisprudentielle, il développera: la terre comme outil de travail de l'exploitation agricole, comment acheter et transmettre la terre, le foncier agricole et les impôts sur le bénéfice, la terre et les plus-values, la terre et l'ISF. Contact: Michel de Beaumesnil au 06 20 66 22 78.

Yonne

Un numéro de téléphone dédié à TélePAC

Durant la période Pac, du 2 avril au 15 mai, la Direction Départementale des Territoires met à disposition des producteurs un numéro de téléphone *«Spécial TélePAC»* : 03 86 48 42 48

Apecita Permanence le 17 avril

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 17 avril, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Rencontres auxerroises du développement durable

Dans le cadre des rencontres auxerroises du développement durable qui se dérouleront vendredi 5 et samedi 6 avril, plusieurs conférences au programme :
Vendredi 5 avril, au Silex, 7 rue de l'Ile aux Plaisirs à Auxerre :
17 h 15 : conférence *«Pour un contrat mondial de l'eau»* par Riccardo Petrella
18 h 00 : conférence *«L'eau, un bien commun à protéger sur notre planète»*, par Ghislain de Marsily
Samedi 6 avril :
11 h 30 : table ronde sur le thème «Quelle est la qualité de nos eaux ? Qui sont les sentinelles ?»
14 h 30 : conférence *«Les fleuves ont une histoire»*, par Jean-Paul Bravard
15 h 30 : table ronde sur le thème *«Protéger notre eau : quelles solutions locales ?»*
16 h 45 : conférence *«Protéger l'eau: quelles politiques en Europe ?»* par Bernard Barraqué

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation)

Yonne

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet,
Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95

Modification des horaires de la DDCSPP et de la DDT - SE

A compter du 25 mars 2013, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et la Direction Départementale des Territoires pour son service environnement, situées 3, rue Jehan Pinard à Auxerre, seront fermées au public les mercredis et vendredis après-midi. Durant ces plages de fermeture, les usagers pourront adresser leurs demandes
Pour la DDCSPP :
Envoyer un courriel :
ddcspp@yonne.gouv.fr
Pour la DDT – Service Environnement :
Envoyer un courriel :
ddt-se@yonne.gouv.fr
tel : 03 86 72 70 00
Les horaires d'accueil téléphonique et physique pour ces services seront les suivants :
Les lundis, mardis et jeudis :
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h
Les mercredis et vendredis :
de 8 h 45 à 11 h 45

Région

Réunions d'information sur la PAC et la conversion bio

Le Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne (Sedarb) organise des réunions d'information et d'échanges sur la Pac et la conversion bio en 2013 dans les 4 départements bourguignons.
- Vous êtes agriculteur bio et vous vous posez des questions sur les dispositifs de soutien existants pour vous aider, ou bien vous souhaitez juste mettre à jour vos connaissances sur le sujet et échanger avec nous sur les stratégies de déclaration possibles
- Vous envisagez de démarrer prochainement une conversion bio et souhaitez savoir quels dispositifs activer, comment trouver la stratégie administrative et technique la plus performante pour votre ferme dans le cadre de ce projet de conversion ?
Venez nous rencontrer et échanger avec nous :
- De 9 h 30 à 12 h 30 : Pac et aides et/ou En Saône et Loire et dans la Nièvre : de 14 h à 17 h : tour des cultures suivi d'une présentation d'une étude pluriannuelle sur l'optimisation des marges en cultures de vente
- En Côte d'Or et dans l'Yonne : de 14 h à 16 h : stratégies techniques et économiques de conversion en système céréalier ou d'élevage
Le lundi 8 avril 2013 à Saint Albain, salle polyvalente, place de la mairie
Le mercredi 10 avril 2013 à Dijon, salle Châtaigne des locaux de la Chambre d'Agriculture de Cote d'Or, 11 rue Henri Becquerel
Le jeudi 11 avril 2013 à Corbigny, salle de la maison du Pays Corbigeois
Le vendredi 12 avril à Auxerre, locaux du Sedarb au 19 avenue Pierre Larousse
Contact : Olivier Bouilloux - Sedarb - 03 86 72 92 23
Référent technique grandes cultures - Pac - Conversion
Animateur eau et Agriculture Biologique
www.biobourgogne.fr

Congrès FNSEA

L'agriculture une chance pour le redressement productif de la France

Du 26 au 28 mars, à Troyes dans l'Aube, le syndicalisme majoritaire, conforté par les résultats des élections Chambres d'agriculture, a résolument adopté un ton combatif et offensif.

Dès le premier jour, l'élevage a été propulsé au cœur des débats. *«C'est une cause nationale»*, a martelé le président Xavier Beulin dans son discours de clôture. *«Nous voulons prendre nos concitoyens à témoin»*, a-t-il insisté. Des actions syndicales seront organisées dès le 12 avril dans les régions. Elles seront suivies le 23 juin d'une journée nationale à Paris. *«Ce sera la fête de l'élevage»*, a prévenu Daniel Prieur secrétaire général adjoint de la FNSEA.

«Votre plan de relance, pourquoi pas ? Mais se contenter d'agir sur la Pac et la LME(1), le compte n'y est pas… Où est l'ambition de la compétitivité et de la conquête, de la baisse des charges, de la valorisation des produits, de l'étiquetage de l'origine, de l'exportation…? En un mot, l'ambition du prix et de la croissance». «Il y a urgence», a lancé Xavier Beulin en direction du ministre de l'Agriculture.

Vers l'élevage, convergent la plupart des préoccupations qui touchent l'agriculture ; que ce soient: les conséquences de la volatilité des cours, l'empilement des normes, la compétitivité de nos entreprises ou encore les zones vulnérables, l'environnement…

Un cadre stable pour se faire entendre

«Nous revendiquons le fait majoritaire. Nous sommes la première force syndicale. Nous sortons d'une période avec deux échéances fortes : l'élection présidentielle et les élections aux chambres d'agriculture. Il faut en tenir compte». Xavier Beulin n'a pas mâché ses mots.

Les acteurs sont en place. *«Le syndicalisme majoritaire veut être écouté, consulté et entendu. Personne ne conteste la légitimité de votre majorité. Nous attendons le même traitement»*, a-t-il prévenu. Et d'ajouter: *«Monsieur le ministre, ne vous servez pas de nous pour relayer et expliquer des décisions qui sont les vôtres, prises sans concertation préalable»*.

Paraphrasant le slogan du ministère de l'Agriculture *«Produisons autrement»*, Xavier Beulin a apostrophé Stéphane Le Foll : *«Vous devez travailler autrement: travailler plus et mieux»* lui a-t-il dit. Un avertissement au sujet des surenchères de l'administration dans les exigences imposées aux agriculteurs.

La compétitivité au cœur des dossiers

Le congrès a passé en revue les nombreux handicaps imposés aux agriculteurs ; autant de boulets pour la compétitivité alors que l'agriculture est une chance pour la France. *«Ce sont des Bobo qui veulent décider des dates d'épandage et des pentes depuis le boulevard Saint-Germain»*, ironisait le secrétaire général adjoint Jérôme Despey. Ce à quoi répondait en écho Dominique Barrau, secrétaire général : *«La représentativité des Verts : moins ils font de points, plus ils font de potin !»* Propos que Xavier Beulin a assorti d'une demande forte : *«Pour la conditionnalité 2013, nous aurons les règles en avril alors que la campagne est déjà avancée ! Nous voulons une année blanche, c'est-à-dire appliquer en 2013, les règles de 2012»*.

La Pac a fait l'objet d'une table ronde. Henri Brichart, deuxième vice-président de la FNSEA, a bien résumé le sentiment général: *«nous les agriculteurs, nous avons un peu de mal à nous retrouver dans cette Pac. Il y a une certaine forme de bricolage. On enfonce une vis avec un marteau»*. La FNSEA a, également, tenu à rappeler qu'elle demeurait très vigilante pour les négociations en cours sur la réforme de 2014.

De nombreuses pesanteurs ont été dénoncées comme par exemple *«la chasse du gendarme de la concurrence contre toutes les tentatives des producteurs pour s'organiser»*, les délais administratifs, la fiscalité…

Face à toutes les observations de la FNSEA, le ministre s'est contenté d'annoncer son objectif d'arriver à *«1 000 méthaniseurs installés d'ici à 8 ans»*. Son discours a été émaillé de commentaires de l'auditoire : *«Des actes!»* ou encore *«On apprend rien !»* Le contraste entre la volonté de *«redonner sa place de leader à l'agriculture française en Europe»*, affichée par la FNSEA, et la litanie des mesures gouvernementales énoncée une nouvelle fois par le ministre, n'a échappé à personne.

M. Collonge et H. Garnier

(1) Loi de Modernisation de l'Economie









Richard Crémonini, La Marne Agricole et Frçois Noël, La Revue Agricole de l'Aube

Devant les délégués syndicaux, revêtu d'une marinière en référence au made in France d'Arnaud Montebourg, Xavier Beulin a lancé au ministre de l'Agriculture : *«Nous aurons l'air malin quand nous serons champions du monde de l'agro écologie, mais sans paysans, sans agriculture !»*

La filière agricole et alimentaire *«Un atout formidable»*, selon Louis Gallois

Louis Gallois, commissaire général à l'investissement, auteur du rapport sur la compétitivité, a exposé sa vision de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Son tableau de la situation, avec les plus et les moins, a été l'un des moments forts du congrès de la FNSEA. Son diagnostic est sans appel : *«La France a l'espace, le climat, les femmes et les hommes, l'expérience et une marque très forte. C'est la première filière industrielle française avec une balance commerciale excédentaire et une forte implication de la recherche publique»*. En revanche *«La production française ne se différencie pas assez. Les marges sont insuffisantes. L'agroalimentaire est éclatée. Il y a peu de grandes entreprises. Les entreprises de la grande distribution sont trop nombreuses et se livrent à une concurrence acharnée. L'investissement pour améliorer la productivité est trop faible. Le différentiel de coût de travail avec l'Allemagne en faveur de cette dernière est de 5 €/heure pour les emplois saisonniers»*. Face à cette situation, Louis Gallois propose : *«d'endiguer la marée réglementaire. Le principe de précaution est un bon principe lorsqu'il ne dépasse pas les bornes et il les dépasse largement. Nous courrons le risque du déclin. Il faut chercher des partenariats avec la grande distribution, soutenir l'innovation et la formation, assurer le financement des outils professionnels»*. Louis Gallois a, enfin, reconnu qu'il n'avait *«pas reçu la FNSEA lors de l'élaboration de son rapport. Je veillerai à ce que l'agriculture ne soit pas oubliée»* a-t-il promis. Autant de propos qui venait renforcer les paroles de Christiane Lambert, la vice-présidente de la FNSEA : *«Le carnet de commande de l'Agriculture est plein à long terme. L'agriculture c'est davantage une solution qu'un problème. La France a un potentiel considérable. Mais les talents ne peuvent pas s'exprimer du fait des lourdeurs, des impôts, des délais…»*

Réseau syndical rénové

La FNSEA se donne deux ans pour repenser son organisation et son réseau. Mais elle a d'ores et déjà imaginé les grandes orientations. Elle souhaite des syndicats locaux forts. Cet échelon doit être refondé pour susciter l'implication des adhérents. Les fédérations départementales seront mieux accompagnées, en particulier, celles qui connaissent des difficultés. Le travail nécessitera de développer *«une stratégie de groupe»*. La grande nouveauté viendra du renforcement du niveau régional dans le but de s'adapter à l'évolution du paysage institutionnel. *«Faire davantage émerger cet échelon demandera du travail et de l'énergie»*. La Fédération nationale garde sa position de tête de réseau. Elle sera, toutefois, amenée à prendre le temps nécessaire pour encore plus s'intéresser à son réseau.



Congrès de la FNSEA

"Des touches, mais tout reste à faire"

Le premier secrétaire général adjoint de la FDSEA21 réagit à son retour de Troyes, ville où s'est déroulé la semaine dernière le congrès annuel de la FNSEA. Par rapport à ses revendications Pac, la Côte d'Or n'est pas un cas isolé.

La défense des zones intermédiaires et l'opposition à la sur-prime des 50 premiers hectares figurent parmi les priorités d'autres départements. C'est ce que retiendra Samuel Maréchal, le secrétaire général adjoint de la FDSEA, de sa participation au congrès de la FNSEA qui s'est tenu en fin de semaine dernière dans l'Aube. *«C'est un point positif. Les zones intermédiaires, nous étions un peu les seuls à en parler jusqu'à présent. Malgré tout, tout reste à faire car les réflexions ne sont qu'au stade embryonnaire. Ils faut que ces discussions nous rassemblent. Il faut aller plus loin»* confie Samuel Maréchal.

Concernant la sur-prime des 50 premiers hectares, qui pénaliserait un département comme celui de la Côte d'Or, *«on l'a bien vu lors de ce congrès, beaucoup plus de monde est contre, beaucoup plus que l'inverse»* souligne Samuel Maréchal, *«cette mesure n'est pertinente que pour les petites surfaces à forts DPU, je pense au lait intensif avec beaucoup d'actifs. Elle ne sauvera pas l'élevage dans sa globalité. Est-ce vraiment la peine de défavoriser un grand nombre de régions pour en favoriser un nombre limité et de manière partielle?»*

15 à 20% à aller chercher

En ce qui concerne les zones intermédiaires, le secrétaire adjoint de la FDSEA rappelle le *«très faible»* niveau des DPU et des potentiels de production : *«Aujourd'hui, on ne peut plus descendre, il faut absolument garder le niveau actuel de soutiens. Chacun réfléchit, de son coté, aux mécanismes que l'on pourrait mettre en œuvre»*.

Toujours en lien avec la politique agricole commune, Samuel Maréchal rappelle la position de la FNSEA de préférer une convergence des aides *«assez longue»*, pour que les forts DPU puissent progressivement s'adapter.

«En ce qui nous concerne, nous sommes à la moyenne : donc nous resterons à ce niveau sur le long-terme. En revanche, le prélèvement lié au recouplage nous pénalisera immédiatement de 15 à 20%, avant de revenir au niveau initial. Pour l'éviter, il nous faut récupérer cette perte de 15 à 20% par d'autres mesures, au moins temporairement. Nos régions doivent se fédérer et proposer quelque chose en commun».

Trois exposés sur lesquels méditer

De ce congrès, Samuel Maréchal retient l'intervention de Louis Gallois, haut-fonctionnaire de l'État qui a abordé le thème de compétitivité de la France : *«il a mis en évidence le surplus de règlementations franco-françaises. On le savait déjà mais il est toujours intéressant de l'entendre dire de la part de spécialistes : la France n'est pas dans une configuration productive, une configuration qui lui permette de conquérir des marchés»*.

Le secrétaire général adjoint retiendra également un exposé sur le principe de précaution : *«il bride l'économie, les initiatives, il inhibe la recherche et l'innovation… Tout le monde se réfugie derrière ce principe qui n'est même pas sûr : il n'évite pas les crises sanitaires et les scandales comme celui des viandes… Alors pourquoi en faire une référence?»*



Samuel Maréchal faisait partie de la délégation côte d'orienne, au même titre que Fabrice Faivre, Jacques de Loisy, Laurent Garnier, Dominique Chambrette (AGPB), Jean-Pierre Fleury (FNB), ainsi que Sébastien Gautier (directeur FDSEA) et Arnaud Elhracher (animateur syndical).

Dernier point qui a retenu l'attention de Samuel Maréchal, les discours des secrétaires généraux de la FNSEA sur la régionalisation : *«c'est actuellement le travail de restructuration de notre réseau. Celui-ci essaie de coller à la RGPP, la révision générale des politiques publiques. Dans cette RGPP, on supprime des échelons, les départements ont moins d'importance par rapport aux décisions. Il faut absolument que cet échelon régional prenne une autre dimension»*.

AURÉLIEN GENEST

En bref

Fédération charolaise

Journées commerciales : une déception

Seule une *«petite dizaine»* d'animaux auraient été vendus les 28, 29 et 30 mars lors des journées commerciales de la Fédération charolaise de Côte d'Or. Un bilan pour le moins décevant, pour les dix-sept exploitations qui participaient à l'opération.

Global

Une démonstration qui attire l'attention

L'Éleveur Bourguignon a fait la promotion de la clôture électrique permanente, le 21 mars dans le canton de Saulieu.

Une première journée technique, organisée il y a un an dans le canton d'Arnay-le-Duc, avait particulièrement bien fonctionné. L'Éleveur Bourguignon, filiale de Global, a décidé de remettre ça. Une quinzaine d'éleveurs se sont rendus chez Bernard et Sébastien Tursin à Villargoix, pour en savoir davantage sur la pose d'une clôture électrique permanente. *«Ce type de clôture possède un réel intérêt économique par rapport au fil de fer barbelé : le coût est moins important et la pose est beaucoup plus facile»* explique Delphine Buisson, technicienne Global. Des produits de la marque Patura ont été présentés par Philippe Jolivet qui a donné des informations sur le choix du fil et des piquets, sur l'installation de la prise de terre et sur les différentes techniques pour faire de bonnes jonctions au niveau des raccords et assurer une bonne *«conductibilité»*.

La MSA était représentée par Pierre-Marie Joseph François,qui a rappelé plusieurs règles de sécurité à respecter.

Prêt pour d'autres démonstrations

Le choix de Villargoix n'était pas anodin : Sébastien Tursin s'était rendu en 2012 à Magnien et avait été séduit par ce type de clôture. Le jeune éleveur, qui avait aussitôt investi dans le matériel adéquat, a profité de l'occasion pour faire une visite de ses pâtures. *«Malgré leurs nombreux avantages, les clôtures électriques permanentes ne sont malheureusement pas encore rentrées totalement dans les habitudes des éleveurs»* confie Delphine Buisson, *«il faut acquérir les bonnes méthodes de pose, pour rendre l'entretien au printemps plus aisé et surtout pour assurer la longévité de la clôture (30 à 40 ans). Ce type d'installation peut être réalisé avec un poste sur secteur ou avec une batterie et un panneau solaire»*. La technicienne de Global se dit prête à organiser d'autres démonstrations si des éleveurs en expriment le besoin. Contact : 06 84 63 92 41.

AURÉLIEN GENEST



Les avantages par rapport au fil barbelé sont nombreux.



Lycée de Quétigny

Des étudiants au service des agriculteurs

Une classe de BTS *«Productions végétales»* a restitué vendredi dernier un travail qui lui avait été confié en 2012 par neuf exploitants bourguignons.



Christophe Monot, au centre fait partie des agriculteurs qui ont assisté à la soutenance des étudiants.

Installation d'une truffière dans une friche, implantation de 50ha de lavande, valorisation du lait bio par la création d'une fromagerie... Les projets innovants de manquent pas. *«Des agriculteurs nous soumettent leurs projets chaque année. Nos étudiants s'y consacrent plusieurs mois et apportent des éléments de réponse sur leur faisabilité. Ce travail technique, spécifique à notre lycée, est réalisé dans le cadre du module d'initiative local qui compte pour l'obtention du diplôme»* informe Samuel Baroni, professeur d'agronomie au lycée de Quetigny.

Ce partenariat avec les exploitants existe depuis près de 20 ans et séduit de nombreux agriculteurs. *«Les deux tiers reviennent, c'est la preuve qu'ils sont satisfaits»* remarque Bernard Bourgeon, lui aussi professeur d'agronomie.

Pour les futurs conseillers

Bernard Bourgeon évalue à 40% la proportion de ses élèves qui travailleront plus tard dans le conseil agricole. Ce type de formation technique leur est donc fort utile. *«La grande partie du travail concerne la recherche bibliographique, mais il y a aussi des éléments chiffrés, à la fois techniques et économiques. Toutefois, nos élèves ne sont qu'en première année, alors il y a bien sûr certaines limites»* indique le professeur.

Véronique Laville, agricultrice à Tanay, avait soumis son projet de réintroduction du soja près d'un bassin d'alimentation de captage. Après s'être rendus sur l'exploitation du canton de Mirebeau, les jeunes étudiants ont rendu la semaine dernière un rapport écrit, en plus d'une soutenance orale. *«Je ne suis qu'au début de la réflexion, la recherche que les étudiants ont réalisée me sera sans doute très utile. Ils m'ont fourni un certain nombre d'éléments comparant le soja au pois d'hiver que je cultive aujourd'hui. C'est un pas supplémentaire dans ma démarche»* confiait l'agricultrice à l'issue de l'exposé.

Ouvert à d'autres propositions

Ce module d'initiative local permet à des agriculteurs et à des étudiants d'échanger, faire part de leurs approches respectives, pour trouver ensemble la solution la plus adéquate. Des sujets peuvent d'ore-et-déjà être proposés pour la prochaine rentrée. Le lycée de Quetigny lance un appel à tous les agriculteurs ayant un projet innovant à soumettre à ses étudiants. Pour tout renseignement, contacter les professeurs sur leur messagerie électronique : bernard.bourgeon@educagri.fr, samuel.baroni@educagri.fr.

AURÉLIEN GENEST

En bref

Les sujets de cette année

- **Réduction du travail du sol, avec diminution du labour (Jean-Marc Mennegaux en Haute-Saône)**
- **Aménagement d'un bâtiment à plusieurs fonctions : stockage semences, matériel, atelier, local phyto... (Antoine Bergerot à Lanthes)**
- **Installation d'une truffière sur six ha de friches actuelles (Bernard Louet à Source Seine)**
- **Réintroduction du soja dans un bassin d'alimentation de captage (Véronique Laville, Tanay)**
- **Création d'un élevage ovin (Christophe Monot à Marsannay-le-Bois)**
- **Introduction de la luzerne dans la rotation (Jérôme Mestannier à Bellenod-sur-Seine)**
- **Installation de 50 ha de lavande (Roland Lutz dans l'Yonne)**
- **Valorisation du lait bio par la création d'une fromagerie (EARL Lacombe à Source Seine)**
- **Intérêt de l'introduction du GPS (Frédéric Legrand à Noiron-sous-Gevrey).**

MSA Bourgogne

«Du répit pour les aidants»

Entourée de plusieurs organismes partenaires, la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne a organisé ce 19 mars à Auxonne un temps d'informations et d'échanges sur le thème de l'aide au répit en faveur des proches accompagnant une personne dépendante.

L'objectif était de contribuer à faire connaître à la population des territoires ruraux l'offre de services d'aide au répit et notamment, les deux accueils de jour, récemment mis en place par la Fédération Dijonnaise des Œuvres de Soutien à Domicile (Fedosad), et soutenus par la MSA de Bourgogne. Tout au long de cet après-midi, les différents intervenants ont souhaité faire passer ce message : *«Aider un proche dépendant n'est pas inné, il est tout à fait naturel et essentiel de demander de l'aide pour ne pas rester seul face aux difficultés rencontrées, celles-ci pouvant conduire à un réel épuisement de l'aidant et compromettre le maintien à domicile»*. M. Langlois, maire d'Auxonne, a accueilli chaleureusement les 90 participants et a souligné l'importance de ce type de rencontre permettant de faire plus ample connaissance avec les services d'aide au répit et ainsi de pouvoir plus facilement les solliciter en cas de besoin. Mme Baumont, administratrice MSA et M. Daure, directeur de la Fedosad, tous deux largement convaincus de la richesse du partenariat, ont affirmé que l'aide au répit est une préoccupation de chacun de nos organismes, *«nous travaillons tous ensemble pour la recherche de réponses diversifiées et adaptées aux besoins des personnes dépendantes et aidantes, notamment sur les territoires ruraux où l'offre est moins importante»*.

Différents soutiens

«Entraides : vie et paroles d'aidants familiaux» : la projection de ce film, constitué de témoignages, a permis de rappeler combien une situation de dépendance d'un être cher désorganise, déstabilise, épuise physiquement et psychologiquement les proches et que face à ces difficultés, il est plus que nécessaire de s'entourer. Tour à tour, la Fedosad, la plateforme de répit (Prapad), le réseau Alzheimer Bourgogne (Reseda), France Alzheimer Côte d'Or, le Conseil général et la MSA ont présenté les différents soutiens possibles en matière d'information, d'orientation, d'écoute, de formation, de groupes d'échanges, ainsi que divers services comme l'accueil de jour, le remplacement de l'aidant à domicile, l'hébergement temporaire et les interventions à domicile.

«De nouvelles voies à explorer»

«Pouvoir avoir recours à l'accueil de jour d'Auxonne pour mon mari, malade Alzheimer, me donne la possibilité de souffler, de me ressourcer», tel est le témoignage d'une personne qui parvient, grâce à ce nouveau service, à conserver un équilibre au quotidien. Au terme de ce temps de partage, M. Girard, conseiller général, déclare ne pas vouloir conclure mais ouvrir des perspectives : *«La page n'est pas blanche, néanmoins, il reste encore de nouvelles voies à explorer pour répondre encore mieux aux attentes fortes des personnes concernées»*. Les idées ne font pas défaut : améliorer l'information, offrir des espaces d'écoute, d'expression, de formation accessibles et attractifs, proposer des modes de transport adaptés, favoriser l'entraide bénévole, autant de pistes à travailler. En résumé, le leitmotiv de ce temps d'échanges est de prendre soin de soi, pour accompagner son proche dans les meilleures conditions possibles. Pour tout renseignement : Plateforme de répit Tél. 03 80 70 29 29



Le leitmotiv de ce temps d'échanges est de prendre soin de soi, pour accompagner son proche dans les meilleures conditions possibles.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

GDS - Chambre d'agriculture

Collectes des déchets vétérinaires

L'opération de collecte des déchets vétérinaires en Côte d'Or, initiée depuis 2005 par le GDS 21 et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or propose une collecte du 8 au 11 avril.

Les éleveurs limitrophes du département peuvent apporter leurs fûts aux collectes organisées par les autres GDS de la Bourgogne et Haute-Saône. Les dates et horaires de ces collectes sont indiquées sur le planning. Lors de cette collecte, vous devez :
- Appliquer le code barre autocollant qui vous a été remis lors de la distribution des fûts, uniquement sur le fût de 50 litres ou de 30 litres.
- Rapporter les 2 fûts, même s'ils ne sont pas pleins. Nous vous rappelons que le kit a déjà été payé et il comprend le traitement des 2 fûts. Un bon de prise en charge vous sera alors remis. Celui-ci est à conserver.

Il vous sera possible, si vous le souhaitez, à l'occasion de cette collecte, de reprendre 1 kit en échange d'un paiement. Vous pouvez choisir, selon vos besoins, un kit :
- 22,00 € comprenant 1 fût de 30 litres + 1 fût de 1 ou 2 litres au choix
- 26,50 € comprenant 1 fût de 50 litres + 1 fût de 1 ou 2 litres au choix

La démarche est identique pour tout nouvel éleveur qui souhaite s'engager dans l'opération.
Attention : sans paiement, le nouveau kit ne vous sera pas remis. Un bon de livraison vous sera alors remis.

En cas d'organisation de regroupement pour le transport des fûts, ne pas oublier d'avoir pour chaque éleveur un chèque, s'il souhaite un nouveau kit. Votre facture acquittée vous sera transmise ultérieurement, accompagnée de vos codes barres ainsi que de votre récapitulatif annuel.
Depuis 2005, cette opération a connu un franc succès. En effet, nous comptabilisons à l'heure actuelle 1168 inscrits, ce qui correspond à un taux d'engagement de 64 % des éleveurs du département. Ces résultats sont très satisfaisants. Cela montre que la profession a pris conscience du devoir de gérer ses déchets afin de contribuer à la protection de l'environnement, de sa santé ainsi que celle des autres.
Nous sommes fiers de votre implication et souhaitons que la filière mise en place vous satisfasse pleinement. Pour cela, une enquête de satisfaction sera réalisée sur certains sites de collecte.
Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et à l'écoute de vos suggestions.
Contacts :
Mariette Aupy au GDS
Tél. 03 80 68 67 30 ou Laure Ohleyer à la Chambre d'Agriculture - Tél. 03.80.28.81.40

Calendrier des collectes:

• Lundi 8 avril
- Châtillon sur Seine : Chambre d'agriculture - 110 Bourgogne, de 08h00 à 09h15.
- Lucenay le Duc : Dijon Céréales, de10h00 à 11h15.
- Munois - Darcey : Silo Dijon Céréales de 12h00 à 13h15.

• Mardi 9 avril
- Aignay Le Duc : Dijon Céréales, de 08h00 à 09h15.
- Saint Seine l'Abbaye : Dijon Céréales, de 10h15 à 11h30.
- Is sur Tille : Cour du Cabinet Vétérinaire (Dr Behiels), de 12h45 à 14h00.
- Pontailler sur Saône : Dijon Céréales, de 15h00 à 16h15.

• Mercredi 10 avril
- Saulieu : Dijon Céréales, de 08h00 à 09h15.
- Précy sous Thil : Dijon Céréales, de 09h45 à 11h00.
- Semur en Auxois : Dijon Céréales, de 11h30 à 12h45.
- Vitteaux : Dijon Céréales, de 14h00 à 15h45.

• Jeudi 11 avril
- Pouilly en auxois : Dijon Céréales, de 8h30 à 10h15.
- Arnay Le Duc : Marché aux Bestiaux (Comice Agricole), de 11h00 à 12h15.
- Ivry en Montagne : Société Coopérative Agricole pour l'élevage Moderne en Bourgogne. De 13h30 à 14h45.
- Brazey en Plaine : Dijon Céréales, de 16h00 à 17h00

• Mercredi 24 avril
- Montsauche les Settons - parking près du Crédit Agricole face aux containers

• Mercredi 29 mai
- Tonnerre - Dr Fichot 12, Chemin des Jumériaux
- Noyers sur Serein - Point propreté, route d'Auxerre
- Etaules - Parking déchetterie, route de Tonnerre

• Mardi 04 juin
- Verdun sur le Doubs - CBS avenue Président Borgeot

• Mardi 11 juin
- Givry - CBS Zone artisanale
- Couches - Zone de Loisirs Terrains de Rugby

Aropa 21

Revendicatifs par rapport aux Pouvoirs Publics

L'association des retraités d'entreprises et organismes professionnels agricoles de Côte d'Or a tenu son assemblée générale le 28 mars à Dijon. Les inquiétudes sont nombreuses.

S'il y a un moment à ne pas rater dans l'année, c'est bien celui-là. Les adhérents d'Aropa 21 se réunissent en masse chaque année lors de leur assemblée générale pour faire le point sur leurs revendications, tout en partageant un moment de convivialité. Ces retraités des organismes professionnels agricoles tels que Groupama, le Crédit agricole, la MSA, les Chambres d'agriculture, les maisons familiales rurales, les centres de gestion ou encore les différentes coopératives se sont montrés particulièrement inquiets sur l'actualité, à l'image de leur président Alain Gidon : *«La désindexation des retraites nous a été annoncée par les Pouvoirs publics, l'avenir se joue donc en ce moment... Plus nous allons avancer, plus les retraites vont se décaler du pouvoir d'achat. C'est un gros souci pour nous»*.
Avoir du poids face aux décideurs
L'Aropa 21 se *«bagarre»* sur trois dossiers majeurs tout au long de l'année. Le premier d'entre eux concerne les références et les calculs de retraite, à l'origine d'écarts *«considérables»* entre le privé et le public. *«Il faut que ces calculs soient les mêmes pour tout le monde. Nous voulons une retraite dite universelle»* indique Alain Gidon. La dépendance des personnes âgées est le second des dossiers. *«Elle nous inquiète beaucoup, tout le monde sait très bien que les principales aides reçues par la personne âgée proviennent des familles. Ce sont elles qui supportent ces aides et d'un point de vue financier, c'est parfois très difficile»* commente le président d'Aropa. Troisième et dernier dossier : celui des complémentaires santé, qui inquiète de plus en plus au fil des mois. Alain Gidon explique : *«Quand on est en retraite, bien évidemment, il n'y a plus de participation de l'entreprise pour ces complémentaires santé. Or, ces dernières coûtent de plus en plus cher car le service obligatoire de la santé se désengage de plus en plus, en direction de ces mêmes complémentaires. Aujourd'hui, nous avons énormément de retraités qui ne peuvent plus suivre et donc se soigner correctement»*. Pour essayer de peser un maximum face aux Pouvoirs publics, toutes les Aropa départementales se sont unies sous une fédération nationale.



Alain Gidon : *«La désindexation des retraites nous a été annoncée par les pouvoirs publics, l'avenir se joue en ce moment...»*

Rendez-vous le 16 mai

François Bélanger, le président de la Confédération française des Retraités (CF.) qui regroupe l'ensemble des associations de retraités de France (pas uniquement Aropa) est intervenu lors de cette assemblée générale. *«Nous l'avons invité car c'est une personne qui est au contact des décideurs nationaux, ses dossiers sont les mêmes que les nôtres»* commente Alain Gidon. Les échanges ont été particulièrement nombreux. L'Aropa 21 propose également des moments festifs, des voyages et diverses réunions d'informations au cours de l'année. D'actuels salariés d'entreprises agricoles sont par exemple invités pour échanger avec les retraités. Le prochain rendez-vous aura lieu le 16 mai avec les *«Ateliers du bien-vieillir»*, organisés conjointement avec la Mutualité sociale agricole.
Contact : aropa21@gmail.com. Site web : www.aropa21.fr.

AURÉLIEN GENEST

Réseau des Jeunes agriculteurs

Bienvenue à Louise, Corinne et Marion

Trois nouvelles salariées ont posé leurs valises au 42, rue de Mulhouse, depuis le début d'année.

Ca bouge à JA ! Trois des cinq postes *«21»* et *«Bourgogne»* ont changé de mains ces dernières semaines. Louise Thévenin remplace Marie-Laure Gauvin à la coordination du programme régional à l'installation. Corinne Leconte relaye Lydiane Machado durant son congé maternité. La secrétaire comptable est d'ailleurs l'heureuse maman d'une petite Mily depuis le 20 mars. Marion Raspaud est la dernière arrivée et succède à Aurélie Chapeau aux postes de chargée de communication et d'animatrice syndicale. Contact : 03 80 68 67 71.



AG

Syndicalisme

«Il faut…parce que c'est urgent. Il faut… parce que c'est essentiel»… et patati, et patata !

Des certitudes sur le plan syndical et des interrogations plus que légitimes sur le plan politique. C'est ce que l'on retiendra de ce congrès 2013 de la FNSEA. Car le moins que l'on puisse dire, c'est que le ministre de l'agriculture aura fait sensation à la tribune … Entre rien et pas grand-chose, il aura fallu âprement naviguer dans les nombreux creux de son discours pour encore croire que la cause agricole puisse être une véritable préoccupation gouvernementale.



La délégation Nivernaise présente à ce congrès, en compagnie de Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA et invité de la prochaine assemblée générale de la FDSEA, le 2 mai prochain, à Tannay.

Ouïe, ouïe, ouïe !» Entre colère ou compassion, les sentiments à l'égard de Stéphane Le Foll ministre de l'agriculture, n'étaient pas évidents à définir au sortir du 67ème congrès de la FNSEA s'étant tenu la semaine dernière à Troyes, dans l'Aube. Colère car malgré une salle bondée, le discours prononcé par le ministre sonnait plutôt creux dans le *«cube»* ayant accueilli trois jours durant le millier de congressistes du syndicat majoritaire.

Compassion, parce que l'extrême approximation dont a pu faire preuve Stéphane Le Foll dans son intervention généra autant de peine que d'insatisfaction du côté de l'assistance. Sommé de *«travailler autrement, travailler plus et mieux»*, par Xavier Beulin, le ministre aura paru fébrile, détaché même des problématiques agricoles du moment. Au-delà des constats et des déclarations d'intentions, la profession attend désormais du ministre des actes, des vrais.

Xavier Beulin fixe le cap !

Il faut dire que le président de la FNSEA avait placé la barre haut, trop haut peut être, à l'occasion du discours de clôture de ce 67ème congrès. Au terme d'une assemblée générale de qualité, Xavier Beulin, en synthèse des trois jours de travaux, déroula et présenta les doléances de la FNSEA, pour une agriculture française compétitive et motrice, pour reprendre une expression gouvernementale incontournable à l'heure actuelle, du *«redressement productif national»*. Rappelant que la situation de l'élevage appelait de véritables prises de décision et se devait d'être considérée comme une cause nationale (voir encadré), le président de la FNSEA revint tour à tour sur les trois axes stratégiques identifiés par la FNSEA pour favoriser le développement de l'excellence agricole française: l'environnement, la compétitivité et la Pac.

Environnement : du bon sens et du courage !

Le ton avait été donné, au cours d'une des tables rondes de ce congrès, avec l'intervention de Cécile Philippe, directrice de l'institut économique Molinari et experte d'un des fléaux les plus répandus dans les sphères politiques parisiennes aujourd'hui: le principe de précaution. Confirmant son application à toutes les sauces, en dépit de toute logique sociale, économique et technologique, celle-ci avait, préalablement à l'intervention du président de la FNSEA, très largement souligné le recours aisé, dans notre pays, à cet alibi au courage politique. Xavier Beulin n'eut, quant à lui, plus qu'à rappeler les faits au ministre quelques heures plus tard, signalant qu'à force de tergiversations, de surenchères administratives et réglementaires, le sujet environnemental finissait par être *«le»* sujet du consensus chez tous les paysans, quelle que soit leur sensibilité.

La directive Nitrates (conditionnalité 2013, extension des zones vulnérables et négociation des programmes d'action) ainsi que les dossiers sensibles du stockage de l'eau, de la protection des cultures et de la fiscalité écologique ont ainsi été passés au crible, ponctués par un avertissement clair pour le ministre : *«Nous aurons l'air malin quand nous saurons les champions du monde de l'agro-écologie, sans paysans et sans agriculture»*.

Se donner les moyens d'être compétitifs, sans oublier une Pac structurante pour les productions et les filières

«Foncier agricole, fiscalité, coût du travail, pouvoir de négociation des producteurs, organisation des filières et attractivité des métiers». Autant de sujets identifiés comme prioritaires par la FNSEA pour permettre à l'agriculture française de retrouver sa place de numéro un agricole en Europe.

Une place qui en marge des nécessaires évolutions à apporter sur le volet législatif pour la répercussion des coûts de production des producteurs ou pour l'assainissement des négociations commerciales se devra d'être confortée par une PAC qui accompagne et donne des perspectives.

Si, la FNSEA s'est félicitée de l'engagement du chef de l'Etat pour le maintien du financement de la PAC alloué à la France, elle a néanmoins tenu à rappeler au ministre son opposition aux velléités des régions françaises souhaitant capter les fonds du second pilier de la Pac, velléités qui conduiraient à la mise en place, insupportable, de 22 politiques agricoles régionales en France. La compensation des handicaps - sujet sur lequel Michel Loison est intervenu au nom de la Bourgogne - devra, tout comme le renouvellement des générations, la gestion des risques et le soutien aux investissements, être au cœur des ambitions portées pour l'utilisation des fonds du second pilier. Enfin, et avant que le ministre ne s'égare sans apporter la moindre réponse aux questions lui ayant été posées, Xavier Beulin réaffirma l'opposition de la FNSEA à un verdissement n'apportant pas de souplesse sur le retournement des prairies et figeant 7% des surfaces productives des exploitations.

Dans le dur ! A l'aube des discussions nationales sur la Pac et alors que les enjeux d'une agriculture performante et fer de lance de l'économie nationale n'ont jamais été aussi importants, la FNSEA attend désormais des actes et une vision stratégique de l'Etat pour ses agriculteurs et leurs filières. Par la voix de xavier Beulin, elle a su fixer le cap. Reste à espérer que le bon sens et la conviction feront de la résistance à l'actuel autisme ministériel.

S.L – FDSEA 58

L'élevage, c'est maintenant !

Ce congrès a été l'occasion pour la FNSEA de réaffirmer la nécessité pour les productions d'élevage de pouvoir répercuter la hausse des coûts d'approvisionnements et de l'alimentation dans leurs prix de ventes. Face au plaidoyer du ministre en faveur du *«produire autrement»*, la FNSEA a rappelé qu'elle croyait à la force de l'organisation et du collectif pour peser sur les marchés et a appelé le ministre à œuvrer pour que les agriculteurs puissent *«vendre autrement»*. La réforme de la LME (loi de Modernisation de l'Economie) pour permettre aux paysans de répercuter ses hausses de charges à l'aval s'avère être en ce sens une priorité et sera bien plus efficace que la distillation de quelques miettes (annonce du pan de soutien à l'élevage du ministre la semaine dernière) aux éleveurs qui n'en verront la couleur que dans six mois au un an. Si le recouplage de certaines aides (vache allaitante, prime ovine …) s'avère essentiel pour les éleveurs et pour le maintien de la production, la FNSEA a alerté sur l'urgence de la situation : sans prix, c'est la végétalisation des territoires qui est entérinée ! Elle a en ce sens annoncé la tenue d'actions syndicales dans tous les départements français le 12 avril prochain avant la date du dimanche 23 juin prochain où, les éleveurs viendront, à Paris, chercher des réponses.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Rencontre Chambre d'agriculture/Conseil général

Concilier impératifs environnementaux et viabilité économique

Le Conseil général de la Nièvre a organisé une rencontre avec le nouveau bureau de la Chambre d'agriculture. Le département entame une réflexion sur sa politique en faveur de l'agriculture qui devrait conduire à une réorientation de ses dispositifs en 2014.

Le rencontre avait été différée à plusieurs reprises pour cause d'élections. Vendredi dernier, Patrice Joly, Daniel Barbier et Bernard Martin, président et vice-présidents du Conseil général, ont reçu Eric Bertrand, président, ainsi que les membres du bureau de la Chambre d'agriculture. Où il a été question des orientations de l'agriculture nivernaise à court, moyen et long termes. Au menu, figurait une présentation par François Roze, conseiller de la Crab, des statistiques affinées de l'agriculture dans le département telles qu'elles sont ressorties du dernier recensement général agricole. Les professionnels ont ainsi pu, chiffres à l'appui, réaffirmer que le secteur demeure dans le département «une activité économique, portée par des hommes, ancrée aux territoires, exposée à des contraintes locales et sensible à des événements internationaux». Patrice Joly en a profité pour souligner que, «avec 6% de sa population active tournée vers l'agriculture, la Nièvre dispose d'un atout, non d'un handicap». La position politique a rassuré tout le monde.



Les élus du Conseil général ont reçu ceux de la Chambre d'agriculture, vendredi dernier, à Nevers.

4,6 millions en six ans

Daniel Barbier a ensuite détaillé l'ensemble des dispositifs d'aides du conseil général à l'agriculture et a tiré un bilan financier des six dernières années. Ainsi le département a-t-il versé pour 4,65 millions d'euros dont 2,98 millions en investissement et 1,66 millions en fonctionnement. Les aides vont des contrats de projets individuels ou collectifs, des aides à l'installation des jeunes, de l'achat de parts sociales ou des investissements des Cuma, au Plan national de modernisation des bâtiments d'élevage, au Plan végétal pour l'environnement ou à l'aide à la certification des exploitations agrobiologiques en passant par les aides aux actions de communication et aux manifestations agricoles. Les réorientations prévues en 2014 s'appuieront sur une stratégie territoriale et de nouveaux dispositifs d'intervention, visant à *«maintenir la population agricole et favoriser l'installation des jeunes, à encourager un nouveau modèle économique de production et de diversification agricoles et à pérenniser une agriculture dynamique, développer les circuits courts et dé-vulnérabiliser les exploitations»*.

Messages passés

Éric Bertrand et les membres du bureau de la Chambre, dans cette perspective, ont fait passer quelques messages parmi lesquels: *«il faut retrouver de la valeur ajoutée à la ferme Nièvre en re-développant des productions délaissées telles que les ovins, les caprins, les viandes blanches. Il faudrait aussi encourager l'engraissement des bovins finis qui est une activité marginale alors que les conditions n'ont jamais été aussi concurrentielles avec nos clients»*. Et, concernant les contraintes environnementales, *«il ne peut y avoir de vision écologique sans la recherche d'une viabilité économique de l'activité agricole»*, point sur lequel Patrice Joly s'est dit en phase. La liste des enjeux humains et sociaux, économiques, environnementaux et territoriaux du développement agricole *«pourrait prendre toute la journée»* selon Éric Bertrand. Cela tombe bien: la réflexion des élus politiques ne fait que commencer. Et l'échange avec les responsables professionnels va se poursuivre entre les deux institutions.

E.C.

Michèle Kirry visite l'agriculture nivernaise

La Préfète veut «*apprendre*» et faire de «*belles rencontres*»

Dix jours après la visite du Préfet de Région à l'agriculture nivernaise, Michèle Kirry, la Préfète de la Nièvre, s'est replongée, mardi, dans le monde agricole du département. Quatre rendez-vous avaient été soigneusement pris sur le terrain afin que la représentante de l'Etat puisse parfaire sa connaissance du secteur professionnel.

La Préfète de la Nièvre, depuis son arrivée en novembre 2012, était demandeuse d'approfondir ses connaissances de l'agriculture du département. Un contact qu'elle a initié sur le terrain, il y a dix jours, en compagnie du Préfet de Région, Pascal Mailhos (lire N°1211) et une immersion à la fois économique, technique, territoriale et humaine qu'elle a poursuivi toute la journée de mardi. Au programme, à dominante élevage cette fois-ci, la Direction départementale des territoires (DDT) a fait figurer les visites du marché au cadran de Moulins-Engilbert et du centre d'allottement de la CIALYN à Billy-Chevannes avec, entre les deux, la découverte de deux élevages, celui tourné vers l'engraissement des charolais de Valérie et Olivier Laporte à Maux et celui spécialisé dans la fromagerie de Nadine et Jean-Paul Loisy à Rouy.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

«*Apprendre*» et «*dialoguer*»

Au coeur de sa journée de visite, la Préfète a précisé les raisons de ces rendez-vous sur son emploi du temps chargé. *«On ne peut pas faire ce métier de Préfet dans un département comme la Nièvre sans se familiariser avec les techniques, les types d'exploitations, ni sans dialoguer avec les représentants professionnels, ceux que j'ai déjà rencontrés tels que la Chambre d'agriculture et les JA mais aussi les autres. Il faut un minimum d'efforts pour se faire expliquer les réalités telles qu'elles sont vécues, ce qui est en outre bien plus agréable que de se voir derrière un bureau»* a-t-elle annoncé. Toute emprunte d'humilité, Michèle Kirry, qui avoue ne pas avoir un savoir agricole très maîtrisé, reconnaît qu'elle a ainsi découvert, par ces rencontres de terrain, *«ce qu'est une vache suitée»*, que *«l'on peut surveiller les vêlages par des caméras vidéo»* ou encore *«qu'il est possible de rationaliser le traitement des sols par l'utilisation du satellite»*. Apprendre. Tel est bien là l'un des objectifs de sa visite. *«Voir de belles exploitations et faire de belles rencontres aussi»* a-t-elle voulu préciser. La connaissance des gens et des lieux, des techniques et des contextes économiques lui semble indispensable pour mener à bien sa tâche et, de là, quand il y a lieu, pour faire remonter les informations à sa tutelle.



A Moulins-Engilbert, la préfète a débuté sa journée de visite par la découverte du marché au cadran dont le président, Bernard Gauthier, a expliqué les rouages et le fonctionnement. Mardi étant jour d'enchères, Michèle Kirry, accompagnée d'Alain Ngouoto, sous-préfet de Château-Chinon, Yves Castel et Hubert Goglins, directeur et adjoint de la DDT, a pu visiter les deux salles de ventes dont les pupitres étaient occupés par les acheteurs.

EMMANUEL COULOMBEIX

Lycée de Challuy-Plagny-Cosne sur Loire

Monique Bernard cède la présidence à Karelle Pautet

Le 27 mars, un pot de l'amitié a été servi dans le restaurant scolaire du lycée de Challuy en l'honneur de Monique Bernard. Après 24 ans de présidence de l'établissement public d'enseignement agricole, elle a décidé de laisser la place à plus jeune qu'elle. C'est Karelle Pautet, tout juste élue à la Chambre d'agriculture sur la liste FDSEA/JA, qui a été désignée un peu plus tôt, le même jour, pour lui succéder.

Il y avait beaucoup de monde au lycée de Challuy, mercredi dernier, vers midi. Beaucoup de monde tant il est vrai que Monique Bernar a su marquer les cœurs et les esprits durant ses vingt quatre années de présidence de l'établissement public qui compte le lycée, le CFA, le CFPPA, le lycée viticole de Cosne-sur-Loire et le lycée horticole de Plagny. Tous ont voulu lui dire un *«au revoir»* forcément provisoire et un *«merci»* de tout cœur pour la marque que Monique Bernard a imprimée dans l'enseignement agricole, tant au plan local que régional et même national. Alors que Challuy vient de fêter les 20 ans de son site, après avoir quitté les locaux de Magny-Cours, Xavier Le Coeur, directeur en titre (Monique Bernard en a connu trois), a voulu rendre hommage à la fois au *«professionnalisme et aux qualités humaines»* déployés durant tout ce temps par l'agricultrice de Champlevois, à côté de Cercy-la-Tour. *«Vous avez démontré votre appropriation complète du fonctionnement et des enjeux de l'établissement, vous avez su animer les conseils d'administration (une trentaine au total) en facilitant l'expression de toutes les positions tout en sachant porter la voix de l'établissement quand et où il le fallait et en prouvant énergiquement votre détermination. Vous avez su aussi accompagner les personnels quand le lycée a connu des événements dramatiques exceptionnels»* lui a-t-il rappelé.

Une jeune éleveuse charolaise

Fière et émue, Monique Bernard, après qu'Eric Bertrand, le président de la Chambre lui ait rendu un vibrant hommage, a pris la parole pour souhaiter bonne chance à celle qui va désormais la remplacer à la tête de l'établissement. *«Tu vas apporter ta jeunesse et tu sauras d'affirmer. Tu représentes les professionnels au sein du lycée et tu te dois d'en affirmer les positions et de les assumer»* a-t-elle exhorté Karelle Pautet. La jeune femme de 25 ans, éleveuse de charolais à Savigny-Poil-Fol, avait été désignée par le conseil d'administration de l'établissement un peu plus tôt dans la matinée. Nouvelle élue JA à la Chambre d'agriculture, elle avait été choisie pour représenter les professionnels au sein de l'enseignement agricole nivernais. Ancienne élève du lycée durant cinq ans à l'issue desquels elle a obtenu un BTS ACSE en 2008, Karelle est bien consciente de la tache qui l'attend et de la responsabilité nouvelle qui pèse sur ses épaules: *«remplacer Monique, même à 200%, ne sera pas chose aisée»* prédit-elle tout en annonçant déjà quelques uns de ses objectifs: *«faire davantage connaître l'enseignement agricole, développer ses potentiels en agriculture mais aussi en environnement et en agro-alimentaire et attirer un public plus urbain »*. La jeune femme *«compte sur le conseil d'administration et l'encadrement pour l' y aider»*.



Passation de pouvoir à Challuy. Une présidente en remplace une autre. C'est Karelle Pautet, 25 ans, ancien élève du lycée, qui succèdera à Monique Bernard à la présidence de l'établissement public.

EMMANUEL COULOMBEIX

Soirée-débat des JA 58

Gérer au mieux la production et la commercialisation des céréales

Première soirée technique organisée par la nouvelle équipe des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre pour cette année 2013. Avec l'intervention de Groupama et de la coopérative Axereal, le débat portera sur le thème de la commercialisation des céréales et la gestion des risques et aura lieu le vendredi 12 avril à 19h à la salle des fêtes de Donzy.

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre ont fait appel à Denis Courzadet, directeur des collectes à la coopérative Axereal, Gérard Belleanne, conseiller commercial et Christophe Coichot, référent départemental agricole chez Groupama, pour aborder la problématique de la production et la commercialisation des céréales et oléo-protéagineux.
Après une première partie de soirée consacrée aux interventions des deux organismes, les agriculteurs présents auront la possibilité de s'exprimer et de poser leurs questions lors d'un débat qui sera animé par Alexandre Lorré, le président des Jeunes Agriculteurs.

Gestion des risques et marchés

Les représentants de Groupama aborderont la gestion des risques liée au stockage des céréales, à la récolte et conditions climatiques en présentant l'offre de services et les outils mis à disposition pour accompagner aux mieux les agriculteurs au fil des saisons.
Denis Courzadet, de la coopérative Axereal orientera son intervention sur les marchés physiques et financiers, avec les grands flux mondiaux de production et de consommation, ainsi que les problématiques du bassin de production auquel le département de la Nièvre appartient.

JA, porte parole de toutes les productions

A travers ce rendez vous incontournable du printemps 2013, les Jeunes Agriculteurs souhaitent par le biais d'une soirée conviviale et des intervenants reconnus dans le milieu, apporter tous les éléments, outils et services, capables d'aider les agriculteurs à maîtriser au mieux la stabilité économique et l'amélioration technique de leur exploitation.

AR-JA58

Guillaume Blanchard: «affiner la connaissance des outils»

Vice-président *«grandes cultures»* au sein des JA58, Guillaume Blanchard, céréalier à Donzy, explique les raisons et les objectifs de cette soirée-débat. *«D'abord, nous avons décidé en bureau que nous voulions réinvestir le champs des productions, au-delà du cadre syndical ou festif»*. Et les jeunes agriculteurs ont donc, par commodité, choisi de commencer par une réunion technique sur les céréales, sachant que les vêlages risquaient pour le moment d'empêcher les éleveurs de se réunir nombreux. Mais d'autres réunions de ce genre suivront prochainement. Le 12 avril, *«tout le monde est invité, les JA en premier lieu bien sûr mais aussi tous les agriculteurs qui sont intéressés par le thème»* souligne Guillaume Blanchard. Sur la gestion des risques climatiques, dont les années précédentes ont toutes vu leur lot de gel ou de sécheresse, comme sur la commercialisation des céréales, *«nous avons invité des partenaires traditionnels avec qui nous voulons montrer que nous faisons bouger la campagne»*. Sur les outils à disposition, le responsable explique qu'ils *«sont connus des agriculteurs plus ou moins précisément et que notre souhait est d'en affiner la connaissance et d'en rappeler la diversité et les modalités»*. Denis Courzadet et Christophe Coichot en dresseront la liste avant d'engager l'échange avec la salle. Par exemple, le responsable d'Axereal, expliquera certainement comment s'adapter aux fluctuations des cours des céréales et du colza grâce aux contrats ou aux prix fermes un jour donné qui, par comparaison avec le coût de revient, permettent aux agriculteurs de se couvrir dès lors qu'ils ignorent les tendances de marché. Les JA58 espèrent ainsi créer une dynamique de groupe et permettre au monde agricole de s'adapter économiquement. Une soirée qui s'annonce donc essentielle... E.C.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Groupement d'Employeurs Départemental

L'emploi partagé: peut être une solution à vos attentes...

Préoccupation récurrente, l'emploi partagé a fait l'objet le 18 mars dernier, d'une réunion d'information, organisée par les membres fondateurs du prochain Groupement d'Employeurs Départemental Agricole



La réunion était animée conjointement par France Lahutte, Anne Antoine et Magali Palacci.

Autour de la table, une vingtaine d'exploitants agricoles et viticoles, ainsi que des éleveurs, venus chercher des réponses à leurs questions, en terme de modalités de recrutement et d'embauche. Le travail commun des structures présentes : le réseau Cuma, le Service de Remplacement de l'Yonne, ainsi que la FDSEA de l'Yonne, toutes les trois à l'origine du GED, permettra dans quelques temps, de répondre dans la pratique aux besoins de main d'œuvre à temps partiel sur l'ensemble du territoire.

Vous avez des besoins en main d'œuvre mais des difficultés de recrutement…

Le département de l'Yonne est doté d'un territoire agricole aux activités très diversifiées, dynamiques, mais en manque de main d'œuvre qualifiée et fidélisée. Très présente sur le territoire, l'agriculture y occupe plus de 5% des actifs du département, pour 4300 exploitations (recensement agricole 2010). La spécificité de l'agriculture icaunaise est la forte diversité de ses productions : les exploitations dites de Grandes Cultures (céréales et oléo protéagineux), côtoient des exploitations viticoles, des élevages bovins ou encore des exploitations de polyculture élevage. En 2010, l'Yonne comptait 5 330 exploitants et coexploitants, ainsi que 2300 salariés permanents. Si le nombre de salariés a très légèrement augmenté en 10 ans, celui des actifs familiaux n'a fait que diminuer pendant cette même période. D'où des charges de travail supplémentaires, difficiles à assumer, alors que le potentiel de production agricole progresse dans certains secteurs.

Le Groupement d'Employeurs à échelle départementale permet aux entreprises qui hésitent à se lancer pour créer un emploi, soit parce que leur activité est saisonnière, soit parce que le travail proposé est ponctuel ou à temps partiel, de trouver une réponse en adéquation avec leur activité, tout en diminuant les contraintes administratives qui y sont liées. Il a de plus pour objectif, de construire des parcours de formation adaptés aux salariés, en prévision des futurs besoins de salariés qualifiés. Ainsi pour les entreprises, le Groupement d'Employeurs peut être une réponse appropriée pour aider à mieux gérer la saisonnalité de certaines activités et les besoins de main d'œuvre à temps partiel. Permettant de centraliser et ainsi faciliter la gestion administrative et les recrutements. Il peut répondre également à un besoin d'anticipation de recrutement pour l'entreprise.

Pour les salariés, le Groupement d'Employeurs à échelle départementale constitue un sas qui peut être la clé pour accéder à un emploi en étant en relation directe avec de nombreuses entreprises. Il permet d'acquérir de nouvelles compétences, de mettre en évidence des capacités d'adaptation ainsi qu'une mise en application pratique et diverse de la formation théorique.

La fédération des Cuma de l'Yonne, membre fondateur du GED… Pourquoi ?

Si les Cuma (Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles) ont pour vocation première la mise à disposition de matériels, l'on sait moins qu'elles peuvent aussi mettre à disposition de leurs adhérents, des hangars et ateliers, ainsi que du personnel spécialisé.

Un salarié dans une Cuma permet d'optimiser le matériel et d'en limiter les temps d'inactivité, de mieux gérer l'organisation autour du matériel et en garantir la disponibilité, de mieux valoriser la technicité et la performance des outils, de répondre aux attentes des adhérents, d'assurer le suivi et un meilleur vieillissement du matériel et de resserrer les liens au sein de la Cuma. Pour l'adhérent, le salarié au sein de la Cuma permet de se libérer du temps pour valoriser une production ou être avec sa famille en déléguant certains travaux. Le salarié peut-être chauffeur ou se charger de l'entretien. Les traitements, semis ou les autres actions réalisées par les salariés permettent donc à chaque adhérent d'avoir plus de temps à consacrer à leur activité (élevage, culture, vigne, etc) et d'envisager des développements ou des améliorations qu'il aurait été difficile de réaliser autrement.

En Cuma, il est possible d'aller jusqu'à proposer un service complet aux adhérents : tracteur + chauffeur + outil. Le GED est une vraie chance pour les Cuma de l'Yonne souvent trop « petites » pour pouvoir proposer un temps plein à un salarié. Un salarié embauché par le GED pourra ainsi répartir son temps sur des exploitations et sur une Cuma pour entretenir et/ou conduire. Le salarié sera mis à disposition de la Cuma pour un temps défini en amont. Chaque mois, la Cuma recevra une facture du GED ; pas de contrat ni de fiches de paie à gérer ! Ensuite, c'est comme pour n'importe quel matériel :les heures sont réparties sur les matériels de la Cuma en fonction du relevé du salarié. Dès qu'un matériel « Cuma » est entretenu ou conduit, l'opération est considérée comme une heure « Cuma » (tracteur d'un adhérent + charrue de la Cuma = heure Cuma par exemple).

Service de Remplacement et Groupement d'Employeurs Départemental : une véritable complémentarité…

Beaucoup d'exploitants s'interrogent sur l'incidence de la création d'un groupement d'employeurs départemental vis-à-vis du service de remplacement existant. Or, en fait, le groupement d'employeurs départemental ne fera en aucun cas de l'ombre à l'activité actuelle du service de remplacement. Bien au contraire! Pour rappel, le service de remplacement a pour mission de proposer un agent de remplacement aux exploitants agricoles et viticoles qui souhaitent ou sont contraints de s'absenter momentanément de leur exploitation.

Les motifs d'absence peuvent être la maladie, l'accident, la prise d'un congé de maternité ou de paternité, les absences pour raison professionnelle (réunions d'informations, formations, mandat professionnel ou syndical…), les congés et événements familiaux. En revanche, le groupement d'employeurs départemental est destiné à proposer des salariés sur les exploitations qui sont en recherche de main d'œuvre régulière ou ponctuelle, mais en aucun cas pour assurer le remplacement d'un exploitant absent. Il s'agit dans ce cas d'attribuer un complément de main d'œuvre sur l'exploitation. En ce sens, les missions du groupement d'employeurs départemental et du service de remplacement sont réellement complémentaires.

D'ailleurs, l'organisation et le fonctionnement des deux structures sont très similaires : à ce titre, une vraie synergie de développement peut être instaurée. A titre d'exemple, un exploitant qui est en recherche de main d'œuvre peut donc prendre contact avec l'une ou l'autre des organisations. L'animateur emploi va dans un premier temps déceler quels sont ses besoins en main d'œuvre et ainsi détecter s'il relève du remplacement ou du complément de main d'œuvre. L'animateur pourra ensuite orienter efficacement l'exploitant vers la structure adaptée à son besoin.

Avec la création du groupement d'employeurs départemental, toute demande de main d'œuvre de quelque nature qu'elle soit, pourra désormais être satisfaite. En effet, bien que le service de remplacement ait la possibilité dans une certaine mesure de pouvoir mettre à disposition des salariés pour assurer du complément de main d'œuvre sur les exploitations, cette activité ne fait pas partie de ses missions principales. Le groupement d'employeurs départemental offre donc ainsi le dernier outil manquant en termes de mise à disposition de main d'œuvre.

FRANCE LAHUTTE,
ANIMATRICE EMPLOI A LA FDSEA DE L'YONNE
MAGALI PALACCI
FEDERATION CUMA BOURGOGNE - ANTENNE DE L'YONNE
ANNE ANTOINE,
ANIMATRICE SERVICE DE REMPLACEMENT DE L'YONNE



Une vingtaine d'exploitants ont participé à la réunion et se sont dits intéressés par la création d'un Groupement d'Employeurs Départemental.

La FDSEA, actrice de l'emploi agricole

La FDSEA de l'Yonne souhaite être actrice de l'emploi agricole. Elle cherche à développer les activités et services dédiés aux exploitants et salariés agricoles. Le GED en fait donc partie en cherchant à répondre à plusieurs attentes des agriculteurs et viticulteurs de l'Yonne quant à la gestion des pics d'activité indispensable à la compétitivité des entreprises, au recrutement facilité synonyme de confort de travail. Le GED a également vocation à gérer lui-même les tâches administratives globales ou liées aux salariés et à mettre en place des parcours de formation afin de garantir la pérennité de l'emploi crée et de l'entreprise adhérente.

Jeunes Agriculteurs 89

A la découverte du métier d'agriculteur

Le 21 mars dernier, une dizaine de jeunes du CFA de Champignelles ont pu découvrir de plus près à quoi ressemble le métier d'agriculteur. Organisée par les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne dans le cadre de la promotion des métiers agricoles, cette journée a permis de discuter du quotidien du métier et peut-être susciter des vocations !



Une dizaine d'élèves ont participé à la visite

La journée commence par un tour de table de présentation et des idées reçues sur l'agriculture. *«Ce qui est bien dans le métier d'agriculteur c'est d'être avec les animaux»* explique Chloé qui se destine à être assistante vétérinaire. Parmi les apprenants, aucun n'est issu du milieu agricole mais certains se sentent déjà attirés par cette filière. C'est le cas de Nicolas qui aimerait s'installer en grandes cultures ou d'Alban qui fait son stage dans une exploitation de vaches laitière. Lucide, Nicolas déclare *«il ne faut pas compter ses heures. Mais moi ça me plaît de travailler en extérieur»*.

Ces dix élèves sont en classes de Dima (dispositif d'initiation aux métiers en alternance). Une classe qui s'adresse aux garçons et aux filles à partir de 15 ans (à l'entrée en formation) et sortant généralement d'une classe de 4ème. La classe DIMA permet d'accueillir et d'accompagner des élèves ayant des difficultés à s'adapter au cadre scolaire traditionnel, et désirant s'orienter rapidement vers la voie professionnelle. L'objectif de la classe est de découvrir les champs professionnels au travers de plusieurs stages afin de finaliser l'orientation.

Les élèves sont ensuite orientés vers un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en alternance ou en formation initiale ou réintégreront la voie scolaire si leurs résultats le leur permettent. A la fin de l'année, tous passeront le CFG (certificat de formation générale) voire le Brevet des Collèges. Après les métiers du bois, de l'hôtellerie, de la restauration, et du bâtiment, c'était donc au tour des métiers agricoles de s'inviter au CFA.

Un agriculteur est aussi un chef d'entreprise

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont accepté avec plaisir de venir témoigner de leur métier et ce d'autant plus que ce type de journée s'inscrit exactement dans la politique d'appui à l'installation en agriculture mise en œuvre en Bourgogne depuis plusieurs années. La finalité de ce Programme Régionale à l'Installation (PRI) est de maintenir un grand nombre d'agriculteurs et de conserver la richesse et le rôle prépondérant de l'activité agricole au niveau social, environnemental et économique. Depuis peu, les interventions réalisées par les JA en milieu scolaire se sont enrichies grâce à la mise en place d'un outil informatique qui apporte un support visuel à la discussion. Cette journée a donc également été l'occasion d'inaugurer ce logiciel et de remercier les partenaires qui y ont apporté leur soutien.

Le récit des trois agriculteurs (dont une agricultrice) présents était révélateur des évolutions du métier : deux d'entre eux se sont installés hors-cadre-familial. Hélène Dapvril a repris avec son époux une exploitation de polyculture-élevage en bio à Champignelles tandis que Samuel Legrand s'est associé sur une exploitation céréalière à Charbuy. Philippe Joumier lui, a fait le choix de suivre des études d'ingénieur en agriculture avant de reprendre l'élevage allaitant familial. Tous insistent sur le fait qu'être agriculteur c'est aussi être chef d'entreprise et que les études ne sont surtout pas à négliger pour ceux qui veulent se lancer dans cette voie. L'après-midi, Philippe Joumier a accueilli les élèves sur son exploitation. L'occasion de voir les animaux et le matériel de près. Avant de remonter dans le car, certains tentent de négocier un stage, d'autres discutent de mécanique agricole… Le pari de susciter des vocations serait-il gagné ?

ANNE KERDRANVAT
ANIMATRICE JA 89

FDSEA de l'Yonne

De retour du Congrès…

Une délégation de la FDSEA de l'Yonne, s'est rendue trois jours durant à Troyes pour le Congrès National de la FNSEA, conduite par son président, Francis Letellier

Le Congrès national se déroulait dans un contexte particulier cette année, quelques semaines après les élections Chambre d'agriculture

«On y a bien sûr savouré notre victoire, mais sans excès, une forme de satisfecit mesuré et analysé les choses sereinement, à l'image du travail mené depuis longtemps, toujours dans la responsabilité professionnelle, mais sans jamais faire de promesses que l'on ne pourrait tenir…»

Sur quel thème portait le débat de la première journée à huis-clos ?

«Sur le syndicalisme en lui-même, son réseau, la manière d'interrompre une éventuelle érosion… En ce qui nous concerne, cela nous a conforté dans l'idée d'être encore plus présent sur le terrain chaque jour. C'est en ce sens que l'on s'est fait le pari pendant les six années à venir, de contacter les 3200 exploitations présentes dans le département.

Un challenge difficile, mais on en est capable.»



Présents à Troyes pour le dernier jour de Congrès : Francis Letellier, Christophe Bondoux et Gilles Robillard (de gauche à droite)

Qu'avez-vous pensé de la table ronde du dernier jour ?

«Un grand moment, avec des invités particulièrement intéressants. Je pense notamment à l'intervention de Cécile Philippe sur le principe de précaution et le fait qu'il n'engage pas de futurs chefs d'entreprise à investir, c'est quand même dommage pour la France… J'ai retenu aussi de ses propos, le fait que si l'on parvenait à supprimer ne serait-ce qu'une vingtaine des 400 000 normes en vigueur dans le pays, cela pourrait redonner de suite 0,5 % de PIB supplémentaire à la France. Ce n'est pas rien, compte tenu du contexte économique ! J'ai bien aimé également le discours de Louis Gallois, notamment lorsqu'il dit que l'activité économique française n'a pas réussi à se différencier suffisamment pour qu'on achète des produits français parce qu'ils sont d'une qualité ou d'une innovation plus grande, mais par comparaison des prix. Prenant pour exemple le secteur automobile, où quand vous achetez une Renault ou une Peugeot, vous comparez les prix, là où lorsque vous achetez une BMW, vous le faites parce que vous le voulez, quel qu'en soit le prix ! Un exemple que l'on pourrait décliner au secteur agroalimentaire. A nous de nous organiser pour cela…»

Et sur l'intervention du ministre Le Foll, venu clôturer le Congrès ?

«Aucune surprise ! Il est resté bien trop évasif, sans aucun chiffre, sans même d'effets d'annonce… A croire que les négociations à Bruxelles ne sont pas terminées et qu'il souhaite ne pas trop s'engager, afin «d'en garder sous la pédale» ! Beaucoup de non-sens également, comme l'a souligné



Le président de la FNSEA, Xavier Beulin a fait le buzz dans sa marinière *«façon Montebourg»*… !

Xavier Beulin, dans cette politique européenne agricole que le ministre souhaite voir appliquée : on veut du mieux mais sans le payer, on veut des vaches, mais avec des normes en face pour les empêcher d'aller au pré, on dit qu'il faut stocker de l'eau, mais on nous empêche de le faire… !

Ce qu'il nous manque aujourd'hui, c'est un cadre. Nous n'avons plus de cap, comme naguère, où l'on nous disait que l'agriculture avait pour rôle de produire et nourrir le monde…

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Filière porcine

Fusion de la coopérative Cirhyo avec Copalice

Avant l'assemblée plénière du 24 avril prochain dans la Nièvre, la coopérative Cirhyo a tenu la première de ses assemblées de section territoriale le 26 mars dernier à Auxerre. L'occasion de revenir sur la fusion annoncée avec la coopérative Copalice, effective au 1er mai prochain.



De gauche à droite : Gerard Dutois, Directeur, Francis le bas, Président et Michel Delaunoy, Vice-Président de la coopérative Cirhyo.

Depuis sa création, Cirhyo a conduit plusieurs rapprochements réussis avec des coopératives voisines. L'année 2013 verra une nouvelle étape importante dans ce mouvement de restructuration, du fait de la fusion avec la coopérative Copalice. La communauté géographique et commerciale de ces deux groupements a conduit les Conseils d'administration à engager un processus de fusion validé par les assemblées générales. La fusion sera effective au 1er mai prochain, avec effet rétroactif au 1er janvier 2013. Copalice regroupe 91 éleveurs, essentiellement sur la région Centre, une trentaine en Auvergne et une vingtaine en Limousin et a produit 130 000 porcs l'an passé.

Une activité économique en hausse

Regroupant jusqu'à la fusion prochaine avec Copalice 570 éleveurs sur une zone répartie sur plus d'une trentaine de départements, de la Meuse au Cantal, Cirhyo a vu en 2012 sa situation économique se développer, avec un chiffre d'affaires en hausse de plus de 13 % par rapport à l'exercice précédent. La conséquence d'une augmentation du prix du porc et d'une activé qui s'est bien comportée, tant sur le plan des animaux que des approvisionnements. Au total, la coopérative aura produit près d'1,5 million d'animaux finis, dont plus d'1 million de porcs charcutiers, 306 970 porcelets sevrage, plus de 75 000 porcelets 25 kg et 23 656 animaux de réforme. Forte évolution également de l'activité approvisionnements, notamment en secteur pharmacie (+ 65 %), aliments (+ 29 %) et matériel (+ 26 %).

Le groupe Tradival, dont Cirhyo est partenaire à hauteur de 26 %, connait cette année encore un bilan fortement négatif, enregistrant 4,9 millions de pertes. Tradival emploie sur ses trois sites d'abattage de Fleury Les Aubrais (Loiret), Lapalisse (Allier) et La Talaudière (Loire) 660 salariés, abat 1 040 000 porcs par an et produit 8400 tonnes de charcuterie. Cirhyo, qui assure 77 % des approvisionnements de Tradival, entend bien se montrer vigilant, aussi bien sur la poursuite des investissements que sur la santé financière de l'outil. La montée en puissance du groupe étant considérée comme la seule perspective d'envergure, pour l'avenir de la filière régionale.

Améliorer la compétitivité des élevages

Florissante sur le plan économique, l'année 2012 est décevante sur le plan technique pour Cirhyo, comme l'a rappelé son directeur, Gerard Dutois, pour qui : *«on a vraiment du boulot à faire, avec un delta entre éleveurs trop important, que ce soit au niveau de l'indice de consommation ou du GMQ…»*

Au final, l'indice de consommation 2012 s'établit à 2,6, le taux Gain moyen quotidien (GMQ) à 680 gr, le pourcentage de perte à 5,2 et le Taux de maigre des pièces (TMP), à 60,1.

Les performances de reproduction ont été entamées par les fortes chaleurs estivales, mais également par les mises aux normes des bâtiments bien-être qui perturbent lors des travaux et des premiers regroupements. Malgré tout, le nombre de sevrés par truie présente est de 24,24, soit 0,34 de plus en un an. En ce qui concerne les performances d'engraissement, le facteur limitant reste le parc de bâtiments, qui devra très rapidement faire l'objet d'investissements, une fois la mise aux normes *«truie»* achevée.

DOMINIQUE BERNERD

En chiffres

570 adhérents
55 700 truies
1 070 000 porcs produits
306 970 porcelets sevrage
75 900 porcelets 25 kg
23 656 animaux de réforme
10 855 reproducteurs commercialisés
265 000 porcs en filière non OGM
109 000 en filière Label Rouge
12 000 en bio
Chiffre d'affaires :
208 millions d'€
62 000 tonnes de matières premières et coproduits commercialisés

Passion élevage

Une première qui a su attirer les éleveurs

Du 4 au 17 mars, Passion Elevage, organisé par Alysé, a ouvert les portes de onze élevages dans l'Aube, le Loiret, l'Yonne et le Cher, pour répondre aux attentes des éleveurs des différentes filières en matière d'innovations techniques et d'échanges entre professionnels et techniciens.

C'est en toute convivialité que les éleveurs ont pu recueillir de nouvelles idées, des témoignages et assister à des démonstrations sur des thèmes propres à chaque filière.

Élevage laitier, bien-être des veaux et règlementation

Le logement des veaux est soumis à un cadre réglementaire bien précis. Même s'il n'est pas prévu une grande campagne de mise aux normes des nurseries, ce volet fait aujourd'hui l'objet de contrôle pour la conditionnalité PAC. Dans les bâtiments existants, des petits aménagements sont possibles. Par contre, dans la conception de nouveaux bâtiments, il serait judicieux de tenir compte au maximum des éléments réglementaires : par exemple, bâtiment suffisamment aéré, éclairé et ventilé ; litière sèche, avec absence de déjections accumulées ; contacts visuels et tactiles possibles entre veaux en cases individuelles.



En élevage laitier, travail et bâtiment : des pistes de simplification

Améliorer les conditions de vie et la productivité du travail des producteurs de lait passe par le développement de techniques innovantes permettant de réduire le temps d'astreinte.

Le choix de l'installation de traite et du type de logement des vaches laitières est donc un critère prépondérant en élevage laitier.

En élevage allaitant, manipuler ses animaux en toute sécurité

En élevage, et plus particulièrement dans les troupeaux allaitants, la manipulation des animaux et les interventions sanitaires ou techniques doivent être réalisées en toute sécurité et de façon efficace. Dans les exploitations présentées, les éleveurs ont pu voir des systèmes de contention fonctionnels, adaptées aux installations existantes. Les experts d'Alysé, de la MSA et de la société Mazeron ont exposé les recommandations nécessaires et répondu aux nombreuses questions posées. Les démonstrations réalisées par les éleveurs ont également été très riches d'enseignements.

En élevage ovin, l'alimentation au cœur des préoccupations

Comment tirer le meilleur parti des intercultures ? Quels sont les atouts de la luzerne ? Quel concentré choisir ? Autant de sujets qui rythment la gestion quotidienne des élevages ovins de la zone. A l'aide d'exposés, de références et de témoignages, les conseillers d'Alysé et les éleveurs ont su capter l'attention des visiteurs. De nombreuses solutions sont adaptables aux systèmes de production existants. Du pâturage à la récolte des CIPAN en passant par l'implantation de luzernière et l'utilisation d'aliments fermiers pour l'engraissement des agneaux, toutes les possibilités de maîtrise des coûts alimentaires ont été abordése, chacun repartant avec une piste pour améliorer sa situation, si nécessaire.

Eleveurs caprins : optimisez votre revenu avec la transformation fromagère

Produire du lait toute l'année grâce aux lactations longues

Depuis quelques années, on remarque dans les troupeaux caprins des lots d'animaux avec des durées de lactation de 15 à 20 mois (lactation prolongée) et au-delà de 600 jours sans mise bas (lactation longue). Une pratique qui tend à se développer pour simplifier le travail pendant la période des mises bas, avoir du lait toute l'année et éviter de réformer des bonnes chèvres non gestantes. Si les performances laitières ne sont pas impactées par cette pratique, il faut toutefois être vigilant sur le taux de renouvellement du troupeau. En effet, si l'on dépasse 50% des femelles en lactations longues on risque de s'imposer des achats de femelles à l'extérieur pour assurer l'objectif de 25% de renouvellement.

Alysé, pour la performance des éleveurs

Depuis le 1er janvier 2013, les services « Élevage » des Chambres d'agriculture de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne ainsi que la CAIAC sont devenus une seule entité au service de la compétitivité des élevages du bassin de production.

Cette mutualisation des moyens permet à Alysé de réaffirmer sa volonté d'accompagner toutes les filières élevage et l'ensemble des producteurs de la zone.

A travers une offre de services rénovée et complète, quel que soit le projet, l'éleveur bénéficie de l'accompagnement Alysé, du réglementaire au technico-économique et ce, au profit de la performance économique de votre exploitation.

Contact : 03 86 92 36 40 – contact@alyse-elevage.fr.

Passion Élevage, un évènement Alysé inscrit dans le cadre de la Quinzaine du Conseil en Élevage organisée par France Conseil Élevage

Avis d'appel à candidature 2013

Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) Plan de performance énergétique (PPE) Plan végétal pour l'environnement (PVE) Dépôt des dossiers avant le mardi 30 avril

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), au plan de performance énergétique (PPE) et au plan végétal pour l'environnement (PVE).

Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter l'activité des élevages par la construction d'un bâtiment moderne et fonctionnel et par la rénovation des équipements existants.

Il s'adresse aux éleveurs qui veulent financer :

- la construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment existant
- des bâtiments légers type tunnels destinés au logement des animaux
- les investissements liés à la gestion des effluents, les locaux sanitaires et leurs équipements, les locaux de traite ou les ateliers de transformation à la ferme des produits issus de l'activité d'élevage caprin
- les investissements concernant certains matériels de mécanisation d'exploitation située en zone de montagne pour les projets présentés par une coopérative d'utilisation de matériels agricoles (Cuma).

Le plan de performance énergique (PPE) a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique globale des exploitations agricoles. Il traduit l'objectif du Grenelle de l'environnement visant à *«accroître la maîtrise énergétique des exploitations»*.

Il permet notamment de financer:

- les diagnostics énergétiques des exploitations
- les investissements liés aux économies d'énergie

Le plan végétal pour l'environnement (PVE) a pour objectif principal la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.

Il s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux Cuma dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe).

Le PVE permet de financer des matériels dont la liste est définie au niveau régional, afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants.

Pour cet appel à candidatures et pour ces trois aides, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au mardi 30 avril 2013.

Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de chaque aide (qui détaillent notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) sont téléchargeables sur le site internet de la DDT de votre département.

COMMUNIQUÉ
PRÉFECTURE DE BOURGOGNE

Avertissements

- Quel que soit le type d'aide, l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu une décision d'octroi de subvention.

- En raison des délais liés aux règles de fin de gestion du FEADER (programme 2007-2014), veuillez noter que les demandes de paiement seront à déposer à la DDT de votre département avant le 30 juin 2015.

▶ Contacts

- DDT Côte d'Or - www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel Michaut - Tel : 03 80 29 42 09
Mel : samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr
- DDT Nièvre - www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
PMBE : Sabrina Largo - Tel : 03 86 71 71 71
Mel : sabrina.largo@nievre.gouv.fr
PPE - PVE : Florence Pawela - Mugneret - Tel : 03 86 71 71 71
Mel : florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr
- DDT Saône-et-Loire - http://www.saone-et-loire.gouv.fr
Unité projet d'exploitation - Tel : 03 85 21 86 23
Mel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
- DDT Yonne
http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Agro-environnement/Aides-aux-investissements
Luc Confolens - Tel: 03 86 48 41 76
Mel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

Interbev Bourgogne

De nouveaux statuts pour une structure en phase de "relooking"

Les familles d'interbev Bourgogne se sont réunies au Pôle agricole de Pouilly en Auxois le 29 mars dernier pour participer à une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire, préalable à une modification des statuts de l'union régionale, qui passe sous le statut «*Association-Loi 1901*».

Ordre du jour chargé pour Interbev Bourgogne dont les membres, réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, après avoir pris connaissance de l'activité 2012, se sont prononcés sur les nouveaux statuts de l'organisation. A la demande la structure nationale qui souhaitait une refonte et une harmonisation des statuts des différents comités régionaux, Interbev Bourgogne a voté de nouveaux statuts. Ces derniers introduisent la notion de collèges et avalisent la transformation de l'union régionale en Association loi 1901. Interbev Bourgogne se voit ainsi changer de dénomination et d'adresse, mais détermine aussi une nouvelle représentation des familles avec la création de deux collèges : un amont, un aval. Cette évolution amène une nouvelle répartition des membres entre les collèges amont et aval. Sur la forme la nouvelle répartition demande encore quelques ajustements.

Des actions de communication tous azimuts

Sur le plan de l'activité 2012, Interbev Bourgogne a mené à bien les actions de communication et les programmes pour lesquels l'union régionale reçoit une dotation chaque année. La presque totalité de la dotation a été utilisée (99,42%) soit 76 205,62 €, affectés à des opérations de communication transversale.

Le jeune public est particulièrement visé au travers du Pack itinérant jeunesse, destiné aux écoles primaires, et lors des actions autour des compétitions sportives (Roller marathon, P 'tit tour à vélo). Interbev va à la rencontre du grand public à l'occasion d'événement régionaux de dimension nationale, comme cette année le Salon du charolais à Saulieu, les Balades élevage et paysages. Des publics cibles avec des catégories particulièrement *«sensibles»* et difficiles à toucher, comme les médecins, sont visés par l'intermédiaire d'activités de lobbying. Interbev soutient également des Foires concours comme le Bœuf de Pâques, participe activement à la promotion des viandes sur son stand à la Foire de Dijon et à l'organisation de concours comme *«Le bœuf, les races à viande»*, qui a été organisé pour la dernière fois en 2012. Les représentants d'Interbev Bourgogne participent aux comité export et aux réunions régionales dans un souci d'harmonisation des instructions sanitaires. L'association régionale assure largement sa mission d'information des professionnels de la filière, puisque les crédits affectés à ce poste ont même été dépassés en 2012 (104,91%).

L'interprofession prend part à diverses réunions et assemblées générales, elle intervient dans les établissements d'enseignement chaque fois qu'il s'agit d'apporter des éléments d'analyses et de compréhension de la filière viande.

L'organisation assure une forte présence sur les grands salons nationaux et internationaux, comme le Sommet de l'élevage et le Salon international de l'agriculture. Sur le plan administratif, Interbev Bourgogne gère les disfonctionnements inhérents aux remontées des informations d'abattage. La structure exerce sa compétence dans la résolution des litiges et assure la mise en place de commissions de conciliation si nécessaire. En 2012 une vingtaine de litiges ont pu être résolus sans réunir de commission de conciliation.

AMK

Premiers Etats généraux de l'interprofession bétail et viande

A l'occasion de la restitution des conclusions de la première étape des Etats généraux de l'interprofession bétail et viande, Interbev et ses 13 organisations nationales on présenté 23 enjeux pour construire l'avenir de la filière, en présence de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de Guillaume Garot, ministre délégué à l'Agroalimentaire. La réflexion stratégique entamée fin 2013 s'articule autour de quatre thèmes : le maintien des productions des herbivores au sein de la nouvelle Pac, le renouvellement des générations d'éleveurs et de bouchers, la compétitivité des entreprises d'abattage et de transformation, ainsi que le développement d'une stratégie de distribution adaptée aux attentes des consommateurs. De ces quatre thèmes sont issus quatre ateliers de travail qui ont dégagé une feuille de route à partir de huit grands objectifs de la filière et à travers 23 enjeux.

Les huit objectifs :

- Placer le consommateur citoyen au cœur de la stratégie de filière
- Redonner de la compétitivité au maillon abattage-découpe
- Enrayer la décapitalisation du cheptel en s'appuyant sur l'éleveur «*actif*»
- Développer les synergies entre les maillons de la filière
- Développer l'export en attaquant des marchés UE et Pays-Tiers
- Faire évoluer les réglementations
- Renouveler et former les hommes et les femmes de la filière
- Communiquer positivement



Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne

Bon sens et proximité ont payé en 2012

L'assemblée générale du Crédit agricole Champagne-Bourgogne s'est déroulée la 26 mars 2013 à AuxerrExpo, mais c'est à l'Espace Millesime de Dijon, que Vincent Delatte, président de la Caisse régionale et Jacques Kermarrec, directeur général, ont présenté des résultats plutôt satisfaisants.



Jacques Kermarrec, directeur général et Vincent Delatte, président du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne ont présenté et commenté les résultats de la Caisse régionale en 2012. En dépit d'un contexte économique difficile, la banque mutualiste a plutôt bien tiré son épingle du jeu et sort renforcée d'une conjoncture éprouvante.

Face aux turbulence, il faut dire que le Crédit agricole de Champagne-Bourgogne a plutôt bien résisté. Un résultat mis sur le compte du fort encrage territorial d'une structure qui renouvelle régulièrement sa clientèle tout en pouvant compter sur la fidélité des clients les plus anciens. 22 500 nouveaux clients ont ainsi rejoint l'entreprise et, en dépit d'un contexte économique difficile, l'activité s'est bien maintenue. La Caisse régionale revendique *«sa vocation de banque universelle de proximité»*, comme le rappelle son président, Vincent Delatte. Une vocation qui explique la diversité des clientèles et la large palette des produits qui leur sont proposés. Mais une vocation qui permet aussi aux Caisses régionales de tenir et de pouvoir compter sur une activité soutenue, loin des soubressauts d'une finance un temps débridée. Cela n'empêche pas la structure de payer les pots cassés de la crise financière. Ainsi, Crédit Agricole SA n'a pas distribué de dividendes en 2012 et ne fera certainement pas mieux en 2013. La crise grecque et la dépréciation d'actifs expliquent cela. Ce manque à gagner (20 millions d'euros) a pu être en partie compensé par l'activité de la Caisse régionale, sa maîtrise des risques et les efforts de gestion consentis. Des efforts d'autant plus nécessaires dans un contexte de hausse des impôts et des taxes (+4,4 M€). Le résultat net de l'exercice 2012 s'établit ainsi à 81,2 millions d'euros, en baisse de 9,9 M€ par rapport à 2011. Sa croissance à hauteur de 88% génère une croissance de 6,1% des fonds propres sociaux ce qui, note Jacques Kermarrec, le directeur général, *«améliore la solidité financière de l'entreprise»*.

«Une année tonique et satisfaisante»

L'exercice 2012, qui a soufflé le chaud et le froid se termine sur une note optimiste donc. Pour Jacques Kermarrec c'est *«une année tonique et satisfaisante dans un contexte économique et financier difficile»*. La dynamique reste bonne sur les quatre départements, Côte d'Or, Yonne, Aube et Haute-Marne, qui ont enregistré une augmentation de 1,5% des en cours crédit, soit un niveau supérieur à celui du marché national. La Caisse régionale qui totalise 600 000 clients, est devenue le premier financeur de l'habitat et du logement, avec une augmentation des parts de marché sur le crédit habitat, dont le Crédit agricole finance un projet sur trois.

«Dans une conjoncture globalement difficile», relève Vincent Delatte, *«l'agriculture fait exception et le secteur se comporte plutôt bien. Les agriculteurs ont investi et le marché progresse que ce soit en élevage ou en grandes cultures»*. Un bémol pour le secteur laitier, où l'activité reste tendue, entre un prix de vente du lait insuffisant et des charges en hausse constante. Même constat dans le secteur ovin, qui souffre également.

En viticulture, la diminution de la récolte aura un impact sur le chiffre d'affaires 2013. Le Crédit agricole anticipe en mettant en place des mesures d'accompagnement, pour les jeunes viticulteurs en particulier. La progression sur l'investissement en machinisme est forte : + 18%.

La Fédération nationale des caisses a entamé une réflexion sur l'agriculture 2020. L'occasion d'envisager les évolutions possibles en termes d'accompagnement de l'installation et de la transmission, en considérant le volet humain autant que le volet investissement financier.

Sur le plan des prévisions, *«2013 repart comme 2012, avec un crédit toujours en berne et un climat d'attentisme du fait d'un manque de confiance en l'avenir»*. Pourtant les taux du crédit n'ont jamais été aussi bas et devraient le rester durablement. *«Il faudrait des signes forts et durables pour que la confiance revienne»* insiste Jacques Kermarrec.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Zoom sur...

Sociétaire : une reconnaissance marquée

Devenir sociétaire et le rester... C'est l'ambition affichée par le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne qui donne un nouveau sens à ce statut particulier. 210 000 sociétaires composent actuellement l'organisation coopérative du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, des sociétaires impliqués dans la vie statutaire de l'organisation qui participent de plus en plus aux assemblées générales (+4% en 2012). Pour renforcer l'image du sociétariat et l'impliquer un peu plus dans la vie locale, la caisse régionale a conçu de nouveaux produits et des services dédiés.

Les sociétaires se trouvent distingués au travers des Certificats coopératifs d'associés (CCA) et d'un ensemble d'offres labellisées *«Sociétaires, utiles et responsables»*, autrement dit *«SURe»*. Sous cette dénomination, le sociétaire peut se différencier grâce au Livret sociétaire par exemple, dont les fonds vont au développement de projets locaux.

La carte sociétaire, soutient aussi indirectement le tissu associatif local. A chaque utilisation de cette carte, la caisse régionale abonde à hauteur de 2cts un fonds mutualiste. En 2012, l'utilisation des cartes sociétaires a permis de soutenir 67 projets portés par des associations pour un montant de 160 000 euros.

Enfin, une communication priviligiée s'organise aussi au travers de la *«Lettre des sociétaires»* et du site internet societaires.ca-cb.fr. Le sociétaire se trouve ainsi conforté comme une valeur sûre, pour *«une banque universelle de proximité»* qui entend redonner tout leur sens à ses valeurs fondatrices.





Vos rendez-vous formation

21 Gérer et anticiper les risques présents sur mon exploitation

- Savoir mieux sécuriser ses productions et ses résultats face aux risques climatiques, sanitaires et économiques.
- Définir une stratégie au sein de votre exploitation pour mieux prendre en compte la gestion des risques agricoles.

Lieu et date : Public éleveurs : 30 avril 2013 au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par la Chambre d'Agriculture
Contact : FDSEA21:
Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
JA21 : Florian Bernard
JA21 - 03 80 68 67 72
CA21: Aline Parize - CA21
03 80 68 66 28
Aline Parize - CA21

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

- En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires)..

Lieu et date : 9 avril 2013 à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Contact : Chambre d'agriculture de Côte d'Or 03 80 28 81 29
Anne Hermant - Chambre d'agriculture de Côte d'Or

58 Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 11 et 15 avril à Clamecy, les 16 et 18 avril à Corbigny, les 23 et 25 avril à Decize et les 14 et 16 mai à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Protection intégrée Des leviers pour réduire les intrants

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser une formation sur le thème *«protection intégrée: des leviers pour réduire les intrants»*, sur 3 jours, les 8 et 26 avril et 7 juin 2013 à Nevers. Les objectifs pédagogiques sont de connaître les leviers et stratégies agronomiques pour concevoir des systèmes de culture et itinéraires techniques moins dépendants et plus économes vis-à-vis des intrants; et d'évaluer les performances techniques, économiques, environnementales du système de culture. La méthode sera constituée d'apports théoriques, d'échanges de pratiques, de visites d'exploitation en système de culture intégré, d'une visite d'expérimentation et d'un atelier de co-conception de système de culture intégré avec évaluation des performances. Contact: Céline Beauvois, responsable de stage, au 03 86 93 40 55 ou mail: celine.beauvois@nievre.chambagri.fr.

58 Vie professionnelle Un second souffle

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de 6 jours, répartis en mai, juin et juillet 2013, sur le thème *«donner un second souffle à sa vie professionnelle»*. Elle est ouverte à toute personne qui s'interroge sur son avenir professionnel? Les dates prévues sont les 14 et 15 mai (module 1), 11 et 12 juin (module 2) et 3 et 4 juillet (module 3), à Clamecy. Les objectifs de la formation sont: prendre du recul en regardant différemment sa situation; acquérir une posture et une technique dan la gestion stratégique de sa vie; envisager un nouveau projet professionnel en lien avec ses aspirations personnelles. La session sera animée par Cyrille Fournier, conseiller à la Chambre de l'Yonne, et Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre de la Nièvre. Contacts: Marie-Solange Durand, responsable de stage, au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

58 Certiphyto Au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise un stage visant à l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto) les 17 et 22 mai prochains. D'une durée de 14 heures sur deux jours, ce stage est destiné aux chefs d'exploitation agricoles qui utilisent des produits phytopharmaceutiques (choix, achat, application). La formation aura lieu au CFPPA de 9h à 17h. Programme: risques pour la santé et prévention, réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, techniques permettant de limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques. Renseignements et inscriptions avant le 20 avril auprès de l'accueil du CFPPA du Morvan, soit par courrier rue Pierre Mendès-France 58120 Château-Chinon, soit par téléphone au 03 86 79 49 30 soit par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

58 Gestion du stress A l'Iperma

La MSA Bourgogne-site de la Nièvre et la Chambre d'agriculture proposent une formation sur *«apprendre à gérer son stress»*, les 14 et 20 juin prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30) à l'Iperma (1 Place Dominique Laveyne, 58330 Saint-Saulge). Les objectifs sont d'apprendre à comprendre les mécanismes du stress, d'en identifier les sources et de mettre en place des solutions pour y remédier. Contenu: le stress, définition et mécanismes, effets sur la santé, évaluation de son niveau de stress et de ses propres facteurs de stress dans les sphères familiales, sociales et professionnelles, identification de ses ressources internes, équilibre entre les différents sphères, outils de gestion du stress, élaboration et mise en place d'un plan de résolution. Intervenantes: Christelle Guicherd, chargée de projet sur le stress en agriculture à la MSA Bourgogne et Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines - coach certifié à la chambre d'agriculture de la Nièvre. Tarif: 50 euros. Inscriptions avant le 15 mai auprès de Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

89 Formation Certificat Phytosanitaire - Opérateur

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les jeudis 4 et 11 avril, de 9 h à 17h 30, sur le thème du *«certificat phytosanitaire - opérateur»*, destinée aux salariés de la production viticole. Parmi les points abordés : identification des risques liés à l'utilisation de produits phyto, les mesures à prendre pour réduire les risques vis-à-vis de l'homme et de l'environnement, savoir réagir en cas d'intoxication ou d'accident, les éléments essentiels de la réglementation en vigueur, les intérêts de la protection intégrée…
Cette formation se déroulera au Domaine Louis Moreau, à Beine. D'autres dates sont prévues : mardi 5 et 12 novembre ; vendredi 15 et mardi 19 novembre
Renseignements et inscriptions : Sandrine Vatinelle au 03 86 49 48 10

89 *«Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers»*

Une formation de 2 journées, sur ce thème se déroulera mardi 16 et jeudi 25 avril, de 9 h à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 B de la rue de la Maladière, à Auxerre.
Destinée aux jeunes en pré installation*, aux associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leur société, aux exploitants individuels désirant créer une société, cette formation a pour objectif d'appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à effectuer, la gestion du foncier, les apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital.
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 20 - Fax 01 56 72 57 31 - Email : martine.nigon@fdsea89.fr
(*) : Les JA ayant signé un Plan de Professionnalisation Personnalisé qui les engage vis-à-vis de la DDT et qui conditionne leur projet d'installation, sont dans l'obligation de réaliser cette formation dans el cadre de leurs préconisations pré installation. Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des Gaec. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

89 Mon exploitation au regard de la conditionnalité

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1,5 jour, en ses locaux de la rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : *«Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale»*. Objectifs : vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides, connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation
2 sessions : les vendredis 5 et 12 avril ou le mardi 30 avril et lundi 6 mai
Renseignement. : Cyrille Fournier, conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture,
au 03 86 94 22 10

▶ Des professionnels à votre service



GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
Vente de Quads neufs et occasions entretien toutes marques
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr



DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
Curage de fossés, Terrassement, Lavage de drain, Travaux publics...

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bien préparer la mise à l'herbe...

La mise à l'herbe est un moment attendu et apprécié par l'éleveur, surtout lorsque le printemps daigne enfin succéder à un long hiver. Passées les indispensables remises en état des clôtures et des points d'abreuvement, les pâtures ne tarderont pas à reverdir. Pour bénéficier pleinement de cette alimentation de haute qualité et peu coûteuse en énergie, il convient de bien préparer cette mise à l'herbe.

Respecter une transition alimentaire sur 3 semaines

La digestion des aliments commence par une phase de fermentation dans la panse des ruminants. La flore microbienne responsable de ces fermentations se spécialise en fonction de la nature des aliments consommés. Plus la ration hivernale sera différente de la composition de l'herbe jeune et plus la transition sera nécessaire et longue. Les caractéristiques de l'herbe jeune sont :

· sa grande richesse en eau,
· sa faible teneur en cellulose et amidon,
· sa richesse en azote et sucres solubles.

Tout cela n'en fait pas un aliment parfait et justifie un rééquilibrage par l'apport de cellulose et amidon (foin, paille, céréales, ensilage de maïs).

La meilleure transition s'effectue par une mise à l'herbe progressive, c'est souvent le cas pour les vaches laitières que l'on sort quelques heures par jour, puis la journée avant la sortie permanente tout en laissant à disposition les aliments de la ration hivernale. Le problème se pose surtout pour les lots l'herbe jeune. Il s'agit souvent des élèves, des bovins allaitants et bovins d'engraissement. La mise à disposition de foin ou paille doit être envisagée, et ce, même si les animaux en mangent peu. Quand la chose est possible, un apport quotidien de céréales, en faibles quantités, assure une meilleure transition et corrige le déséquilibre de l'herbe jeune. Par ailleurs, l'apport énergétique de la céréale sera bien venu en période froide. De plus, cela permet une meilleure surveillance des animaux.

Penser à l'apport minéral

L'herbe jeune, surtout quand elle provient de prairies temporaires à flore peu variée ou dans le cas de prairies permanentes à flore dégradée, est souvent pauvre en constituants minéraux importants : sodium, magnésium, sélénium, iode. Il ne faut donc pas oublier de maintenir l'apport en oligo-éléments par la mise à disposition d'un bloc à lécher en pâture. Préparer les animaux à la mise à l'herbe en réalisant un apport de 30g de chlorure de Magnésium / gros bovin/jour, 2 à 3 semaines avant la mise à l'herbe.

Prévenir l'entérotoxémie

Conséquence d'une transition alimentaire défaillante, l'entérotoxémie est due à la prolifération de germes anaérobies (clostridium). Elle se manifeste par une mort subite des animaux « empoisonnés » par les toxines que ces microbes auront produit. Elle atteint plutôt des animaux en bonne santé. Après une très courte période de fièvre et de symptômes nerveux, la maladie tue généralement en moins de 24 heures et le traitement est en général envisagé alors qu'il n'y a plus rien à faire. Lorsque les mesures préventives adaptées (transition alimentaire) ne peuvent pas être respectées, la vaccination contre l'entérotoxémie doit être envisagée compte tenu de son faible coût. La primo vaccination (première vaccination dans la vie d'un animal) nécessite deux injections espacées de 4 à 6 semaines d'intervalle. Dès l'âge de 2 mois pour un veau issu de mère vaccinée, à partir de 15 jours si la mère n'a pas été vaccinée. Les rappels annuels se font en une seule injection.

Gérer le parasitisme

Bien que nous sortions d'un hiver long et froid, avec un nombre important de jours de gel, les larves infestantes sont bien là (on peut en dénombrer en moyenne 300/kg de matière sèche).

Cette contamination résiduelle moyenne de 300 larves/kg de matière sèche avec des écarts importants. Le mode d'exploitation de la parcelle à la fin de l'année précédente, le type d'animaux, la date de retrait de la parcelle, son chargement et le mode de déparasitage sont les principales causes de ces écarts.

Prévention chez les bovins de première année...

Cette catégorie est la plus exposée au risque parasitaire à cause de l'absence ou la faiblesse des défenses immunitaires. L'objectif de la prévention du parasitisme sera de développer au cours des deux premières années de pâturage une immunité forte tout en préservant la croissance des animaux et une valorisation maximale de l'herbe.

• Cas des génisses de races laitières :

La mise à l'herbe sur repousses après fauche est un bon moyen d'éviter ce risque, mais ne peut concerner que les mises à l'herbe tardives.

Le plus souvent, ces animaux sont placés année après année, sur les mêmes parcelles, souvent très contaminées en fin de saison, et par conséquent, très contaminées au printemps. Il est donc souhaitable d'agir tôt, pour ne pas risquer d'atteindre rapidement des seuils critiques.

La prévention administrée dès la mise à l'herbe est à privilégier :

- Soit une administration de moxidectine en deux temps sous la forme injectable ou « pour-on » à la mise à l'herbe et 8-10 semaines plus tard.
- Soit en utilisant un bolus (oxfendazole ou febendazole) si la taille des animaux est suffisante (au moins 100kg) et la durée de pâturage assez longue (5 mois au moins).
- Soit en utilisant un dispositif qui associe les deux modes d'action : moxidectine en mode Longue Action. A conseiller si le chargement est important (moins de 45 ares/UGB), et si la rentrée est tardive.

• Cas des taurillons et bouvillons de races laitières :

On va préférer les dispositifs à action longue (moxidectine en mode Longue Action ou bolus), sans reprise des animaux, pour assurer une bonne croissance des animaux destinés à la boucherie. La recherche d'une immunité solide ne se pose pas vraiment pour ces animaux.

Il peut être intéressant, dans le cas ou génisses et bouvillons sont ensemble, d'appliquer la moxidectine en mode Longue Action sur les seuls bouvillons, et un protocole plus léger (moxidectine injectable ou « pour-on »), pour les génisses. On permet ainsi aux mâles, d'avoir une meilleure croissance, tout en assurant un début de développement des défenses immunitaires chez les femelles.



• Cas des veaux de race allaitante nés en l'automne :

Il s'agit des veaux issus de vêlages précoces (octobre à décembre), mis à l'herbe avec les mères. Ces animaux consomment des quantités d'herbe significatives dès la mise à l'herbe et, en l'absence de défenses immunitaires, ils multiplient les parasites, contaminent la parcelle et leur croissance peut en pâtir.

Un protocole qui consiste à protéger les mâles par l'application de moxidectine en mode Longue Action pour assurer une meilleure croissance (on épargnera toutefois, le veau destiné à une carrière de reproducteur), alors que les femelles ne seront pas protégées et pourront ainsi forger leur immunité avec la faible infestation qu'elles créeront (les mères immunisées et les mâles protégés ne multiplieront pas ou peu les parasites).

Au sevrage (précoce), les femelles pourront être déparasitées avec un antiparasitaire à action rémanente si elles restent sur des parcelles pâturées, ou à action instantanée si on leur attribue des repousses après fauche.

• Cas des veaux de race allaitante nés en fin d'hiver et au printemps:

Il s'agit des veaux issus de vêlages plus tardifs (janvier à mars), mis

▶ Repères

Le tableau ci-contre donne un aperçu du niveau de contamination de la parcelle au printemps suivant. Il s'agit d'une estimation qui permet à l'éleveur d'adapter sa stratégie de lutte préventive pour le lot suivant. On peut y associer l'ordre de grandeur suivant :

- moins de 300 larves /kg de matière sèche.
= 300 larves /kg de matière sèche.
+ 300 à 600 larves /kg de matière sèche.
++ 600 à 1000 larves /kg de matière sèche.
+++ Plus de 1000 larves /kg de matière sèche.

Catégorie de bovins	Niveaux de contamination des animaux et des parcelles en fonction de la date de retrait des animaux à l'arrière saison		
	Avant Octobre	Octobre - Novembre	Après Novembre
Broutards	++	+++	+++
Vaches allaitantes seules (sevrage précoce)	-	-	=
Vaches allaitantes et veaux (vêlage tardif)	+	++	+++
Génisses et bouvillons (1ère année)	+++	+++	+++
Génisses ou bœufs de 2 ans	+	++	++
Génisses ou bœufs de 3 ans	=	=	+
Vaches laitières	-	-	=
Vaches de réforme	-	-	=
Autres espèces	-	-	-

Au-delà de 600 larves /kg de matière sèche, un produit ou dispositif rémanent est nécessaire à la mise à l'herbe pour des bovins de première année de pâture.






Photo: Réussir

La remise en état des pâturages

La pâture est le mode d'alimentation le plus économique, mais c'est sans doute aussi le plus complexe car il demande un sens aigu de l'observation, une forte réactivité et une grande capacité d'adaptation.

Au-delà des travaux classiques et annuels de remise en état des pâtures comme la réfection des clôtures, l'élagage, la rénovation des rigoles, l'aménagement des points d'eau, il s'agit de bien préparer ce moment qu'il faut bien négocier pour que tout soit en place le jour dit.

Au cours de l'hiver, il peut être nécessaire de réaménager les chemins qui conduisent aux pâtures et de les adapter à la taille du troupeau si celle-ci a évolué.

Pour une mise à l'herbe dans de bonne condition, il est déterminant que les pâtures offrent la quantité et la qualité d'herbe suffisante. En premier lieu, il est donc primordial de déterminer quels sont les objectifs de l'exploitation, si le besoin est limité, il n'est pas nécessaire d'intervenir, il suffit de laisser agir la nature.

Dans le cas contraire, on peut envisager de donner un coup de pouce en apportant des engrais de fond, à raison de 50 unités de phosphore et 150 unités de potassium pour obtenir un mélange de graminées et de légumineuses équilibré. L'apport de chaux pour les prairies naturelles n'est pas inutile pour rééquilibrer la couche superficielle acidifiée par les systèmes racinaires.

«La fertilisation azotée, avant la première sortie, peut aussi être conseillée sur quelques parcelles qui portent bien. Trente unités d'azote permettront de lancer le cycle», précise Anne Blondel, technicienne Ain Conseil Élevage, *«mais seulement quelques parcelles pour éviter de se faire déborder par le trop d'herbe»*. Pour ceux qui pratiquent le déprimage, l'opération devra être effectuée après le premier passage.

S'occuper des zones abimées

Autre intervention, qui peut s'envisager pour préparer les parcelles avant la mise à l'herbe : le passage de la herse de prairie. *«Cette opération a pour objectif d'enlever le vieux couvert d'hiver, de gratter la surface pour réveiller la vie microbienne et éventuellement d'étaler les taupinières»* explique Anne Blondel. *«Les avis sont très partagés quant à l'utilité et à l'efficacité de cette opération»*. Il est sûr que ce chantier demande du temps et du carburant.

Face à une parcelle très dégradée, il est sage de résister à l'envie de se lancer dans le sur-semis, car pour notre technicienne, c'est peine perdue. Le couvert existant aura vite fait d'étouffer les graines, vous aurez perdu votre temps et votre argent. En revanche, il peut être utile de refaire entièrement une zone très abimée.

Étape incontournable, avant la mise à l'herbe, la planification du parcellaire va permettre d'organiser la rotation, de décider ce qui va être pâturé par rapport à la surface totale. Le calcul s'effectue sur la base d'environ 20 ares par vache pour le premier tour, parce qu'elles sont encore alimenté à l'auge. On table ensuite sur 30 ares par vache à condition que la pâture, entre celle de jour et de nuit, soient très homogènes. On part sur une durée de trois jours par parcelle. *«Il y a une sorte de diction qui explique: le premier jour, les vaches sont contentes de manger ce qu'elles trouvent de bon dans la parcelle, le deuxième jour, elle termine et le troisième, elles regardent déjà la parcelle d'à côté»* rappelle Anne Blondel. Cela demande donc une certaine organisation par rapport aux clôtures, à la circulation pour que la rotation s'effectue sur environ trois semaines, voire un peu moins si les prairies possèdent une forte proportion de fétuques et de dactyles. Parallèlement, il faut également gérer le stock d'ensilage d'herbe en faisant évoluer les rations afin de libérer le silo pour qu'il puisse accueillir le nouvel arrivage.

Le choix de la première parcelle sera lié à la portance du sol. *«On pourrait imaginer que l'on va opter pour la parcelle la plus sèche. Mais, si l'hiver a été sec, on débutera par celle qui est la plus humide, parce qu'elle est pour l'instant encore bien accessible avant les pluies de printemps»* confie Anne Blondel. *«Faire le choix du pâturage est une démarche très compliquée, les conditions sont toujours différentes, il faut constamment observer et s'adapter en fonction du contexte. L'éleveur doit faire preuve d'un haut niveau de technicité et de beaucoup de souplesse d'esprit pour sans cesse s'adapter»*.

MAGDELEINE BARRALON


Lors de la mise à l'herbe, «le choix de la première parcelle paturée doit être lié à la portance du sol», explique Anne Blondel, technicienne Ain Conseil Élevage.

à l'herbe avec les mères. Ces animaux consomment peu d'herbe au départ et les faibles niveaux de contamination garantis par les mères permettent une installation progressive de l'immunité.

Cependant, il n'est pas rare qu'au milieu de l'été, avec la conjonction de facteurs favorisants (météo, chargement), le risque de strongyloses cliniques apparaisse.

Il est donc prudent de déparasiter les veaux avec un antiparasitaire à action rémanente s'ils restent sur des parcelles pâturées, ou à action instantanée s'ils sont transférés sur des repousses après fauche.

• Cas des broutards sevrés de race allaitante :

Ces animaux ne disposent que d'une protection limitée, car leur immunité n'est qu'à l'état d'ébauche.

Pour les mâles, la construction de l'immunité n'est pas primordiale, on peut donc appliquer la vaccination en mode Longue Action, ce qui assurera une meilleure croissance à l'herbe.

En ce qui concerne les femelles, la prévention dès la mise à l'herbe est souhaitable. Un traitement rémanent à base de moxidectine sous la forme injectable ou « pour-on » est en général suffisant si aucun des facteurs de risque ne ressort (contamination résiduelle, chargement…). Dans le cas contraire, le protocole à appliquer doit être celui des « première année » de pâture stricto sensu, à savoir :

- Soit une administration de moxidectine en deux temps.
- Soit un bolus (vaccination ou febendazole).
- Soit la moxidectine en mode Longue Action.

Prévention en deuxième année...

Ces animaux ont besoin de compléter une immunité déjà mise en place.

Un traitement rémanent à titre préventif ne se justifiera que si des facteurs de risque l'imposent (chargement, erreurs de conduite l'année précédente, problèmes les années passées...).

Un traitement rémanent à base de vaccination sous la forme injectable ou « pour-on » suffira.

Prévention chez les adultes...

Sauf erreurs de conduite les premières années, les adultes ne nécessitent pas de traitements préventifs contre les strongyloses digestives.

En conclusion...

La gestion du parasitisme à l'herbe est un aspect très technique, déterminant dans la réussite de sa conduite de l'élevage. Elle repose aujourd'hui sur des fondements scientifiques clairement établis, ce qui en fait un outil performant qui doit être adapté à chaque élevage et à chaque éleveur. D'où la nécessité d'ajuster les protocoles avec l'aide d'un expert (vétérinaire, conseiller spécialisé…).

D'APRÈS GDS DE HAUTE-MARNE





Une pratique économe en élevage laitier

Fourrages de piètre qualité, prix des compléments prohibitifs... Tour concourt en ce début de printemps 2013 à encourager la mise à l'herbe des vaches laitières. Mais encore faut-il que toutes les conditions soient réunies pour réussir une pratique d'herbage qui demande de la précision et de l'organisation.

Cette année plus que jamais la mise à l'herbe et le pâturage de printemps prennent toute leur importance. Sur le plan économique d'abord, car les fourrages de piètre qualité collectés en 2012 ne favorisent pas la production de lait sur le plan quantitatif. La qualité des fourrages laisse à désirer et le prix de l'aliment reste élevé. La mise à l'herbe et le pâturage apparaissent donc comme une bonne carte à jouer.

Exemples de rations illustrant l'intérêt du pâturage (niveau de 23 kg lait)

Kg MB	Ration Maïs	Ration pâture/maïs
Ensilage maïs (36 €/t)	35.9	22
Foin (85 €/t)	3.5	2.3
Pâture printemps(7 €/t)		42 (soit 7 kg MS)
Tourteau colza	4	1,75
Coût €/VL	2,6	1,75
Coût €/1000l	114	76

Source: Conseil Côte d'Or Élevage

Ainsi en valorisant une demi ration de pâturage sur 2 mois de printemps, un gain de 2500 à 3000 € peut être réalisé sur un cheptel de 55 VL.

Une technique de précision

Mais encore faut-il que la configuration des parcelles, la nature des sols et l'état des pâtures, permettent effectivement une mise à l'herbe raisonnée dans de bonnes conditions. En lait, encore plus qu'en élevage allaitant, le respect et la gestion de la transition alimentaire sont très importants. Attention donc à la progression de la transition alimentaire, la mise en pâture doit se faire en respectant les étapes : deux heures au début et en augmentant un peu le temps chaque jour. A chaque modification du régime alimentaire, la flore microbienne s'adapte, mais cette modification demande environ trois semaines pour se mettre en place.

Le principe rappelé par Conseil Côte d'Or Élevage : au début on ne change pas plus d'un tiers de la ration habituelle, une mise à l'herbe sans souci peut donc s'étaler sur deux à trois semaines. Plus le troupeau est important, plus la gestion de la mise à l'herbe et du pâturage s'annonce délicate.

Une pratique économe

Premier bénéfice immédiat, la mise à l'herbe permet d'économiser sur les compléments azotés, la nouvelle herbe étant naturellement riche en azote. Avec un tiers de rations de maïs ensilage en moins, l'azote de l'herbe remplace le complément azoté. En préparation de cette période, il ne faut pas hésiter à stimuler au bon moment la pousse de l'herbe par un apport d'engrais azoté.

Aucune année ne ressemblant à une autre, il faut se détacher des dates calendaires. En Côte d'Or, comme dans beaucoup de départements des réseaux de surveillance ont été mis en place par les Chambres d'agriculture pour observer la pousse de l'herbe et analyser les cumuls de températures. Les outils pour prévoir et anticiper la valorisation des prairies par le pâturage ne manquent pas : Arvalis avec Herbo-Lis, herbomètre utlisé par les techniciens de Chambre d'agriculture, conseils des Conseils d'élevage et des contrôles laitiers...

Mieux connaître le lien entre les sommes de température et le stade physiologique de la prairie permet ainsi de ne pas déprimer trop tard, avec un objectif commun entre tous les outils et les méthodes : maximiser la qualité et la quantité de l'herbe valorisée par les animaux, c'est-à-dire exploiter au mieux le potentiel des surfaces en prairies. L'herbe sur pied reste l'aliment le plus rapidement disponible et le moins cher, en cette période de renchérissement de tous les aliments destinés à l'élevage, le premier poste d'économie c'est bel et bien l'herbe, au meilleur de son potentiel, sur le plan qualitatif comme quantitatif

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Zoom sur…

Cinq conseils qui facilitent la mise à l'herbe

- **Disposer de parcelles portantes. Le pâturage tournant permet de mieux gérer cette transition délicate en limitant la pression sur les pâturages, chaque paddock étant pâturé par période de quatre à cinq jours.**
- **Renforcer l'hygiène des trayons, car les bouses risquent d'être plus liquides et les vaches vont se salir.**
- **Faire attention à l'excès d'azote, la mise à l'herbe s'accompagne d'une limitation du complément azoté.**
- **Eviter la tétanie d'herbage en complémentant en magnésium.**
- **Pendant la période de transition alimentaire, mieux vaut complémenter les vaches avant leur sortie, pour éviter qu'elles n'abusent d'une herbe très riche. En revanche, quand le pâturage est bien installé, la complémentation s'effectuera plutôt en fin de journée.**



A Turcey (21)

80€/jour économisés pendant quatre mois

Chez Nathalie Mairet, installée à Turcey en Côte d'Or, la mise à l'herbe et le pâturage font partie intégrante de l'organisation de l'exploitation. Dès que la pousse de l'herbe le permet et que le temps se stabilise, les 56 vaches laitières profitent de leur sortie quotidienne au pré.



Vu le peu d'avancement de la pousse de l'herbe, Nathalie Mairet n'envisage pas de sortie pour ses laitières avant le 20 ou le 25 avril.

Sur cette exploitation de polyculture élevage située à Turcey, qui comprend un atelier lait, un atelier allaitant et un atelier grandes cultures, deux prairies de 6 ha sont consacrées au pâturage tournant des 56 laitières. Des prés de fond qui accusent déjà un début de pousse, en avance relative par rapport à ce que l'on peut observer dans d'autres parties du département. Tout est prévu pour faciliter *«la gestion de l'herbe et adapter la composition de la ration»* explique Nathalie Mairet en précisant que « les vêlages sont groupés sur l'automne ». Cette année les premières sorties ne commenceront vraisemblablement pas avant le 20 ou le 25 avril, ce qui va nécessiter dans les premiers jours d'avril un passage de herse sur les prairies qui vont être également démoussées et recevront leur ration d'engrais complet.

« *La date de sortie va se déterminer en fonction de l'ensoleillement, de la pousse de l'herbe et de la remontée des températures* ». Avec les laitières rien n'est laissé au hasard, si le temps est trop humide elles restent à l'abri, mais dès que les conditions atmosphériques le permettent elles sortent et restent au pré, après la période de transition, du matin au soir. Elles pâtureront ainsi jusqu'en novembre. Et si la contrainte de les sortir et de les rentrer matin et soir doit être prise en compte, les avantages de la pâture la compensent largement.

« *Chaque journée de pâture représente une économie de 80€ sur les charges d'entretien du troupeau, pendant les quatre premiers mois, au plus fort de la pousse de l'herbe* » calcule Nathalie Mairet. Le pâturage permet d'économiser 1,8t de paille par semaine et de diminuer la ration de tourteau azoté qui passe de 3,5kg en saison d'hivernage à 1 kg en période de pâturage. « *Le maïs coûte nettement plus cher à produire que l'herbe* » note l'exploitante qui indique diminuer de moitié la ration de maïs (qui passe de 40kg à 20kg) et de moitié également la ration d'orge (de 2kg à 1kg). Le maïs étant plutôt distribué le soir en période d'herbage.

En prime, l'exploitation économise aussi sur le curage. Pour les vaches qui trouvent leur pitance en parcourant de long en large les prairies « *c'est tout bénéfice pour les pieds et, en dépit des risques de salissure, la mamelle aussi se porte mieux* ».

PROPOS RECUEILLIS PAR AMK

Affouragement en vert: quand le pré va à l'étable

L'affouragement en vert séduit de plus en plus d'exploitants, qui préfèrent apporter quotidiennement de l'herbe à leurs animaux en stabule, plutôt que de les conduire au pré. Parmi eux, Christophe Mosimann, éleveur laitier installé en Gaec en Puisaye, avec son frère Marc.

Installé en Gaec avec son frère Marc depuis 1989, Christophe Mosimann est éleveur laitier, entre Mézilles et Saint-Sauveur-en Puisaye. A la tête d'un cheptel de 110 vaches pour un quota annuel de 950 000 litres, il exploite 96 ha, tous dédiés à l'alimentation animale, dont près de 50 ha partagés en prairies naturelles et temporaires.

Il a toujours pratiqué l'affouragement en vert sur son exploitation, trouvant plus rationnel d'aller chercher de l'herbe dans les champs plutôt que de conduire les animaux au pré : *«nous disposons d'un parcellaire assez disparate et dispatché, puisqu'une trentaine d'ha seulement est située à proximité immédiate de la ferme, le reste se trouvant à plusieurs kilomètres et dès le départ, il nous a semblé que cette pratique nous permettrait de mieux exploiter les prairies»*. Une décision confortée par l'agrandissement du troupeau au fil des années et depuis deux ans, par l'arrivée d'un robot de traite rotatif.

Du ray-grass associé à du trèfle violet

Tous les 2 à 3 ans, est semé un mélange de ray-grass hybride associé à une légumineuse de fauche, type trèfle violet : *«l'objectif de ce mélange étant de parvenir à un maximum de rendements au printemps, lorsque l'eau est abondante, avec les graminées et l'été, en période plus sèche, faire en sorte que le trèfle prenne le dessus»*. Côté engrais, pas de phytosanitaires, uniquement une fumure lisier. En fonction de la météo, il faut tabler sur une coupe toutes les 4 semaines au printemps, voire toutes les 6 semaines en été, avec le trèfle: *«l'intérêt aussi du trèfle est qu'il a pour particularité de conserver sa valeur alimentaire beaucoup plus longtemps que le ray-grass, permettant une souplesse d'utilisation plus longue»*.

L'équipement utilisé pour l'affouragement a fait l'objet d'un achat spécifique : une barre de coupe frontale sur le tracteur, avec derrière une remorque autochargeuse : *«cette même autochargeuse permet d'ensiler et l'on fait du pré fané avec, c'est-à-dire qu'on coupe notre herbe comme si on coupait de l'ensilage normal, on le fane comme un enrubanné et l'on parvient ainsi à faire de l'ensilage à 30 ou 40 % de matière sèche en moyenne»*. Quant à la gestion des surfaces, elle s'effectue plus au feeling que par le biais d'un logiciel : *«au fil des années, l'expérience aidant, on ne se pose plus vraiment de questions, on coupe par 10 ha. Ce qui est coupé le matin on le fane et le lendemain soir, on le met sur le tas d'ensilage»*.

D'avril à novembre

La ration des vaches comporte tout l'été une base maïs quotidienne de 15 à 20 kg brut ; *«ce qui permet d'ajuster selon la quantité d'herbe disponible dans les champs, sans faire de transition alimentaire»* Le but étant bien de valoriser au mieux les prairies et faire des économies sur le budget aliments : *«il n'est pas rare au printemps, quand la qualité de l'herbe est à son optimum, de supprimer quasiment le tourteau, ce qui n'est pas négligeable, surtout en ce moment !»*

La période d'affouragement débute aux alentours du 15 avril, pour s'étaler jusqu'en novembre. Avec parfois une période d'interruption en août, selon l'état de sécheresse. En moyenne, il faut compter 1 heure de main d'œuvre quotidienne. Un temps considérablement diminué grâce à l'investissement en matériel : *«avant, il nous arrivait d'y aller jusqu'à trois fois par jour et on pouvait y passer 2h30… Après, c'est selon les conditions climatiques. Quand c'est bien humide au printemps comme cette année, pour ne pas massacrer les champs, on y va deux fois en faisant des demis remorques»*.

DOMINIQUE BERNERD



Photo: Réussir

Ray-grass et trèfle violet, un mélange très apprécié.

Bien gérer la mise à l'herbe des ovins

Mal préparée, la mise à l'herbe chez les ovins peut être à l'origine de nombreux accidents. La vigilance et le bon sens sont de mise.



Le rumen des ovins doit avoir le temps de s'adapter au nouveau régime alimentaire après la mise à l'herbe.

Les éleveurs d'ovins sortent leurs bêtes en extérieur généralement dès avril. Guillaume Heinrich, conseiller en élevage ovin à la chambre d'agriculture de l'Ain souligne: *«Les animaux peuvent être mis à l'herbe dès que le temps et la hauteur d'herbe le permettent. Cet année, l'hiver a été long, elle sera donc retardée de quinze jours à trois semaines. Il faut être particulièrement vigilant si l'on veut éviter les maladies métaboliques les plus fréquentes dues à une mise à l'herbe mal gérée»*. La tétanie d'herbage peut être particulièrement foudroyante. Troubles nerveux et/ou locomoteurs en sont les principaux symptômes. La principale cause : une herbe jeune pauvre en magnésium. *«La maladie reste rare mais la fréquence augmente chez les brebis âgées ou maigres. Il est important de prévenir en amont à la bergerie en minéralisant avec des blocs à lécher riches en magnésium, et de les fournir encore après la mise à l'herbe car c'est durant les dix premiers jours que le risque est le plus important»*, explique Guillaume Heinrich.

Éviter les stress climatiques

Il est également important d'éviter les stress climatiques et d'effectuer une transition alimentaire progressive. Le rumen de l'animal doit avoir le temps de s'adapter au nouveau régime alimentaire. Elle devrait être dans l'idéal de trois à cinq semaines. Sortir les animaux la panse pleine de fourrage grossier, et ne pas dépasser trois heures de pâturage par jour la première semaine.

Des précautions qui éviteront notamment les problèmes de météorisation liés à l'ingestion d'herbe jeune riche en azote et pauvre en matière sèche, cause de l'accumulation de mousse dans le rumen. Avec au final une mort par asphyxie, très rapide. Les éleveurs, dès l'apparition des symptômes (gonflement) n'ont pas d'autre solution que de trocarder la panse pour faire échapper les gaz.

L'entérotoxémie, qui n'est pas propre aux élevages ovins, ne les épargnent pas pour autant. Cette maladie, due à une bactérie (la clostridie) se manifeste par une mort subite après une courte période de diarrhées, symptômes nerveux, fièvre, etc. Là encore, une bonne transition alimentaire est primordiale pour l'éviter. La vaccination des mères, et rappel nécessaire sur les agneaux, est heureusement possible et peu coûteuse.

En termes de prévention, Guillaume Heinrich attire l'attention sur le fait *«qu'il faut éviter de mettre de l'engrais azoté trois semaines avant la mise à l'herbe, et d'accompagner les agnelles qui n'ont jamais connu le pâturage par quelques brebis de réforme expérimentées qui pourront ainsi les initier»*.

PATRICIA FLOCHON



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 20/03/2013	Bourg-en-Bresse 02/04/2013	St Christophe-en B. 27/03/2013	National 20/03 au 26/03/13
Vaches viande (V)	U	-	4,45 €	4,60 €	4,41 €
	R	4,25 €	4,30 €	4,42 €	4,18 €
	O	-	4,05 €	-	3,79 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,75 €
	O	3,72 €	3,75 €	-	3,68 €
Vaches lait (L)	O	-	3,50 €	-	3,44 €
	P	3,35 €	3,35 €	-	3,25 €
Génisses VML	U	-	4,95 €	4,88 €	4,68 €
	R	-	4,55€	4,50 €	4,21 €
	O	-	3,85€	-	3,60 €
Taureaux VML	URO	3,45 €	3,40 €	3,51 €	3,36 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 26/03

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,54	-
200-250 kg	-	3,35	-
250-300 kg	-	3,18	2,90
300-350 kg	-	2,93	2,78
350-400 kg	-	2,77	2,64
400-450 kg	-	2,61	2,49
450-500 kg	-	2,50	2,46
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,95	2,65
250-300 kg	-	2,77	-
300-350 kg	-	2,62	2,55
350-400 kg	-	2,55	2,41
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,37	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,62	2,55
350-400 kg	-	2,55	2,41
400-450 kg	-	2,58	2,38
450 kg et +	3,26	2,45	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,07	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,78	2,45	2,24 -
5 -10 ans	2,63	2,42	2,22
+10 ans	-	2,33	2,04 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,19	2,57	-

95% de vendus

Broutards-Taurillons: vente active. Cours stables à haussiers dans toutes les catégories, et ce, en dépit d'une qualité inférieure aux semaines précédentes.
Laitonnes-Génisses: l'activité commerciale reste très soutenue, et les cours sont en légère hausse dans les sujets de qualité.
Taureaux: vente facile et cours reconduits
Vaches-Génisses 3 ans: le décalage entre l'offre et la demande se ressent davantage chaque semaine, et les tarifs continuent de progresser

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Attention : en raison des Fêtes de Pâques, nos bureaux seront fermés lundi 1er avril

Divers :
Laitonnes culardes 195 à 301 kg : 1000 à 1390 € (4,62 à 5,13)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/04

Bovins (364)

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
160 à 350 kg	550 - 1000	2,58 - 3,42
360 à 430 kg	900 - 1150	2,49 - 2,66
440 à 550 kg	1120 - 1300	2,37 - 2,60
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
195 à 290 kg	510 - 780	2,45 - 2,80
300 à 420 kg	760 - 980	2,31 - 2,66
Génisses		
365 à 405 kg (16-24mois)	940 - 1030	2,24 - 2,73
515 à 560 kg (24-36mois)	1240 - 1380	2,41 - 2,53
Taureaux		
625 à 1050 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	860 - 1260	
entre-deux	1300 - 1430	
lourdes	1530 - 1800	

Marché décalé. Le commerce demeure actif dans l'ensemble des catégories à des tarifs fermes permettant un placement quasi-total des animaux proposés à la vente. Pensez à annoncer vos lots d'animaux pour une bonne organisation du marché.

Prochain marché bovins le lundi 08 avril aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 03/04

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,35	3,10
250 à 300 kg	3,10	2,87
300 à 350 kg	3,00	2,77
350 à 400 kg	2,82	2,58
400 à 450 kg	2,60	2,43
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,45	2,25
Vaches		
- 5 ans	2,32	2,20
de 5 à 10 ans	2,25	2,10
+ 10 ans	-	1,95

Tendance :
Charolais : demande plus calme en mâles, cours reconduits. Bonne demande en laitonnes herbagères, cours reconduits dans les femelles d'exportation.

Vaches - génisses : cours reconduits dans les bêtes lourdes à finition rapide.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 2/04/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,80 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc

Tendance : Peu d'apports, cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 18/03 au 24/03/2013*

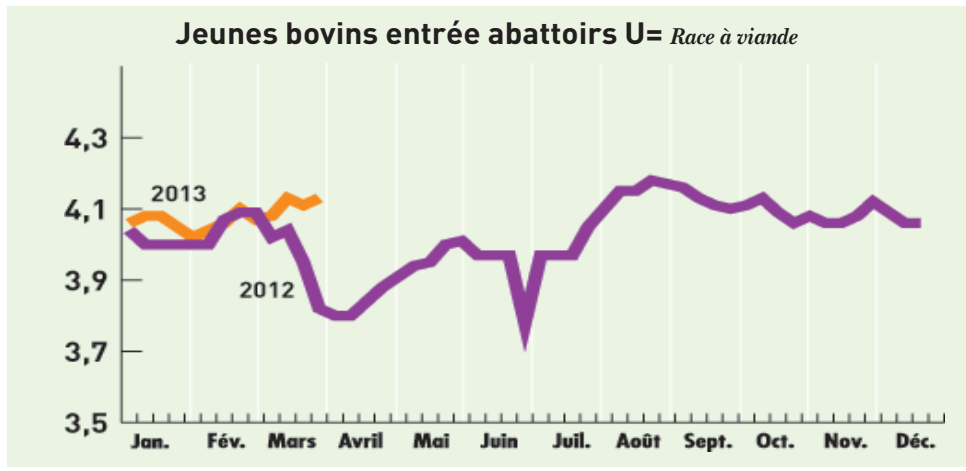
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,74 €	2,68 €
350 kg	-	2,62 €	2,54 €
400 kg	-	2,51 €	2,44 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,34 €
500 kg	-	2,23 €	2,20 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,39 €	2,36 €

Tendance :
Bonne demande dans les mâles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 18/03 au 24/03/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,13 €	3,95 €	-			
Races mixte		-	3,84 €	3,84 €	3,84 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,69 €	4,50 €	4,41 €	4,16 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,68 €	4,45 €	4,40 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,89 €	4,60 €				
Races mixte	-	-	-	-	3,79 €		-
Races lait				-	3,69 €	3,55 €	3,44 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,00 €	4,77 €	4,59 €	4,42 €	-	-	
Viande +350 kg	4,95 €	4,76 €	4,60 €	4,49 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 18/03 au 24/03/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,37 €	4,32 €	4,25 €	4,04 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,82 €	5,10 €	4,63 €	4,56 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,54 €					
Races mixte					3,83 €	3,79 €		
Races lait						-	3,50 €	3,44 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,95 €	4,72 €	4,64 €	4,44 €				
Viande +350 kg	5,11 €	4,79 €	4,63 €	4,53 €				

Tendances

SEM. DU 2 AVRIL AU 5 AVRIL 2013

Bovins de boucherie

L'activité du début de semaine est fortement perturbée par le férié du lundi de Pâques. La tendance est au plafonnement des prix dans les femelles haut de gamme ou Labels avec moins de demande en attendant d'écouler les femelles de concours. Les tarifs restent à un très bon niveau dans le domaine des génisses et des bonnes charolaises de qualité bouchère, dont l'offre reste mesurée en provenance des engraisseurs spécialisés. En réformes allaitantes de choix secondaire, la commercialisation est fluide, même si les tarifs tendent à se stabiliser pour cette semaine écourtée. En réformes laitières, la tendance est légèrement baissière avec un peu plus d'offre en provenance des DFI. En jeunes bovins, les disponibilités sont suffisantes pour les besoins du marché. La tendance est lourde avec des exportations peu soutenues vers l'Italie pour Pâques et atones vers la Grèce pendant la Pâques Orthodoxe. ■

Broutards

L'activité de ce début de semaine est sérieusement perturbée par le férié du lundi de Pâques avec peu de présentation sur les marchés. Face à la tension qui règne sur le jeune bovin, le commerce est plus calme avec un plafonnement des prix dans les bons broutards charolais ou limousins. La demande est plus sélective dans les animaux de second choix, même si les tarifs sont stables en raison de la modestie de l'offre. En femelles, la vente est normale avec une stabilité des prix. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est régulier avec des tarifs reconduits dans les veaux frisons et montbéliards. Le commerce demeure sélectif dans les croisés ordinaires. En élevage, la progression saisonnière de l'offre entraîne une légère tension commerciale dans les veaux ordinaires. Les tarifs sont stables dans les bons croisés charolais/montbéliards. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché

(du 02 avril 2013)

«La situation de marché demeure bien orientée pour les animaux femelles, et la consommation reste correcte au plan national pour les fêtes de Pâques. Par contre, l'effet du carême en Grèce perturbe le marché du Jeune Bovin.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/03*

Agneaux (270)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg) 100 à 135 €	-	**2,90 - 3,26**	**2,56 - 2,61**
Gras (+44 kg) 122 à 127 €	-	**2,57 - 2,80**	-
Gras (+50 kg) 119 à 138 €	-	**1,90 - 2,53**	-
Laitons (32-38 kg) 97 à 126 €	-	**3,03 - 3,38**	**2,90 - 3,00**
Laitons (38-44 kg) 137 à 148 €	-	**3,41 - 3,62**	-
Laitons (+44 kg) 140 à 146 €	-	**2,86 - 3,17**	-
Brebis (95)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,95 - 1,32**	**0,72 - 1,07**	-
Divers			
Béliers **(15)** 76 à 113 €	**0,75 - 1,74**		
Agneaux maigres **(381)** 52 à 80 €			
Chèvres : 5 à 31 €			
Boucs : 10 à 20 €			

93% de vendus
Agneaux : cours en hausse dans toutes les catégories, notamment dans les lots de laitons de bonne qualité, très recherchés à l'approche de Pâques.
Brebis: meilleure demande et retour à des tarifs très fermes.
Béliers, caprins : cours reconduits.
Prochain marché :
Le lundi 08 avril (pesée 7h00, vente 9h00)
Effectifs :
Agneaux: 381 - Brebis: 92
Béliers: 15 - Caprins: 20

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/04*

Ovins : 63	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**97 -120 €**	**1,84 - 3,03 €**
Agneaux maigres	**110 - 120 €**	**2,34 - 2,94 €**
Brebis	**85 - 93 €**	**0,94 - 1,12 €**
Béliers		

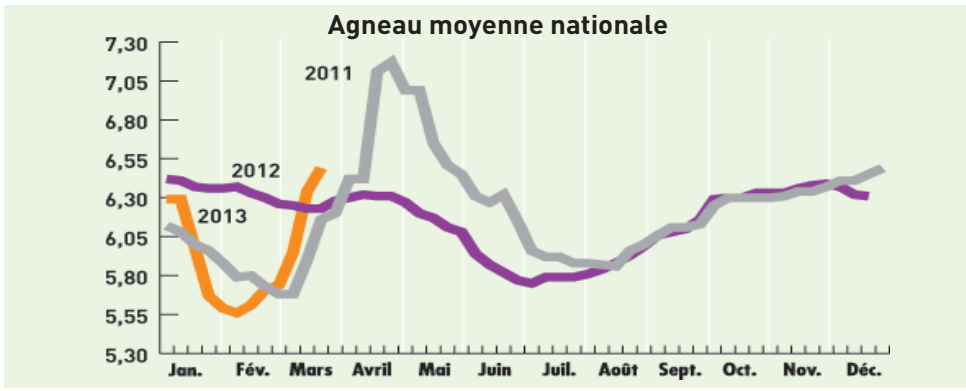
Cours fermes dans l'ensemble des catégories, aucun invendu.
Prochain marché ovins le lundi 08 avril aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 18/03 au 24/03/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,13 €**	**5,52 €**
Couvert	16-19 kg	**6,50 €**	**6,12 €**	**5,46 €**
Gras	-16 kg	-	**5,34 €**	**5,12 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,19 €**	**5,00 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 18/03 au 24/03/13*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,29 €	**6,49 €**	**5,89 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 04/03/2013 au 10/03/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,61	6,80	6,80	6,47	-	-	-	-
	Var.		0,15	0,25					
	R	6,25	6,44	6,30	-	6,39	6,17	-	-
	Var.	0,12	0,21	0,17		0,10	0,10		
	O	5,26	5,39	-	-	6,10	5,41	-	-
	Var.	0,36	0,34			0,10	0,10		
3 (couverts)	U	6,61	6,70	6,63	5,93	-	6,50	6,47	-
	Var.		0,10	0,25	0,32		0,10	0,10	
	R	6,25	6,32	6,15	5,43	6,13	6,12	5,76	5,40
	Var.	0,10	0,12	0,23	0,30	0,10	0,10	0,10	0,10
	O	5,30	5,55	5,42	5,12	5,52	5,46	5,29	4,94
	Var.	0,16	0,33	0,42	0,42	0,10	0,10	0,10	0,10
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	5,10	-	5,34	5,19	5,06	
	Var.			0,10		0,10	0,10	0,10	
	O	-	4,71	-	-	5,12	5,00	4,78	-
	Var.					0,10	0,10	0,10	

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 27 mars 2013

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,50 à 5,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons :. 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

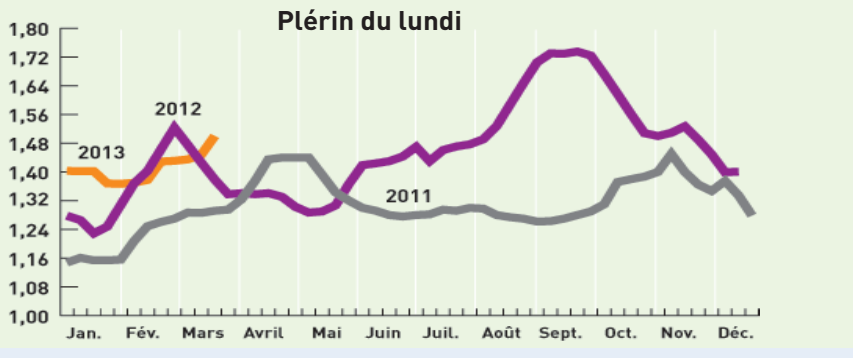
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 294 porcs présentés) — *Cotations du lundi 18/03/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,500 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 15/03 au 21/03/2013*

1,65 €/kg/carcasse euros



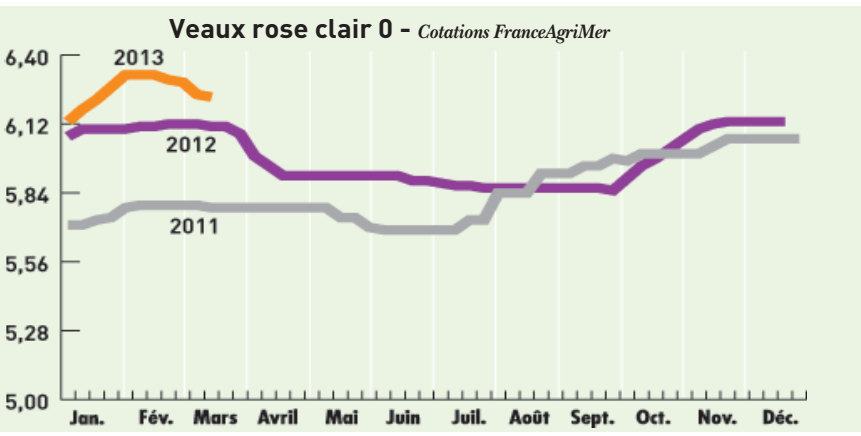
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 18/03 au 24/03/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,35 €**	-	-
U	-	**7,67 €**	**6,85 €**	-
O	-	**6,87 €**	**5,50 €**	**4,67 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 01/04 au 05/04/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**63**	**430-595 €**	**370-535 €**	**250-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-560 €**	**210-500 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**80-300 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**756**	**340-540 €**	**320-500 €**	**170-320 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 18/03 au 24/03/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,24 €**	**1,92 €**	–	

Céréales — Marché du 21 mars 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	mars-juin	237 à 238	T C
	qualité standard	mars-juin	233	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	236	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mars-avril	195	TC
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	-	inc.	C
Sud Côte d'Or	orge nature 66 kg/hl	mars-juin	210	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-avril	205	V C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	-	inc.	C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	mars-juin	210	T C
Yonne	-	mars-juin	210	T C
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		avril	210 à 215	N C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mars-juin	265	N C
Yonne	-	mars-juin	265	N C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1212
VENDREDI 05 AVRIL 2013

Matériel

Tracteur

01 - Cse cess tracteur JD 6320, an 2004, 5400 h, excellent état, pneus état neuf, prix 24 000 euros
✆ **06.26.59.18.41**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.400 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - CHERCHE Renault 951 ou 981 2 RM, - VENDS Lamborghini 955 DT 4 RM (réf. 1401)
✆ **03 80 81 03 60**

38 - Vds tracteur Valmet 905, 105 ch, cabine A86, 12000 H, pneus 50 % , bon état : 8000 euros exo TVA.
✆ **04 74 53 08 11**

42 - Vds trés beaux taureaux Holstein Rouge et Noir , Montbéliards, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds ancien fourneau blanc bois charbon
✆ **04 77 20 88 21**

68 - Vds Fendt 308 4RM 5600 H année 1982, Enrouleur Occis 110/400 m hydraulique, Wright Rain 90/270 m, Epandeur Bogballe DPZ 1250, Charrue Opal 110 Lemken 4 socs.
✆ **06 80 25 82 21**

69 - VDS Tracteur Massey Fergusson 4445 85 ch 2009 1350h matrice pour fourche 22000 euros neuf
✆ **06 75 49 54 00**

71 - Vends Renault Arès 620 RZ, année 2001, 120 CH, 6.000 H, très bon état.
✆ **09 64 40 82 17**
06 32 69 58 24

Travail sol

01 - Vds herse rotative 3m Emagri Rouleau packer bon état année 2002 prix 3200 euros
✆ **06.87.29.29.74**

01 - Vds combiné semis optiline pro Sulky 3m + tasse avant Bisynchrospir Franquet 3m an 2010
✆ **06.23.31.71.61**

69 - VDS Semoir pneumatique avec fertilisateur 4 rangs 1800 euros
✆ **06 32 18 90 08 ou**
06 76 09 50 79

71 - Vds Brabant Naud. tri-socs GP, semoir maïs Bénac 4 rgs, élévateur BR, semoir à grains 250, 17 R, semoir engrais Sulky 12 24 m vibro 350.
✆ **06 14 23 83 37**

84 - Vends 2 rotovators 1,30m : Kuhn, Howard + 1 herse rotative Lély 1,30m + 1 remorque Roche interligne hydr. 3T, TBE.
✆ **04 75 04 80 15 ou**
06 16 92 54 57

84 - Vds herse rot. 3 m, roul. pak, att. hyd. Vicon, prix 3.000 TTC. Cher. mac. plant. poireaux, super PR 2 ran.
✆ **07 86 85 73 46**

89 - VENDS cover crop Jean de Bru, 32 disques, 2 000 euros (réf. 1403)
✆ **06 16 58 68 53**

Récolte

18 - Part. vend m. batteuse New Holland 8060, 4.630 h, 1980, cab. clim., broyeur, chariot, coupe 4,57 m, BE, prix à débattre.
✆ **02 48 25 12 02, heures repas.**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66-96, 68-98, - John Deere 952 - 975 - 1052 1085 - 1166 - 1188, - New Holland 1520 - 1540 - 8030 - 8070, - MF 240 - 440 - 487 - 507 et presses MD et RB. (réf. 120A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds presse balles rondes Arobale 1212SX double liage ficelle, TBE : 4200 euros.
✆ **06 89 44 79 57**

39 - Vds séchoir Climair 5016, bottes année 2007
✆ **06 75 42 30 16**

42 - Vds andaineur Kuhn 1998 4.2 M, trés bon état essieux tandem 2500 euros
✆ **06 70 83 32 63**

42 - vds round baller Gallignani 120x130 Pick hydro neuf graiss chaines auto T bon état
✆ **06 98 27 91 73**

42 - Vds ensileuse Agram 602B pick up 1m80+ bec à maïs 2 rangs TBE prix 3200 euros
✆ **06 75 12 91 95 ou**
04 77 76 20 03

42 - Vds faucheuse condi FC303GC Kuhn 2003 timon central bon état
✆ **06 74 44 88 59**

74 - Vds ensileuse J. Deere 25, pulvé Nicolas 600 l, rampe 9 m cause non emplois.
✆ **06 69 18 29 54**

Traitement

01 - Vds pulvérisateur porté Berthoud autorégleur 15m, 900 L
✆ **06.82.16.47.83**

Arbo-viti

01 - Bêche PF Bechamatic 90 benne bascu galva 2000L GR charrue Fenet Mono 17P rever sécu
✆ **04.74.39.96.78**

Irrigation

84 - Vends groupe Perkins motopompe enrouleur tuyau bon état.
✆ **06 10 44 50 57**

Forestier

80 - Cause santé vds latil 2340 classé agricole, freins à air sur les 4 roues dir. assistée 1620 h, 4 pneus neufs forestiers.
✆ **03 22 26 68 30 matin ap 10 h**

Manutention

74 - Vds téléscopique New Holland IM 5080, bras de 9m de long, 2000 h, année 2009. Très bon état, 32 000 euros. Plateau à fourrage Ponge, l 6m, L 2,45m, 11T de charge + 2T poids vide, 4 roues, plaque tournante, pneu 360/55/16 neuve 6 000euros. Plateau 4 roues l 6m, L 2,2m, plaque tournante 4T de charge, bon état, 1 500 euros.
✆ **06 60 74 16 86 ou 06 22 58 50 87**

Agri. divers

01 - Vds chariot élevateur Komatsu 91 gaz, herse rotative Lely 3m50, semoir Nodet PN2, 7 rgsx40 - enrouleurs irrifrance ATP 90x360 et 90x400 - tuyaux Farmland 4» et 5» - vibro 3m50
✆ **06.15.89.93.79**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

Semoir DV - 8 mètres
à disques- État neuf
Contact
M. Jerusalem 06 25 08 35 91

18 - Vends presses Rivière HD 8080, canal 80x70, 1996, dont une pour pièces - herse rotative Lely , 3 m, packer et dents neuves - 3 roues complètes, 20 pouces.
✆ **02 48 72 94 65,**
heures repas.

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

26 - Vds sulfateuse berthoud mack8 16m rampe manuelle + 2 roues étroites 8-3-44
✆ **06 08 12 89 97**

38 - Cherche herse plate 5-6 m + roues étroites 9,5/44 + pneus 360/70/28.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds grillages cadre bois grille Galva L 4m l 1,04 m P0,15, TBE, séchage fruit légume fleur 35 euros l'un.
✆ **04 76 64 54 40**

38 - Vd caisse alu pr transport animaux ds véhicule type Partner fond étanch. porte long 1m25 larg. 0,97 HT 0,95 prix : 380 euros.
✆ **06 77 58 30 07**

42 - Vds charrue Kvenerland trisoc état neuf 3200 euros + vibroculteur avec rouleau 500 euros TBE
✆ **06 78 35 51 89**

42 - Vds HR 3M packer + portacourt-RB JD 570 PU large filet - prends génisses en pension tb pat+eau
✆ **06 72 81 61 48**

69 - VDS remorque marché long 6m abritée 8m vitrine Centrale froid 2m + frigo 2,60m TB état 12000 euros
✆ **04 72 54 91 85 ou 06 81 37 14 86**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford. Equipement maïs pour Laverda.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds broyeur de haies Orsi 1,20 m CR 500 cdes flex. BE, 2.400 euros, 2 pneus 600 x 19 neufs.
✆ **03 85 82 68 51 H.R.**
06 88 36 83 55

71 - Rech. presse m. densité, semoir maïs Nodet PN2, R.B. à rouleaux 120 x 120, cover crop, moissonneuse.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds tracteur John Deere 6830 Premium, 2007, 140 ch, 5. 850 H, boîte 20 x 20 autoquad écoshift, pont avant suspendu, freins pneumatiques, pneus 10 % usure - épandeur à engrais Sulky DPX 2004, 12-28.
✆ **06 81 59 12 08**

71 - Vends vis alimentation 30 m, 12 nourrissoupes porcs - C.15, 1996, 220.000 km, bon état.
✆ **06 73 73 68 14**

73 - Bisoc, semoir engrais Vicon 200 kg, faucheuse sur trois points arrière, monte bottes moyenne densité.
✆ **04 79 65 95 45**

74 - Vds planteuse auto double godet pomme de terre 2 rangs.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vds faneuse Claas 6 t, andaineur L430, tracteur C5100, 2200 h, chargeur MX100, char foin 6 m, pulvé 600 l R 15 m.
✆ **06 70 54 13 75**

74 - vds remorque bétaillère routière Poncet (Masson) 2 bovins, en alu, bon état.
✆ **06 73 29 51 34**

74 - Vends pirouette Kuhn 5801 MH digidrive, bon état, 3 000 euros.
✆ **06 60 74 16 86 ou**
06 22 58 50 87

84 - 30-Vds rouleau cambridge 6,20 m, benne 8 - 10 T, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, covercrops 18-20-22-24-28-40 dis., vibroculteurs 4 - 5 - 6 m, semoirs 2,5 - 3 - 4 m.
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends semoir maïs monosem NG+ 6 rangs ferti micro à socs Lemken Smaragd 9 dents 4m double rouleau - MB JD 9540 HM coupe 5,50 m prolonge colza chariot de 2004 1700 hers. + pulvé Evrard 2500L 24M .
✆ **06 82 93 40 64**

89 - VENDS bétaillère 4 m. Mazeron occ., - herse Morin 4 m.,- vibro Packer hydro 4.80 m. repliable, - faucheuse Kuhn pièces et faneuse 5 (réf. 13VB1)
✆ **06 14 63 35 88**

89 - VENDS benne Legras BJ 140, 15 T., 19 m3, tandem 100, pneus 50 - 20-5 - 23, TBE, 11 500 euros (réf. 1405)
✆ **06 77 87 28 81**

Elevage

26 - Vds salle de traite delaval tpa 8 postes + tank à lait japy 2500 l
✆ **04 75 03 05 02 (HR)**

38 - Vds désileuse pailleuse Jeantil an. 2004 capacité 65 m3, état correct : 2500 euros.
✆ **06 65 08 85 97**

58 - VENDS épandeur fumier 4 T., très bon état, transformable fourragère + benne céréalières, boitier refait à neuf, pneus comme neufs, prix : 1 200 euros HT (réf. 1402)
✆ **03 86 39 73 24**

71 - Vds chaîne carrée Miro 94 m, moteur réducteur poulie guide, an. 2008, TBE, lactoduc Westfalia 6 griffes, moteur pompe lavage RPS800.
✆ **06 50 39 91 27**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Renault Master bétaillère 8cv, 05/99, carrosserie THÉAULT bovins/Chevaux, CT OK, bé, avec factures garage, libre de suite, prix 10 450 euros
✆ **06.87.05.63.94.**

38 - Vds 4x4 Opel Frontera 2 p 5 tds an. 98, 2 portes 4 places, 210000 km, attel remorque excel état.
✆ **06 70 88 05 97**

69 - VDS Mercedes Sprinter 211 fourgon bon état 2007 107000 km bleu. 11500 euros
✆ **06 75 49 54 00**

84 - 84-Vends camion V2 Mercédès 307 bâche CT OK. Année 84, 230 000 km. Prix : 2 500 euros.
✆ **06 81 21 78 78**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille de blé BR
✆ **03.85.51.90.62. hr**

01 - Vds piquets acacia 2m et 1m85
✆ **04.74.61.95.87. ou**
06.16.25.39.34. hr

01 - Vds luzerne foin 2012 agréée en bio 100 euros/Tonne BR 150, 25T
✆ **04.74.66.43.65. ou**
06.98.42.19.52

01 - Vds foin prairies naturelles BR 120x130 prix 100 euros/tonne
✆ **06.15.73.20.88**

01 - Vds foin regain balles rondes 160x120 à l'abri bonne qualité
✆ **06.26.18.40.32**

01 - Achète maïs ensilage
✆ **06.76.56.88.20**

01 - Vds sciure résineux tamisée belle qual. pr litière vaches, volailles, chevaux, liv. par semi fond mouvant 90 m3.
✆ **06 13 30 25 51**

07 - Vds foin année 2012 balles rondes 120x120
✆ **06 82 37 00 20**

26 - Vds paille petites bottes orge blé. Semoir engrais Nodet
✆ **04 75 59 84 68 (HR)**

26 - Vds luzerne 1 e 2 coupe + giroandaineurs GA 6002- 1 ou 2 andains + presse balles rondes 120 et +
✆ **0475630664**

39 - Vds foin bonne qualité balles rondes 120x130
✆ **06 24 82 40 06 ou**
03 84 70 30 48 le soir

69 - Vends pommes GOLDEN et IDARED en gros
✆ **06 37 13 42 89**

69 - VDS Foin 2012 balles rondes 0,12 à débattre. Livraison possible
✆ **06 83 28 46 96 -**
04 78 81 00 62

69 - Vends Pommes Golden et Idared en gros
✆ **06 37 13 42 89**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou**
03.84.32.30.91

89 - VENDS paille blé et orge, bottes 120 x 070 x 250, sud 89 (réf. 140B)
✆ **06 86 87 83 64**

Fourrage

01 - Vds 28T de foin bio prairie naturelle BR 120x120 - 01290 Biziat
✆ **04.74.50.14.49. ou**
06.83.25.57.22

18 - Vends paille d'orge, bottes rondes, paille de blé et foin en petites bottes, région Culan. Tél. 06.65.13.01.56.

18 - Agriculteur, vend et livre très bon foin, jeune prairie, enrubanné, récolte 2012, balles 120x135.
✆ **02 48 74 55 94 ou**
06 80 33 01 14.

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

18 - Agriculteur, vend bon foin, jeune prairie, bottes 120x120, possibilité de livraison, récolte 2012, au prix départ de 70 euros/tonne.
✆ **06 10 78 30 21.**

54 - Vends foin bonne qualité, stocké sous hangar.
✆ **06 88 43 42 73**

58 - VENDS paille pour cause cessation d'activité (réf. 1313)
✆ **03 86 78 21 17**

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vds foin balles rondes 1,20 x 1,35, 2012.
✆ **06 50 39 91 27**

Propriété

21 - VENDS DPU en Côte d'Or (réf. 1308)
✆ **06 10 60 50 12 -**
03 80 37 78 05 le soir

21 - JA CHERCHE foncier 50/100 ha, pré/terre pour installation avec parents Nord Côte d'Or (réf. 1406)
✆ **06 32 22 13 66**

58 - JA CHERCHE foncier 50 ha environ pour installation avec parents, rayon 30 kms de Decize (réf. 12VB2)
✆ **06 23 48 83 19**

89 - Vds ferme d'élevage sur 50 ha (32 en propriété),maison d'habitation,bâtiments 900 m2 ,labos transformations, produit laitier et charcuterie. Certification bio sur l'ensemble. actuellement élevage ovin /caprin. Possibilité reprendre matériel et activité avec transmission 40 ans de clientèle. prix en fonction des options choisies. http://www.netoos.org/breviandes (réf. 130B)
✆ **06 85 22 10 50**

Terrain

18 - Investisseur, recherche achat terres, 50 à 60 ha, bail 18 ans au fermier en place.
✆ **02 48 59 84 42.**

38 - Recherche terrains ou alpages pour mettre en pension des agneaux saison 2013.
✆ **06 68 94 39 07**

Divers

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 ht 2m40 serre larg 4mx2m15 ht 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Vds piquets acacia appointés 1m90
✆ **06.89.57.71.82**

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 4mx2m15 HT 2m
✆ **06.82.07.33.68**

25 - A V. cause décés presse balle ronde Deutz, pick-up 2 m à courroie de 80 à 160 t.b.é. 10.000Ä HT.
✆ **06 95 19 75 41**

39 - Vds ferme d'élevage habitation bâtiments 4 400 m2, location 85 ha de prairie DPU. Convient exproprié ou évincé. Jura
✆ **03 84 81 23 59**

69 - VENDS 25 couchages une personne type internat
✆ **03 85 35 57 17 Heures repas**

73 - Vds relevage av pour Deutz Agrotron + prise de force, tbé, 1200 euros.
✆ **06 14 59 34 75**

73 - Sciage sec, noyer, merisier, frêne, chêne, planche 0,27 plateau en 4 jusqu'à 10.
✆ **04 79 65 95 45**

74 - Foin à vendre pour chevaux + moteur 10 ch, 380 w.
✆ **0611806236**

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
06 24 07 42 18

74 - Vends claies en inox pour affinage fromage.
✆ **06 09 80 25 12**

88 - Vends tracteur JD 6330 P, pt suspendu, clim. 3130 H 2008 avec charg JD 653 TBE. Epandeur Leboulch 2750, 7,5 T H horizontal tapis et noix BE. Ossature bungalow 7x2,40x2,70.
✆ **03 29 30 01 25 HR**
06 32 91 06 86 laisser message

88 - Vends ramasseuse à mirabelles équipée soufflerie calibrage.
✆ **06 87 03 17 88**

Offre

Emploi

01 - Exploitation polyculture lait (robot) ch. salarié qualifié pour CDD 6 mois TB Cond. travail
✆ **06.80.71.03.74**

01 - Fromagerie d'Aromas 39 recherche aide fromager
✆ **06.26.82.90.75**

42 - recherche salarié tps plein expl. va vl polyculture expérience souhaitée
✆ **06 78 47 91 30**

84 - Rech. J.H. fils Agri. exp. cond. tract. pr trav. vignes, lavande. Logé studio. Mois 05- 06- 07- 08- 09 / 2013.
✆ **06 86 86 84 30 ou**
04 90 72 44 64

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC Polyculture élevage lait RECHERCHE associé poste cultures, expérience souhaitée. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 130D)
✆ **03 86 73 26 03**
06 84 36 36 51

ELEVAGE SERVICE

Dans le cadre du RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE MACHINE À TRAIRE, **RECRUTE**

2 MONTEURS-DÉPANNEURS MACHINE À TRAIRE
Bac Maintenance
Débutant accepté si motivé
BouMatic

Egalement :

1 MÉCANICIEN TRACTEUR
pour le site de Tavaux-39500
NEW HOLLAND AGRICULTURE
1 MÉCANICIEN TRACTEUR
pour le site des Arsures-39600

Envoyer CV + lettre de motivation à :
ELEVAGE SERVICE SARL
ZAE Prés Magnins - 39600 Les Arsures

RÉGIONS
Auvergne
Limousin
Bourgogne
Rhône-Alpes
Dans le cadre de son développement,
AGRO-SERVICE 2000
recrute des candidats de valeur pour les fonctions suivantes :
Responsables et futurs responsables de magasins agricoles
Magasiniers-Vendeurs
Mécaniciens-Monteurs
hff
Intégré(e) à un de nos magasins en agrofournitures et machinisme agricole, vous bénéficiez d'un plan d'intégration et de formation. Vous êtes sérieux, vous êtes mobile, rémunération attractive.
Ecrire avec CV et lettre de motivation à : **AGRO-SERVICE 2000**
ZA des Grands-Champs - 03390 MONTMARAULT

Demande

Emploi

39 - Homme avec expérience traite et soins aux animaux, cherche à faire remplacement dans exploitation agricole
✆ **03 84 44 50 96**
le matin de 10h à 13h

71 - Deux fils d'agriculteurs motivés recherchent maître d'apprentissage pour Bac Pro Agro-équipement pour septembre 2013, de préférence exploitation céréalière. Etudient toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 35 ;**
03 85 33 32 39 le soir

84 - Tractoriste-Cariste-Soudeur, expérience 20 ans, cherche poste sur Cavaillon et sa Région.
✆ **06 31 39 46 03**

Mariage

Rencontre

19 - H. sérieux sincère travailleur 42A, RENCONTRERAIT F. simple pour relation durable, agricultrice de préférence, 30/50A.
✆ **06 48 72 21 11**

Animaux

Divers

01 - Prends animaux en pension 01 Treffort
✆ **06.10.79.57.77. ou**
04.74.30.58.22. hr

73 - Prend bêtes bovines en pension.
✆ **04 79 28 70 79**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Eleveur Aubrac inscrit Upra vds 2 taureaux 12 mois dociles habitués attache ttes garanties sanitaires.
✆ **06 75 50 92 59**

Bovin

01 - Vds taureaux Charolais 13 et 18 mois IA vêlage facile IBR A - Venet Daniel
✆ **06.88.76.69.73**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou**
06 81 38 47 12.

18 - L'élevage HBC Charolais Jubert à Massay (18) vous propose un large choix de reproducteurs 12 à 15 mois, de taureaux de 2 ans et de génisses de 12 à 15 mois. Consultez notre site : www.charolais-jubert.fr
✆ **06 07 75 73 13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs, HBC, de 12 à 15 mois. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 10VB1)
✆ **06 87 43 40 33 -**
03 80 96 79 42 HR

21 - VENDS taureaux 15 mois HBC, vêlage facile, TGS, éligible CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 1106)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - Eleveur H.B. Limousin VEND reproducteurs 18 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 11VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage HBC VEND taureaux adulte, 2 ans, gros veaux 1 an, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 1113)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 120D)
✆ **03 80 97 23 28 -**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux reproducteurs 15 mois, HBC ou non, TGS. EARL Benoît Poillot - Thoisy la Berchère (réf. 1303)
✆ **03 80 84 36 77 -**
06 78 22 35 45

38 - Vds 1 taureau Charolais HBC 16 mois vêlage facile hiverne au pré Ballerand Pommier de Beaurepaire.
✆ **06 87 75 75 71**

42 - Vds taureaux HB Charolais 16 mois type mixte ou viande pour croisement - Charguerand.C.- Mably
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds lot de 10 vaches 1re 2me lact. fraiche vel. CL 10 000 40TB 33TP Upra 85 pts - pas de leuco
✆ **06 77 99 23 77**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et prim'Holstein
✆ **06 08 65 52 51 ou**
fax 04 77 27 82 58

42 - Vds vaches au lait Abondances 2 veaux terme juin et octobre
✆ **06 10 08 92 33**

42 - Vds génisses 15 mois Ch + 1 VA maigre Ch tgs idem IBR
✆ **06 32 78 67 36**

42 - Vds 20 génisses 66 et 46 terme mai juin ibr tank à lait 2600L
✆ **06 79 41 80 95 ou**
04 77 20 76 09

58 - VENDS reproducteurs charolais 2 ans, 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 10VB2)
✆ **03 86 30 85 24 -**
06 13 33 44 38

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 15 mois, vêlage facile, IND IBR, BVD (réf. 1010)
✆ **06 70 34 71 84 -**
06 31 23 56 01

58 - VENDS mâles Limousins 14 mois, mixte viande, vêlage facile, HBC ou non, TGS. Breugnot François (réf. 0706)
✆ **06 76 29 30 60**

58 - VENDS TBG reproducteurs 15 mois HBC et non HBC, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1107)
✆ **03 86 38 90 36 -**
06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux charolais HBC 3, 2, 1 an, viande et élevage, IBR A. TGS. Livraison assurée. GAEC Martin Gilles - Luzy. site : www.gaec-martin-gilles-et-fils.fr (110D)
✆ **03 86 30 15 80 -**
06 12 53 71 73

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

VIS À GRAINS ELECTRIQUES
Pour Semoirs, Remorques...
Ø100/120/150 mm
CHARIOT 10/12 m
DIFFUSION - DIRECTE (17)
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

TREMIE DE STOCKAGE
+ Rapide + Sûr + Pratique
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm ; pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
NOUVEAUTES 2013
VIDANGE INTEGRALE
-10% sur les Nouveautés 2013 jusqu'au 30/06/13 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T. Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

INNOVATION chez GANAYE
TOUS LES DÉTAILS SUR www.ganaye.fr
"interchangeable" toutes marques
SOC DE DÉCOMPACTEUR avec pointe démontable
à partir de 69€70
15 modèles disponibles : QUIVOGNE, GARD, LELY, KVERNELAND, KONGSKILDE, MARTORELL, JEAN DE BRU, ...
Demandez votre offre personnalisée au 05 49 85 84 05
FRANCO à 1 200€ d'achat* *Livraison toute France métropolitaine
Prix H.T., offre limitée au stock
GANAYE votre agrifournisseur
Offres valables jusqu'au 20 avril 2013

TRACTEURS

	Heures	CV	an
J D 6630 Premium, pont et cab. susp. autopower	2800	135	2007
J D 6520 Premium, pont av suspendu, relevage av	3900	120	2005
J D 6230 Standard + chargeur John Deere 633	1650	90	2011

SPECIAL FENAISON
Faucheuse, **KUHN** GMD 600 GII, 1998, 2m40
Faucheuse, **KUHN** GMD 700 GII, 1998, 2m80
Faucheuse, **KUHN** GMD 800 GII, 2006, 3m20
Faucheuse, **KUHN** GMD 802 L.C ,2004, 3m20
Faucheuse conditionneuse, **KUHN** FC 250 G traînée TBE. 1990 2m50
Faucheuse conditionneuse, **KUHN** FC 302 G traînée 2000 3m00
Faucheuse, **KUHN** GMD 702 L.C TBE., 2006 2m80, déstockage, révisée
Faneuse, **KUHN** GF 8501 T, traînée, révisée, très bon état, 2004, 8m50
Faneuse, **KUHN** GF 8501 T, traînée, 2000, 8m50
Faneuse, **KRONE** KW 6,72X6, 2007, 6m80
Faneuse, **FELLA** TH 540 D, hydro, repliage hydro, TBE., 1998, 5m40
Faneuse, **STOL** L Z 585 PRO, déstockage, 2002, 5m80
Andaineur, **VICON** ANDEX 383, révisé, TBE., 2003, 3m80
CLAAS VARIANT 260, ficelle filet, éjecteur, pick up 2m, 2006
J D 582 Maxicut, fic. fil., ameneur rotatif 14 couteaux, 2009, 12000 bottes
Presse balles rond., **JOHN DEERE** 592, 1m81, fic., 2004, 10000 bottes
Presse balles rond., **JOHN DEERE** 590, 1m81, fic., 1998, 12000 bottes
Enrubanneuse, **KVERNELAND** 7640, traînée, toutes opt., sat., 2005, TBE.

SPECIAL ARBO
Plateforme **ROSATELLO** COLUMBIA, 3m, très bon état, révisée, 2007
Atomiseur **SEP** MAJOR T 2000L 2000 L, dpae, TBE. révisé, 2005
Atomiseur **SEP** MAJOR T 1000L 1000 L, très bon état, 2008
Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA7 - Photos non contractuelles

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 à 18 mois, 1 adulte, laitonnes limousines, génisses de 2 ans gestantes (réf. 11VB3)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - Elevage HBC VENDS taureaux 1 et 2 ans, BO, vêlage facile. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 120B)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS 4 vaches NORMANDES en lait, traite à la main et attachée + 1 génisse à vêler (13VB3)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureau charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine (réf. 1404)
✆ **03 86 38 10 46**

58 - VENDS reproducteurs mâles 15 mois et génisses 2 ans, le tout HBC. EARL Touillon-Moiron - Decize (réf. 140A)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS 3 taureaux adultes, - deux de 2 ans, - veaux 15 mois, - vaches pleines, le tout HBC. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi-Bourdon (réf. 140C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 140D)
✆ **03 86 70 05 26 - 06 06 71 54 30**

69 - Vend 8 jeunes vaches Salers pleines en Charolais. Vêlage mai, juin. Possibilité reprise tout bovins
✆ **06 13 92 34 25 ou 06 08 09 77 22**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, complémentation raisonnée, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 100F)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux charolais HBC, 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, génisses 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison, reproduction. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97 ; 06 89 90 35 44**

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux 2 ans et 14 mois, hivernés au pré, TGS, HBC. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elev. charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an. EARL Pacaut Jean-Marc.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Vds taureau 2 ans, veaux 15 mois, HBC, IBR A, vêl. facile. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40 ; 06 77 09 68 07**

71 - Vds taureaux charolais HBC, TGS, 2 ans, 16 mois, région Charolles. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, hivernés au pré, fils Icare Sumo Novotel.
✆ **03 85 58 76 55**

88 - Vends reproducteurs Blond d'Aquitaine maigres aptes à la saillie trés calmes gar. san. écornés, livraison. 4 vaches 3 ans grand gabarit Bl. díAqu. pour élevage ou engraissement. 2 génisses pleines (mars-avril).
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

26 - Vds boucs IA nés 02 2013 élev CL 1100kgs indemn caev
✆ **04 75 46 06 43**

Ovin

15 - Agriculteur cherche moutons à TONDRE.
✆ **06 75 74 16 47**

42 - Vds 20 brebis lait Lacaune avec ou pas agneaux + 14 agnelles MB avril + SDT + Pasto 30 L + etuve + pots verre
✆ **04 77 76 87 85 ou 06 81 68 34 43**

Equin

21 - VENDS chevaux couleurs, - 1 étalon Pie Noir, yeux bleus, - 1 pouliche Pie Noire 2 ans, - 1 poulain Pie Noir yeux bleus 1 an (réf. 1203)
✆ **03 80 52 21 95**

Volaille-Lapin

38 - Poules vivantes 2euros 80 pièce tarif dégressif p/lot de 20 ou 30 tout le mois avril, réserv.
✆ **06 08 88 10 83**

Chien

25 - A Réserver 5 chiots Border Collies lof. n°25026920075355 t.b. origines nés le 14/02/13 parents visibles au travail bovins ovins, conseil et aide au dressage possible. A vendre plusieurs chiens dressés. P. Jacquier, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30 HR**

39 - A réserver chiots beauceron mère 250269200167540 excel. gardien troupeau et bâtiment
✆ **03 84 42 30 98**

39 - Vds chiens bergers 2 mois femelles bon sur bovin et petits animaux 100 euros. N° de la mère 250269201023648
✆ **06 89 78 59 82**

58 - VENDS chiots type Berger des Pyrénées nés le 26/07/12, femelles mère 2004BDX572624 (réf. 13VB2)
✆ **06 14 26 16 97**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN002845 - FRANCHE-COMTÉ
RESPONSABLE DE DOSSIERS CABINET - SECTEUR AGRICOLE H/F
Cabinet d'expertise comptable et de conseil indépendant, moins de 20 personnes, dans le cadre de son développement. Objectifs : Reprise d'une partie des clients du cabinet. Gestion des nouveaux clients accueillis au sein du cabinet. Développement du portefeuille clients. Missions : Etre à l'écoute des entreprises clientes et leur donner satisfaction. Assurer relation de proximité avec les clients. Apporter conseil fiscal, juridique et économique aux dirigeants d'entreprises. Etablir comptes annuels. Etablir déclarations fiscales. Bac+2/BTS Comptabilité et Gestion des organisation ou ACSE. Expérience 5 ans mini. dans fonction similaire. Permis B + voiture indispensable. Maîtrise techniques comptables et législation fiscale. Connaissance monde rural indispensable. Dispositions pour métiers traditionnels de l'agriculture. Autonome, organisé, rigoureux, réactif. Disponible, motivé, aisance relationnelle. CDI. Salaire à négocier. Plan d'Epargne d'Entreprise. Tickets Resto. Déplacements fréquents chez les clients.

AN002862 - COTE D'OR
CHEF D'EQUIPE PAYSAGISTE H/F
Entreprise spécialisée en entretien, aménagement et création d'espaces verts. Former, gérer une équipe d'ouvriers sur divers chantiers d'espaces verts. Conn. impérative végétaux et engins motorisés. Bac Aménagements Paysagers souhaité, BEPA ou CAP exigé. Permis B indispensable, EB apprécié. Expérience encadrement et entretien et aménagement bienvenue. CDD 9 mois. Entrée 08/04/13. Salaire à convenir (1500€ à 1550€ brut/mois).

E004085 - YONNE
MONITEUR EQUITATION H/F
Centre de vacances équestre. Nous recherchons 1 enseignant diplômé pour l'encadrement d'une activité équitation pour enfant sur nos séjours pendant les vacances de printemps de la zone C du 27 avril au 11 mai. Personne autonome pour l'encadrement de l'activité équestre et la gestion de l'équipe d animateurs équestre. Rémunération : sur la base de 360€ net par semaine pour 6 jours (1 journée = 6 heures). Possibilité d'être nourri et logé sur place. Les frais de déplacement peuvent être pris en charge (à discuter).

AN002920 - BAS RHIN
SECOND D'EXPLOITATION MARAICHAGE BIOLOGIQUE H/F
Exploitation légumière en maraîchage biologique. Seconder le responsable d'exploitation pour : la mise en place des cultures, la mise en place des itinéraires techniques culturaux, le suivi et l'entretien des cultures, les récoltes et le conditionnement, l'organisation du travail et l'encadrement d'une équipe d'ouvriers, le suivi et l'entretien du matériel agricole. BAC PRO spécialité maraichage ou équivalent. Expérience significative en maraîchage ou culture biologique. Maitrise du matériel. Rigoureux avec de bonnes capacités d'organisation. Bonnes capacités relationnelles. Permis B exigé et EB souhaité. Poste à pourvoir dès accord. CDI. Salaire à convenir suivant expérience.

AN002843 - LORRAINE
10 CONTROLEURS SAISONNIERS H/F
Organisme Public. Vérification des déclarations PAC déposées par les exploitants agricoles. Mesurage des surfaces au GPS. Vérification des cultures déclarées. Contrôle de la conditionnalité. Niv. BAC+2. Connais. du milieu agricole. Rigueur. Aptitudes relationnelles. Permis B. Contrat: entre le 8 et le 15 juil. 2013. CDD de 2,5 à 3 mois. Véhicule de service+ frais de déplacement (autres que frais km).

AN002888 - BAS RHIN
MAGASINIER CONSEIL H/F
Coopérative agricole céréales-appro (140 salariés, 30 sites, 150 M de CA)* Décharger les camions, préparer les commandes, vérifier les livraisons des fournisseurs, ranger et charger les marchandises. Conseils et ventes: accueillir les clients (agriculteurs, viticulteurs, collectivités territoriales), suivre les stocks, gérer l'aspect administratif. Appuyer l'équipe de l'atelier d'impression, livraison ponctuelle dans un rayon de 200km. Formation viti ou agricole. Maîtrise de l'outil informatique. Organisé, rigoureux, sens du contact, capable de travailler en équipe. Permis B, CACES 9. Entrée le plus tôt possible. CDI après période d'essai. Rémunération sur 13 mois. Salaire fixe assuré + participation + intéressement.

AN002905 - ENSEMBLE DU DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
TECHNICIEN ESTIMATEUR DE DEGATS DE SANGLIERS H/F
Association de défense pour l'environnement. Responsable des estimations sur un secteur du département. Responsable d'une équipe d'estimateurs, vous assurez l'encadrement de ces vacataires ainsi que la coordination des résultats des estimations. Expertise des dégâts de sangliers. Ponctuellement, réalisation de différents reporting et tableaux de bord sous le pack Office. BTSA TV ou Gestion Faune Sauvage ou agricole ou agronomie. Connais. du monde agricole, des pratiques et itinéraires culturaux. Aptitude à la communication avec les agriculteurs, chasseurs. Capacité à gérer les conflits. Rigueur, autonomie et adaptabilité. Capacité organisationnelle. Maîtrise de Word/Excel/PowerPoint. Permis B. Permis de chasser et pratique de la chasse appréciés. La maîtrise du logiciel de cartographie SIG ainsi que la connais. de la langue allemande seraient un plus. CDD de 6 mois, possibilité d'évolution en CDI dans la structure. Salaire selon grilles et expérience. Base de 35 heures hebdo. Grande flexibilité des horaires indispensable.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARNAY-LE-DUC: Terre et pré
6 ha 29 a 30 ca - Champ virot: ZB-51 - Creux d argile: ZL-12 - La chaume derriere: ZB-68[48] - Sous champ sivet: ZK-30[11]
Objectif : Maintien de l'exploitant
MIMEURE: Pré
2 ha 21 a 40 ca - Champs chereaux: ZA-70[25]
Objectif : Maintien de l'exploitant
SUSSEY: Terre et pré
20 ha 56 a 57 ca - Contour julien: A-444 - La grande raye: A-446 - Les corvees: A-506(J)-506(K) - Piece beurre: A-442 - Sur la piece beurre: A-440-441
Objectif : Maintien de l'exploitant
CHENOVE: Jardin et bâtiment
20 a 75 ca - Derriere la velle: AB-39 - En seloncourt: AB-14
CORMOT-LE-GRAND: Vignes situées en HCB Cépage Pinot, Aligoté, et Gamay
1 ha 90 a 98 ca - Vignes baudet au nord: C-709(J) - Vignes baudet au sud: C-247-248-249-251[F1]-251[F2]-252-253-986[250] - Vignes vilon: C-69-70-115-120-134-135-136-1026[56]-1077(J)-1077(K)
NOLAY: Vignes situées en HCB Cépage Pinot, Aligoté, et Gamay
55 a 86 ca - Le ban: ZK-228[19][F1]-228[19][F2]-228[19][F3]-228[19][F4]
POINCON-LES-LARREY: Bois et Lande
5 ha 56 a 28 ca - Boulemont: AD-425-426-427-440-449-450-456 - En be: AD-463-464-465-468-477-480-481-482-485-486-487-492-495-496-497 - En becasse: AD-484-501-502-513-522-523-524-527-528-530-535-538-540-541-542-543-544-545-550-552
- L envers de la craie: AD-592-599 - La biaude: AC-7-17 - La combe ceiland: AC-58-71 - La craie: AD-553-555-556-557-559-564-566 - Les herbues: ZT-32-43-45 - Sur mangon: AD-664
POMMARD: Terre à vigne AOC bourgogne et HCB
1 ha 18 a 50 ca - Aux seurrets: AS-49 - Les crenilles: AO-32-33 - Les rouards: BT-71
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211410212

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: S.C.I. JRJ
Capital: 2000 euros
Siège: 4 rue de l'église 21400 Pothières
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Perrot Marie Françoise 4 rue de l'église 21400 Pothières
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211410206

ADDITIF

Dans l'annonce N° 211010153 parue le 08/03/2013, concernant la SARL AURINKO il convient d'ajouter :» la dissolution anticipée de la société **en date du 14 janvier 2010».**

AL211410208

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL Cabinet CRYSELIDE en liquidation

Capital fixe : 100 euros
Rue de la Barre
21360 Veuvey sur Ouche
RCS Dijon 529779100

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Guegnault Christophe, demeurant rue de la Barre 21360 Veuvey sur Ouche , et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à : rue de la Barre 21360 Veuvey sur Ouche. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le liquidateur

AL211410215

NOMINATION

CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE

SAS au capital de 19.000.000 euros
Siège social : Rue de Cluj
ZAE Cap Nord 21000 Dijon
498 520 576 RCS Dijon

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2013, il a été décidé de nommer de nommer Monsieur Salim Khanfri demeurant 9 rue de Cluj 21000 Dijon en qualité de Membre du Conseil de Surveillance.

AL211410211

POURSUITE D'ACTIVITÉ

LA GRANDE CAVE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 €
Siège social
RN 74
21640 Vougeot
397 829 516 R.C.S. Dijon

L'AGE a décidé en date du 20 Octobre 2012 de poursuivre l'activité de la Société malgré un actif net demeurant inférieur à la moitié du capital social.
Mention au RCS de Dijon.
Pour avis, la Gérance.

AL211410213

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES SAULES

Société Civile au capital de 15.000 €
Siège : Brochon (21220),
12 Rue de la Maladière
444 109 284 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Mars 2013, Madame Françoise Gaugry demeurant à Brochon (21220) 3 Rue de l'Eglise a été nommée co-gérante.

AL211410209

SCI LE MEIX FRINGUET

Société Civile au capital de 18.293,88 €
Siège : Brochon (21220),
12/14 Rue de la Maladière
380 945 345 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 MARS 2013, Madame Françoise Gaugry demeurant à Brochon (21220) 3 Rue de l'Eglise a été nommée co-gérante.

AL211410210

Location Gérance
Suivant acte sous seing privé en date à Echirolles (38) du 4 mars 2013, la société SYDEV SOFTWARE, société par actions simplifiée au capital de 25.000 €, dont le siège social est sis à 21390 Précy sous Thil, 26 rue de l'Hôtel de Ville, immatriculée 413.956.947 RCS Dijon, a remis en location gérance à la société SYDEV société par actions simplifiée au capital de 45.000 € dont le siège social est sis à 38130 Echirolles, 33 Rue Normandie Niémen, immatriculée 417.800.810 RCS Grenoble, le fonds de conception et de commercialisation de logiciels et / ou de sites internet et de toutes prestations de services s'y rapportant, la formation, la maintenance de logiciels et le conseil en informatique, l'édition de bases de données professionnelles, le calcul de métrés et études de prix dans le bâtiment, la diffusion de toutes informations professionnelles par internet, l'exploitation de portails WEB professionnels, la commercialisation d'espaces publicitaires sur internet, dont elle est propriétaire,
Pour une durée d'une année, non renouvelable, à compter rétroactivement du 1er janvier 2013.
Pour avis
RCS Dijon et Grenoble

AL211410207

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 11/03/2013, a été constituée une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : A J P L
Siège social : Bellevue - Moux en Morvan (58230)
Capital : 3 000 euros.
Objet : La gestion de fonds de commerce de restauration et d'hôtellerie.
Durée : 99 ans.
Président : Lanser Jean-Pierre, demeurant Bellevue - Moux en Morvan (58230).
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL581410228

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/03/2013 il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : SARL VIAGER DIRECT
Capital : 10 000 €
Siège : 11 boulevard du Grand Pré des Bordes, 58000 Nevers
Objet : Intermédiation en matière d'achat-vente de biens immobiliers.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M Sylvain Vallade, demeurant à Nevers, 18 rue Barreau est désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention,
M Vallade Sylvain, gérant

AL581410221

Notaires
SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis BLOIN, Notaire au sein de la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire, 14 rue du maréchal Leclerc, le 15 Mars 2013, enregistré à Nevers le 26/3/2013 bord n° 2013 / 376 Case n° 1, extrait 969,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée.
Dénomination : SARL AGRI LOCATION MOUSSY
Objet : En France et à l'étranger : l'exploitation de tous fonds de commerce de vente et réparation de matériels et machines agricoles de motoculture de plaisance et de quads, neufs et d'occasion, location de matériels de travaux publics et de matériels agricoles, et généralement toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Siège social : Moussy (58700) Le Bourg, 4 rue du Centre.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports : - la somme globale de 7.600 euros
Capital social : 7.600 euros divisé en 7.600 parts de 1 euro chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 7600 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : Sont nommés comme co-gérants: Monsieur Lavollée Julien , dt à Dompierre sur Héry (58420) Reugny, célibataire, et Mr Bourigault Benoit Jacky, dt à Saint Benin des Bois (58330) Ligny, célibataire, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, pour une durée illimitée.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me BLOIN Denis, Notaire.

AL581410222

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TAXI SUD NIVERNAIS
Forme sociale : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 12, rue de la Croix Pavé, 58300 Saint Léger Des Vignes
Objet social : Activité de Taxi, Transport scolaire
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Patrice Perrot dt à Saint Léger des Vignes (58), 12, rue de la Croix Pavé
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président

AL581410219

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ARBOURSE: 58 13 0027
1 ha 81 a 00 ca - Les champs des chaumes: ZA-45(*)
Cmne de MONTENOISON: 58 13 0016
par extension commune de MOUSSY
6 ha 04 a 57 ca - Les parois: B-391
Cmne de MOUSSY: 58 13 0016
5 ha 60 a 84 ca - Champ moreau: ZP-14
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581410234

Par acte SSP du 27/03/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Stéphane Guittet
Objet social : Plâtrier peintre. Cette activité comprend les travaux d'enduit décoratif, de papier-peint, tout revêtement murs et sols et ravalement de façade.
Siège social : 3 route de Moiry, 58240 Mars Sur Allier
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Guittet Stéphane demeurant 3 route de Moiry, 58240 Mars Sur Allier
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL581410213

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ETF BROYAGE
Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Siège social : La Balance 58230 Alligny en Morvan
Objet : Giro broyage, débardage, travaux forestiers, vente de bois de chauffage.
Durée : 99 ans
Capital : 7 000 € intégralement libéré
Gérance : Monsieur Primard Vincent demeurant La Balance 58230 Alligny en Morvan
Immatriculation : au RCS de Nevers.

AL581410199

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI MELLE ET MME LARPIN

Société civile en liquidation
au capital de 48.783,69 €
Siège social : 2 bis boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
SIREN n° 317.400.000 RCS Nevers

Suivant procès verbal en date du 6 mars 2013, l'assemblée générale extraordinaire a:
- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur, M. Jean-Philippe Devoucoux,
- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 6 mars 2013.
Les pièces relatives à cette liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
Le liquidateur

AL581410220

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

DANIELSON AIRCRAFT SYSTEMS

SAS au capital de 50.000 €
Siège social : Technopole
58470 Magny Cours
509 591 103 RCS Nevers

Le 22 mars 2013, l'associée unique statuant en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis, la Présidente

AL581410215

JUDEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
Société en Liquidation

Suivant délibération du 02/03/2013, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation,a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le Liquidateur.

AL581410197

ADJUCATION

ADJUDICATION AUX ENCHÈRES VERBALES

Jeudi 11 Juillet 2013 à 14 h 30 à Nevers (58) Salle municipale des Eduens

DROIT DE CHASSE AU GIBIER D'EAU
Domaine public fluvial :
Loire (9 lots, 87 600 mètres), Allier (1 lot, 4 900 mètres),
Aron (3 lots, 22 500 mètres), Yonne (2 lots, 7 550 mètres), Réservoir des Settons (1 lot, 320 ha)

Période de location
du 1er juillet 2013 au 30 juin 2019

Participation à l'adjudication : les amateurs doivent, pour le ou les lots sollicités, faire acte de candidature par écrit auprès de la Direction départementale des territoires, au plus tard le 5 mai 2013.
Consultation et téléchargement des documents : Les documents sont téléchargeables sur le site de la Direction départementale des territoires :
www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
Renseignements :
Direction départementale des finances publiques, 12 rue Henri Barbusse, BP 28, 580019 Nevers Cedex, tél. : 03 86 68 40 43 - Courriel :
pascal.penzo@dgfip.finances.gouv.fr
Direction départementale des territoires, 2 rue des Pâtis, BP 3006, 58020 Nevers Cedex tél. : 03 86 71 52 58 - Courriel :
ddt-sefb@nievre.gouv.fr
isabelle.thomas01@nievre.gouv.fr

AL581410231

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 20/03/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SURF'INN(SARL)
62, rue de Nièvre 58000 Nevers
RCS : 421 999 814
Le greffier

AL581410229

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DU BOIS DE SEIGNE

SCI au capital de 1 524.49 €
398 430 900 R.C.S Nevers
61 allée verte
58200 Cosne Cours sur Loire

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 7 mars 2013 a décidé du transfert du siège social au 13 Spontini, 75116 Paris.
La société sera immatriculée au RCS de Paris dorénavant compétent à son égard.
La Gérance.

AL581410218

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

COIFF'ESTHETIC SARL

au capital social de 1000 euros
Le Bourg, 58230 Moux en Morvan
RCS Nevers : 485 144 166

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 mars 2013, les associés ont décidé à compter de ce jour :
La nomination de Madame Magnien Carine, demeurant : Chaumien, 58230 Moux en Morvan, en qualité de gérante unique en remplacement de Monsieur Mantel Romain démissionnaire. En conséquence modifier l'article 16 des statuts.

AL581410217

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE COIGNET

Société civile immobilière
au capital de 56 406,13 euros
Siège social : Les Naslots
58220 Ciez
316 173 798 RCS Nevers

Modification des dirigeants
L'AGO en date du 31 janvier 2013 a pris acte du départ de la SCI de Monsieur Robert Coignet, et de la fin de ses fonctions de gérant.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL581410216

VENTE

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 13/3/2013, enregistré à Nevers le 22/3/2013 bord n° 2013/359 Case n° 1, extrait 943
Mme Carpentier Christine, dt à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 93 routes des Millots,
a vendu à
Mr Malzac Frédéric, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 93 route des Millots, **un fonds de commerce de Boucherie, Charcuterie**, exploité à Châteauneuf Val de Bargis, lui appartenant connu sous le nom commercial **« La Cote de Bœuf »**, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 753 208 644, moyennant le prix ppal de 18.000 Euros.
Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
L'entrée en jouissance a été fixée au 13 mars 2013.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire, 14 rue du Maréchal Leclerc, domicile élu, par acte extrajudiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Me THEVENY, Notaire.

AL581410223

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LES CAVES DE BECON

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 4 avenue Galliéni
92400 Courbevoie
552 138 729 RCS Nanterre

Par AGE du 11/02/2013, les associés ont décidé, à compter du 1er/03/2013 : de transférer le siège social au 6 rue de la Halle 89200 Avallon, de nommer en qualité de nouveau gérant M. Bourgine Régis demeurant 6 rue Pasteur 89200 Avallon, en remplacement de Mme Bourgine Nicole, démissionnaire ; ainsi que de modifier la dénomination de la société qui devient : CAVES D'AVALLON.
Radiation au RCS de Nanterre et Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL891410247

ELISA FINANCEMENTS

SARL au capital de 10000 Euros
17 Bd du 11 Novembre ,
89000 Auxerre
493173934 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 mars 2013 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 1 mars 2013.
Nouvel objet social : courtier en opérations de banque et services de paiement et intermédiaire en assurance.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL891410250

CGPI

SARL au capital de 40000 Euros
8 rue Etienne Mimard ,
89100 Sens
510347289 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 mars 2013 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 1 mars 2013.
Nouvel objet social : courtier en opérations de banque et services de paiement » et « intermédiaire en assurance,gestion de patrimoine,placement mobilier et immobilier.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL891410251

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Malay le Grand du 21 Mars 2013, il a été constitué la société suivante:
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : FACC
Siège social : 9 Rue Pasteur, 89100 Malay le Grand
Objet social : l'acquisition, la propriété et la gestion de tous biens immobiliers
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts requis dans tous les cas
Gérance : Aurélia Amaral née Fleury, demeurant 9 Rue Pasteur 89100 Malay le Grand

AL891410248

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI BEAU SOLEIL
Capital: 200 euros
Siège: 25, grande rue, 89000 Perrigny
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Amghar Samir, 3 lieu dit les dreux, 89120 Villefranche St Phal.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL891410245

Par acte SSP du 23/03/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : REIVILO FRANCE
Objet social : Conception, fabrication et vente de remorques et équipements de matériel roulant. Mécanique de précision.
Siège social :9 route de Sens, 89190 Villeneuve-l'Archevêque
Capital : 5500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Roger Olivier, demeurant 5 rue Carnot, 89190 Villeneuve-l'Archevêque.
Immatriculation au RCS de Sens

AL891410246

Aux termes d'une acte sous seing privé du 20 mars 2013, à Sens, il a été constitué la société suivante : SARL T.A.P. & GO - 20 rue de la Pépinière à Sens (89100). Les activités principales de la société sont Holding et tout ce qui concerne la communication et l'évènementiel. Capital de 1 000 €; Durée : 99 années ; Gérance : Annabelle Canellas. Immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Pour avis, le représentant légal

AL891410202

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2013, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée:
Dénomination sociale : EARL RENVOYE PATRICE.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du code rural.
Capital social : 456 000 euros.
Siège social :18 petite rue, 89190 Les Sièges.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature :Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 454 922,51 euros.
Apports en numéraire : 1 077,49 euros.
Gérant : M. Patrice Renvoyé, demeurant à Les Sièges (Yonne), 18 petite rue.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL891410211

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N°AL891210130 parue le 22.03.2013, concernant la SAS NEGOCE DE FOURRAGE ET DE MATERIAUX, il convenait de lire : **Ancienne Mention : capital social fixé à 4 000 euros Nouvelle Mention : capital social fixé à 9 000 euros** au lieu de 1000 euros et 11000 euros.

AL891410254

NON DISSOLUTION

SARL S2C

au capital de 3 000 euros
Siège social
Avenue Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens
532 442 142 RCS Sens

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL
L'AGE du 29/01/13 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société
Pour avis La Gérance

AL891410255

Le 26/2/2013, les actionnaires des ETABLISSEMENTS DUJON, société anonyme, capital 228.673,53 €, siège social à St Florentin (89) Route de Genève, 321 254 740 RCS Auxerre, SIRET 321 254 740 00012, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société.

AL891410108

TRANSFERT DE SIÈGE

Le 20.3.2013, les associés de la SCI PAILLARD, capital 1.400 €, siège social Ormoy (89) 3, rue des Prés, 478 235 658 RCS Auxerre, ont décidé de transférer le siège social de la société à compter du même jour.
Anciennes mentions publiées : Siège social : Ormoy (89) 3, rue des Prés.
Nouvelles mentions : Siège social : Auxerre (89) 5, Place Robillard.

AL891410215

Le 20.3.2013, les associés de la SCI MC ET MC, capital 211.600 €, siège social Ormoy (89) 3, rue des Prés, 450 084 637 RCS Auxerre, ont décidé de transférer le siège social de la société à compter du même jour.
Anciennes mentions publiées : Siège social : Ormoy (89) 3, rue des Prés.
Nouvelles mentions : Siège social : Auxerre (89) 5, Place Robillard.

AL891410216

NOMINATION

L'AGO du 26.03.13 des actionnaires de la société anonyme MICHEL SA, capital de 500.000 €, siège social à Auxerre(89) 57, rue Guynemer, 323 142 075 RCS Auxerre a nommé un nouveau Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Commissaire aux comptes suppléant démissionnaire.
Anciennes mentions publiées
CAC Suppléant : M. Raymond Hardy, 1, rue G. Pompidou, 89700 Tonnerre
Nouvelles mentions
CAC Suppléant: AUDIT PARTENAIRE CONSEIL, 13, rue Théodore de Bèze, 89000 Auxerre.

AL891410136

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Jugement du Tribunal de Commerce de Dijon du 26/03/2013 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS VINS BERNARD GRAS**, Rue Robert Raclot, Centre Commercial, 89290 Champs-sur-Yonne (achat et vente de produits viticoles, vins et spiritueux). RCS Dijon 403 695 141. Date de cessation des paiements : 08/03/2013. Administrateur judiciaire : SELARL AJ PARTENAIRES en la personne de Me Maurice PICARD, 22, Rue Cordier, BP 107, 01003 Bourg en Bresse Cedex. Les créances sont à déposées entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître Véronique THIEBAUT, 5, Rue du Docteur Chaussier, 21000 Dijon, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au Bodacc.

AL891410259

Jugement du Tribunal de Commerce de MEAUX du 25/03/2013, prononçant la résolution du plan de sauvegarde et ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS CONSEILS & PARTENAIRES INDUSTRIES** Route de Tanlay 89700 Tonnerre (prise de participation dans toutes sociétés ayant une activité industrielle, commerciale, agricole, libérale, financière ou immobilière). RCS Auxerre 451 307 888. Administrateur judiciaire : SELARL CONTANT-CARDON en la personne de Me Philippe CONTANT - 8, Rue des Cordeliers, 77100 Meaux. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL GARNIER-GUILLOUāT en la personne de Me Sophie GUILLOUāT, 55, Rue Aristide Briand, 77100 Meaux, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL891410256

RH-SC

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 19, rue des Vaux Roumis
89660 Châtel Censoir
511 953 895 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 27 mars 2013, l'AGO a nommé :
en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire, SAS COD AUDIT CONSEIL, domiciliée 1 rue des Haras, 58340 Cercy la Tour , en qualité de Commissaires aux Comptes suppléant, Monsieur Philippe Juhen, demeurant 1 rue des Haras, 58340 Cercy la Tour, pour une durée de 6 exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.
Pour avis
La Gérance

AL891410249

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex ;
a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d' Auxerre en date du 13/03/2013, curateur des successions de :
- M. Marc Louis CARTERON célibataire, décédé le 30/07/2012 à Tonnerre, réf 13-5276
- M. Claude VIOLETTE célibataire, décédé le 16/07/2010 à Tonnerre, réf 13-5277
- M. Norbert CORDIER célibataire, décédé le 02/08/2012 à Avallon, réf 13-5278
- Mme Claudette Monique HABILLON divorcée MORENO, décédée le 24/05/2011 à Tonnerre, réf 13-5279
- M. Roger JUNK célibataire, décédé le 12/01/2010 à Auxerre, réf 13-5280
- Mme Hélène Germaine GUYOT veuve KESTLER, décédée le 03/07/2010 à Auxerre réf 13-5281
- Mme Germaine Andrée MAUCOEUR divorcée MERNILLON, décédée le 15/05/2009 à Auxerre, réf 13-5282
- M. Philippe Adrien RAMEAU célibataire, décédé le 14/09/2010 à Avallon, réf 13-5283
- M. Rafic Raphaël TAMBAY divorcé, décédé le 18/10/2009 à Auxerre, réf 13-5284
- Mme Lucienne Georgette BOUGLET veuve VOURY, décédée le 17/12/2011 à Tonnerre, réf 13-5285
- Mme Yvette BOILEAU célibataire, décédée le 25/08/2012 à Châtel Censoir, réf 13-5286
- M. Michel MARCONOT célibataire, décédé le 26/06/2011 à Auxerre, réf 13-5287
-M. Henri CHAVANCE célibataire, décédé le 11/12/2009 à Tonnerre, réf 13-5288
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens, curateur des successions de :
. en date du 14/02/2013, Mme Raymonde Suzanne PARADE veuve GIRAUDEAU, décédée le 21/09/2012 à Sens, réf 13-5295
. en date du 21/03/2013, M. Jacques LE GUEL célibataire, décédé le 23/03/2012 à St Julien du Sault, réf 13-5294
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
- M. Alain MULLER célibataire, décédé le 03/01/2011 à Auxerre, réf 11-4049
- Mme Sylviane MONTFORT célibataire, décédée le 15/08/2010 à Tonnerre, réf 11-4165
- M. Jean Désiré LEGRAIN divorcé, décédé le 06/03/2008 à Joigny, réf 12-4574
- Mme Francine METIVIER, décédée le 20/04/2008 à Semur en Auxois, réf 12-4889
établira les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL891410242

CESSION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SARL SQUARE HABITAT CTI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : 70 Rond Point de la Résistance
89300 Joigny
RCS 351 679 188

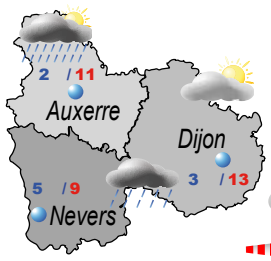
Avis
Suivant acte sous seing privé en date du 31 décembre 2012 enregistré à la recette des impôts de Sens le 08.01.2013 Bordereau 2013/9 Case n°10 , la société SQUARE HABITAT CTI, SARL au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social 70 Rond Point de la Résistance à 89300 Joigny, immatriculée 351 679 188 RCS Joigny, a cédé à la société AGENCE ATHENA, S.A.S. au capital de 37 000 €, dont le siège social est situé 3 Rue du Général Leclerc, 89100 Sens, identifiée sous le n° RCS de Sens 337 828 453, un fonds de commerce de transactions exploité 7 Place Briard, 89500 Vlilleneuve sur Yonne, pour lequel la société SQUARE HABITAT CTI est immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro SIRET 351 679 188 000 42 moyennant le prix de 50.000 € répartit de la façon suivante :
Eléments incorporels : 36 000 €
Matériel et mobilier commercial : 14 000 €
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 31 décembre 2012
Les oppositions seront reçues à la SCP REVEST-LEQUIN, 5 Rue Marcellin Berthelot, 89000 Auxerre
Elles devront être faites au plus dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour avis,
Le Président

AL891410244

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions **météo** du 05 avril au 12 avril

Vendredi 5 Avril



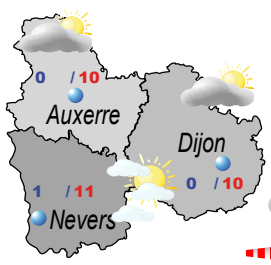
Perturbé
Un temps perturbé s'annonce, avec de nombreuses précipitations et de rares apparitions du soleil.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Irène
Soleil : 07:38 - 20:37
Lune : 04:48 - 15:35

Samedi 6 Avril



Variable
Passages nuageux et timides se partageront le ciel. Les températures seront en légère baisse.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

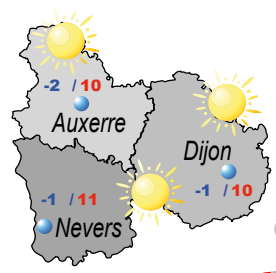
St Marcellin
Soleil : 07:36 - 20:38
Lune : 05:21 - 16:44

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 7 Avril



Ensoleillé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St J. Baptiste
Soleil : 07:34 - 20:39
Lune : 05:51 - 17:52

Prévisions à 7 jours

Lundi 8 au Mercredi 10 Avril :

De nombreuses précipitations en perspective.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Avril :

De belles éclaircies sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

7					3	1		6
		9		6		3		
							2	
	4		5			6		8
			9	8				
3							4	
	8							1
	6		8			7		3
1		3					6	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

2	8	3	1	9	4	6	7	5
7	4	5	2	6	8	1	3	9
9	1	6	7	5	3	8	2	4
3	7	9	5	1	2	4	6	8
6	5	8	4	7	9	3	1	2
1	2	4	8	3	6	9	5	7
5	3	2	9	4	1	7	8	6
4	6	7	3	8	5	2	9	1
8	9	1	6	2	7	5	4	3

▶ **Télévision** Sélection du 06 au 12 avril

Samedi 6

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.

FRANCE 2
20.50 Toute la télé chante pour le Sidaction, avec Stéphane Bern, Laurent Boyer, Catherine Ceylac, Valérie Damidot, Michel Drucker, Thomas Hugues, Laurent Ruquier, Vincent Delerm, Lara Fabian, Gérard Lenorman, Nolwenn Leroy, Nicoletta, Pascal Obispo, M. Pokora, Hélène Ségara, etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Le sang de la vigne «Question d'eau de vie… ou de mort» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi, Patrick Bouchitey. *Excellent et bien fait.*
22.15 Les pirogues des hautes terres ★★. Téléfilm avec Robinson Stévenin (1h40). *Cette adaptation d'un fait authentique est poignante et bien menée.*
00.20 Appassionata «Roméo et Juliette». Opéra de C. Gounod.

ARTE
20.50 L'aventure humaine «Britannia : Aux confins de l'Empire romain» ★★★. (voir Sélection)
23.20 La face cachée de la fesse.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +
20.55 Cold blood. Thriller (2012) de Stefan Ruzowitzky, avec Eric Bana, Olivia Wilde (1h31) ⓬.

Dimanche 7

TF1
20.50 Inception ★★★. Science-fiction (2010) de C. Nolan, avec Leonardo DiCaprio, Joseph Gordon-Levitt, Ellen Page, Toma Hardy (2h25) ⓾. (voir Sélection)
23.30 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 American gangster ★★★. Policier (2007) de R. Scott, avec Denzel Washington, Russell Crowe (2h30) ⓬. *Très brillant et violent.*
23.20 Faites entrer l'accusé «Caspar et Beille, crime en haute mer» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «La mort et les divas», «Fusillé à l'aube». Série avec Neil Dudgeon ⓾.
00.15 Le comte de Monte-Cristo (2/2) «Le châtiment» ★★. Drame en NB (1942) de Robert Vernay, avec Pierre Richard-Willm (1h29). *Excellent.*

ARTE
20.45 Les affranchis ★★. Policier en VO (1990) de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Ray Liotta (2h20) ⓾. *Brillant, mais atroce.*
23.05 Madame Tyson «La reine des arènes». Documentaire.

M6
20.50 Capital «Trop payés, mal payés : Révélations sur les salaires en France». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Rastas, gangs et ganja : La fièvre jamaïcaine». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Lille/Lorient».

Lundi 8

TF1
20.50 Clem «Maman a craqué». Téléfilm avec Victoria Abril, Laurent Gamelon, Lucie Lucas.
22.45 New York, unité spéciale ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec O. Jeancourt Galignani, Cécile Ladjali, L.-H. de la Rochefoucauld, Harold Cobert, Mustapha El Atrassi.

FRANCE 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre ★★. Série avec Angie Harmon ⓾. *Prenant et terrible.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Le monde d'après «Se soigner moins pour se soigner mieux ?». Magazine de F.-O.Giesbert, avec Roselyne Bachelot, le docteur Patrick Pelloux, le professeur Bernard Debré, le professeur André Khayat, etc.
23.40 Édouard Leclerc, l'épicier de la République. Documentaire.

ARTE
20.50 La grande course autour du monde ★★★. Comédie en VO (1965) de B. Edwards, avec Tony Curtis (2h40). *Superbe et drôle.*
23.15 Artistes et modèles ★★. Comédie en VO (1955) de F. Tashlin, avec Dean Martin (1h49). *Amusant.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.50 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 Borgia (7 et 8/12) ★★. ⓬. *Prenant, mais complaisant.*

Mardi 9

TF1
20.50 Les experts. Série avec Ted Danson, Marg Helgenberger ⓾.
23.20 Confessions intimes.

FRANCE 2
Soirée spéciale Picasso
20.45 Secrets d'histoire «Le mystère Picasso» ★★. Magazine de S. Bern, avec Maya Widmaier-Picasso, Pierre Daix, Françoise Gilot, Olivier Widmaier-Picasso Roland Dumas, etc. (voir Sélection)
22.25 La femme qui pleure au chapeau rouge ★★. Téléfilm avec Amira Casar, Thierry Frémont (1h36) ⓾. *Brillant, mais ennuyeux.*
00.30 Fric-frac ★★. Comédie en NB (1939) de M. Lehmann, avec Fernandel (1h42). *Bien fait.*

FRANCE 3
20.45 Louis la brocante «Louis et le troisième larron» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique.*
23.25 Maigret et la vente à la bougie ★. Téléfilm avec Bruno Cremer (1h36). *Décevant.*

ARTE
20.50 Ballade pour une reine ★★. *Original et cocasse.*
L'Italie, et maintenant ?
22.25 Les Italiens et la crise.
23.20 Nichi Vendola...

M6
20.50 Recherche appartement...

CANAL +
20.55 38 témoins ★★. Drame (2011) de L. Belvaux, avec Yvan Attal, Sophie Quinton (1h39) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 10

TF1
20.50 Person of interest : «Gestion des risques», «Deux hommes et un couffin», «Crise d'identité». Série avec Jim Caviezel ⓾.
23.15 Breakout kings. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Le silence des Églises ★★. Téléfilm avec Robin Renucci, Robinson Stévenin , Florian Vigilante ⓾. (voir Sélection)
22.25 Église «Le poids du silence». Magazine présenté par Benoît Duquesne, avec Robin Renucci.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le bonheur est au village». Magazine.
23.10 Pièces à conviction «Récidive : La justice en faillite ?».

ARTE
20.50 Le bleu du ciel. Drame en VO (2011)de Hans Steinbichler, avec Hannelore Elsner (1h37).
22.30 Kafka, le dernier procès ★★. *Incroyable.*
23.20 Un samedi presque parfait. Drame (2010) de A. Mindadze, avec Anton Shagin (1h30).

M6
20.50 Pékin express, le coffre maudit «Un passager mystère de choc et de charme, Adriana Karembeu !». Divertissement.
22.55 Pékin express «Ils ne vous ont pas tout dit».

CANAL +
20.45 Football «Ligue des Champions : FC Barcelone/PSG».

Jeudi 11

TF1
20.50 Section de recherches : «Partie de campagne», «Écart de conduite», «La bonne fée». Série avec Xavier Deluc ⓾.
23.35 Les experts, Miami. Série ⓬.
02.40 Whatever Lola wants ★★. Comédie (2006) de Nabil Ayouch, avec Laura Ramsey, Assaad Bouab (1h50). *Un beau mélo.*

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Déchets : Un tri pas toujours sélectif», «Maroc : Violées, mariées ?».
22.15 Complément d'enquête «Édition, presse, politique : Le business de l'intime». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 Double jeu ★★. Thriller (1999) de B. Beresford, avec Ashley Judd, Tommy Lee Jones (1h38) ⓾. *Efficace, mais complaisant.*
23.45 Couples en crise «Face au tribunal». Documentaire.

ARTE
20.50 Real humans (3 et 4/10) ★★. Série en VO avec Andreas Wilson. *Excellent, mais glauque.*
22.50 Les animaux pensent-ils ?

M6
20.50 Body of proof (5, 6 et 7/20) ★★. Série avec Dana Delany ⓾.

CANAL +
20.55 Scandal (5 et 6/7) ★★. Série avec Kerry Washington ⓾. *Excellent et nerveux.*

Vendredi 12

TF1
20.50 Money drop. Divertissement présenté par L. Boccolini, avec Catherine Laborde et Emmanuel Moire, Chantal Ladesou et Isabelle Mergault, Vincent Cerutti et Christelle Chollet, Laurent Ournac et Élodie Gossuin.
23.25 Sosie ! Or not sosie ?

FRANCE 2
20.45 Mystère au Moulin Rouge ★★. Téléfilm avec Émilie Dequenne, Grégory Fitoussi, Dominique Besnehard ⓾. *Pas mal.*
22.15 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
00.10 Mon Taratata à moi. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «La France vue de la mer : Provence Côte d'Azur, le choix du Sud». Magazine présenté par Georges Pernoud.
00.05 La case de l'oncle Doc «Jacques Barsony, un médecin dans la ville». Documentaire.

ARTE
20.50 Saïgon, l'été de nos 20 ans ★★. Téléfilm avec Théo Frilet, Clovis Fouin, Adrien Saint-Joré (3h10). *Prenant, mais long.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell, LL Cool J ⓾.

CANAL +
20.55 Low cost ★★. Comédie (2011) de M. Barthélemy, avec Jean-Paul Rouve, Judith Godrèche (1h26). *Énorme, mais drôle.*

SÉLECTION


DR

■ **Inception** - Dom Cobb est capable de s'introduire dans les rêves des autres, afin d'y voler les secrets les mieux gardés. Avec cette histoire complexe, magistralement agencée par un scénario très astucieux, Christopher Nolan a réussi un film très spectaculaire et impressionnant de virtuosité. Privilégiant les effets réels aux effets numériques, le réalisateur offre un festival de scènes toutes plus impressionnantes les unes que les autres. Cela va de cette rue de Paris qui se replie sur elle-même, à ce couloir d'hôtel dans lequel les personnages se bagarrent en apesanteur. Mais le spectacle ne serait pas complet si l'histoire n'offrait des scènes très émouvantes, en particulier entre le héros et son épouse. Leonardo DiCaprio est impressionnant d'ambiguïté. Rarement un film spectaculaire aura atteint un tel niveau de perfection et d'éblouissement technique, ainsi que d'émotion. Mais le film risque de perdre de son efficacité et de sa beauté sur le petit écran. ***Dimanche 7, sur TF1, à 20h50.***

■ **L'aventure humaine «Britannia : Aux confins de l'Empire romain»** - En l'an 43 après Jésus-Christ, les Romains ont envahi l'Angleterre (Britannia) et y sont restés plus de quatre siècles. Ce passionnant documentaire retrace l'histoire de cette occupation, qui vit surgir routes, forts et villages, non pour aider les populations locales, mais pour le bien de Rome. Les reconstitutions en images de synthèse sont spectaculaires, et les explications très claires. ***Samedi 6, sur Arte, à 20h50.***

■ **Secrets d'histoire «Le mystère Picasso»** - Il fut l'artiste le plus important du XXe siècle. Stéphane Bern retrace la vie de Picasso, tout en nous faisant visiter les lieux où il a habité. Cette émission passionnante est aussi intéressante que superbe. C'est toute la vie (chaotique sur le plan amoureux !) de cet immense artiste qui est racontée par ses proches. On admire quelque-unes des œuvres majeures de l'artiste, telles les Demoiselles d'Avignon ou Guernica. ***Mardi 9, sur France 2, à 20h45.***

■ **38 témoins** - Une femme a été sauvagement assassinée dans une rue. Personne n'a rien vu ni entendu. En portant à l'écran le roman de Didier Decoin, Lucas Belvaux signe une réflexion sur l'indifférence des gens, ainsi qu'une interrogation sur les limites de la justice. Yvan Attal incarne avec finesse un personnage rongé par la culpabilité. Ce drame trouve son point culminant dans la reconstitution des faits, qui jette une lumière crue sur l'indifférence humaine. ***Mardi 9, sur Canal +, à 20h55.***

■ **Le silence des Églises** - Gabriel retourne dans le collège où il a passé son enfance. Les auteurs de ce téléfilm poignant se sont montrés nuancés vis-à-vis du silence de certains prélats, pour s'intéresser aux dégâts causés aux victimes par ces actes délictueux. Robin Renucci incarne avec retenue ce prêtre manipulateur, et il fait bien comprendre l'ambiguïté du personnage. Sans être une charge contre l'Église, cette œuvre montre les ravages provoqués par le silence. ***Mercredi 10, sur France 2, à 20h45.***

La foncière Terre de liens collecte l'épargne, achète les fermes pour les louer en fermage à de jeunes agriculteurs. Elle lutte à sa manière contre la spéculation foncière et immobilière.

Actionnaires solidaires et donateurs

Accéder aux terres agricoles, maintenir une exploitation, acquérir une ferme, il est souvent difficile pour un hors-cadre familial ou parfois même un jeune agriculteur de poursuivre une activité. Créée en 2003, sous l'impulsion d'une poignée de néo-ruraux ayant choisi de s'installer par la suite comme agriculteurs, l'association Terre de liens lutte contre la disparition des terres agricoles en soutenant l'installation de paysans en agriculture biologique. Un des fondateurs du mouvement, René Becquer, président de Terre de Liens explique la démarche : « *Au départ, nous étions une poignée de convaincus, non issus du monde paysan, que l'avenir de l'agriculture passe par l'avenir des terres. Nous étions engagés dans le groupement foncier agricole, le GFA. Comment peut-on s'installer sans posséder de terre ? Il n'existe que deux solutions : rejoindre un collectif de personnes pour trouver un domaine, une exploitation ou louer des terres. Les premiers GFA, dans les années 1970, étaient familiaux et voulaient répondre aux problèmes de l'héritage dans les familles de paysans. Ensuite les GFA sont devenus des collectifs de citoyens mais ils ne donnaient pas l'accès à l'épargne publique. Un agriculteur créant son GFA ne pouvait pas faire un appel public à l'épargne. On était dans une impasse. C'est pourquoi, nous avons créé, en 2006, un outil financier, la foncière Terre de Liens, une société en commandite par action, SCA, qui peut faire appel à l'épargne publique* ». Depuis 2006, La foncière Terre de liens collecte l'épargne et achète les fermes. Chaque année, la foncière dépose une demande d'appel public d'augmentation de capital pour lever des fonds pour acheter des terres agricoles, des fermes, des domaines en vue d'installation ou de maintien d'activités d'agriculteurs. Le succès de l'entreprise solidaire Terre de liens a dépassé toutes les espérances des fondateurs du mouvement René Becquer président et Sjord Wartena coprésident.



DR

Pierre Blondiaux et Priscilla Ponthieux ont fait appel à la foncière Terre de liens en juillet 2010 pour l'achat de 92 ha de parcours et prés de fauches. Ils sont installés aux Plans d'Hotonnes dans l'Ain.

8 000 ACTIONNAIRES ET 30 MILLIONS D'EUROS COLLECTES

Comment expliquer ce phénomène d'adhésion, « *Aujourd'hui, les agriculteurs ayant un projet d'installation sont confrontés à un obstacle majeur : trouver des terres. Cet accès aux terres, devenu extrêmement difficile face à la spéculation, à l'urbanisation et à la disparition galopante des fermes est pourtant un préalable indispensable à la survie de l'agriculture. On est là pour redonner du sens aux terres agricoles, pour préserver la vocation agricole et nourricière des terres agricoles, protéger la diversité des paysages et des ressources naturelles, rendre possible la transmission des fermes à travers les générations, favoriser la création d'activités rurales génératrices d'emplois et encourager le développement d'une agriculture biologique* », ajoute Sjord Wartena. En février, l'entreprise solidaire affichait des résultats impressionnants : 8 000 actionnaires ayant acheté des actions pour un montant total de 30 millions €. Le profil des actionnaires : « *Il y a une parité entre les hommes et les femmes. Ce sont des militants, des retraités, des personnes avec une moyenne d'âge de 50 ans. Ces investisseurs ont des convictions éthiques et profitent de l'avantage fiscal. Plus de la moitié des investisseurs habite dans les zones urbaines. L'investissement moyen est de 3 700 €. Sur les 30 millions d'euros collectés depuis 2006, 25 % sont placés en réserve pour pouvoir rembourser les personnes qui revendent leurs actions* » précise René Becquer.

ACQUISITION DE 110 FERMES

La foncière a acheté 110 fermes aux caractéristiques différentes : cela va de l'exploitation en maraîchage de 2 ha à la ferme de 120 ha dans les Causses en passant par une exploitation viticole dans le Jura. Pierre Blondiaux et Priscilla Ponthieux ont fait appel à la foncière dès juillet 2010 pour l'achat de 92 ha de parcours et prés de fauches. Afin de pérenniser une unité viable, la foncière décide d'acheter les terres et la bergerie en février 2011, soit environ une ferme de 150 ha de terres dont une partie louée à d'autres propriétaires locaux. Après le décès du propriétaire et l'achat par Terre de Liens d'une partie de l'exploitation, Rémi Boudes, 31 ans, voulait maintenir son activité céréalière. Il était en fermage depuis 4 ans. Le Gaec des Petits Grains de Rémi Boudes à Sainte-Jalle (25 ha de céréales, lentilles, pois chiches en bio) poursuit, aujourd'hui, son activité de culture de céréales, de transformation (farine, pain, viennoiserie) et de fabrication de bières. « *La foncière m'a permis de contracter un bail environnemental, de carrière, une location sur toute la durée du travail et donc de maintenir mon exploitation. C'est un succès et une sécurité. J'ai évité de lourds crédits sur 40 ans, car il y avait des droits de succession à restituer à l'état en cas d'achat. Maintenant, nous sommes protégés et nous pouvons travailler la terre en toute quiétude.* »

PIERRE-LOUIS BERGER

Filière

La foncière examine des projets aussi bien dans la vigne que dans l'élevage ou le végétal.



O. REYDIOS

UN MOUVEMENT GRANDISSANT

Terre de liens est un mouvement apolitique, non issu d'un syndicat agricole, qui regroupe des personnes de milieux sociaux et culturels très différents. Tout le système repose sur un réseau de militants répartis sur 19 associations territoriales. On estime à plus de 10 000 le nombre de bénévoles, administrateurs, donateurs. Terre de liens s'appuie sur trois fondamentaux : l'agriculture biologique, la finance solidaire et l'éducation populaire. La foncière a acquis 2 000 ha depuis sa création. En 2009, un fonds de dotation a été créé pour recueillir des dons en argent et des dons de fermes. Déjà 6 fermes ont été données par des propriétaires sans héritiers. 20 donations sont en cours dont des donations de collectivités locales (exemple : Conseil général de la Creuse). **P. L. B.**

TEMOIGNAGE

Raréfaction des terres



PIERRE LOUIS BERGER

« *Convoitées, surexploitées et exposées à la spéculation immobilière, les terres agricoles, socle de notre alimentation et de nos paysages, se font de plus en plus rares dans l'Hexagone. Le résultat ? Des surfaces considérables de terres fertiles qui disparaissent sous la pression de l'urbanisation. Des sols épuisés par des pratiques agricoles intensives qui contaminent aussi les ressources en eau. Une terre qui se transforme en marchandise spéculative et devient inaccessible aux jeunes agriculteurs. Des campagnes qui se vident et des agriculteurs qui ne parviennent plus à transmettre ni leurs fermes ni leur savoir. 200 fermes disparaissent chaque semaine en France, notamment au profit d'exploitations de plus en plus grandes. 1 300 ha d'espaces agricoles et naturels sont couverts de béton et de bitume chaque semaine : l'équivalent de la superficie de Paris disparaît tous les 2 mois. Les prix de la terre ont bondi de presque 40 % en dix ans, obligeant les agriculteurs à s'endetter pour acheter leurs parcelles* » note un investisseur du mouvement Terre de liens.

P. L. B.